

PAGE 7 :

La Chaux-de-Fonds : fermeture « en douceur » d'une fabrique de réveils

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

LE VOYAGE HISTORIQUE A COMMENCÉ NIXON EST PARTI POUR LA CHINE...

WASHINGTON (AF). — Le président et Mme Richard Nixon ont quitté la Maison-Blanche en hélicoptère, à l'heure prévue, pour la base aérienne militaire d'Andrews, près de Washington, d'où ils se sont envolés pour le premier voyage d'un chef d'Etat américain en Chine populaire.

Peu avant, plusieurs milliers d'écoblés et d'employés du gouvernement étaient réunis sur les pelouses du parc de la Maison-Blanche pour assister au départ du président et de sa suite. Le vice-président Spiro Agnew, le cabinet au grand

complet et plusieurs centaines de hauts fonctionnaires étaient rassemblés pour saluer le chef de l'exécutif américain.

« C'est un voyage pour la paix », a déclaré le président tout en rappelant qu'il ne fallait pas se faire trop d'illusions : « Vingt ans d'hostilité ne vont pas être balayés par une semaine de conversations ».

MALGRÉ TOUT

M. Nixon a cité le mot du premier ministre chinois, M. Chou En-lai, selon lequel les peuples américain et chinois sont de grands peuples et que le fait qu'ils aient eu des divergences ne devait pas les empêcher de trouver un terrain d'entente.

« Nos gouvernements ont eu de grandes divergences, a dit M. Nixon, mais ce que nous devons faire, c'est trouver le moyen d'avoir des divergences sans devenir nécessairement des ennemis dans la guerre. Si nous y réussissons, le monde sera un monde plus sûr pour nos enfants. »

Le président et Mme Nixon sont alors montés dans l'hélicoptère qui allait les mener à la base aérienne d'Andrews où les attendait l'avion présidentiel « Air Force One », récemment rebaptisé « Spirit of 76 ».

Le secrétaire d'Etat William Rogers, M. Kissinger, et les autres personnalités devant accompagner M. Nixon en Chine sont partis à peu près en même temps à bord d'autres hélicoptères.

Le président a reçu jeudi matin une délégation du Congrès comprenant 11 sénateurs et 8 représentants des partis démocrates et républicains pour un dernier tour d'horizon avant le voyage historique présidentiel.



L'au revoir du couple présidentiel au peuple américain. La base d'Andrews, puis le « Spirit 76 » piquera vers le cœur du Pacifique en direction de l'île de Guam où M. et Mme Nixon se reposeront avant le départ pour Changhaï. (Téléphoto AP)

Les idées et les faits La femme de César

On pouvait penser du général De Gaulle ce qu'on voulait. Lui qui se disait le rassembleur des Français les a profondément divisés en 1945 et en 1962. Ce qui est hors de doute en revanche, c'est qu'il a entendu doter la France d'institutions politiques plus conformes aux traditions nationales que ne l'étaient celles des régimes précédents. Il a cherché, avec la Constitution de 1958, à conjurer les maléfices républicains.

Le malheur était que le nouveau système était lié au destin d'une seule personne. Sans doute, De Gaulle prétendait-il incarner la légitimité ; mais ce n'était pas la légitimité d'une monarchie traditionnelle. On s'en aperçoit maintenant qu'il a disparu. Et l'on peut se poser la question devant le remuement de boue qui affecte certains milieux politico-financiers : la république, tel le chien de l'écriture, va-t-elle retourner à son vomissement ?

Le plus grave, c'est que les milieux touchés sont ceux de la majorité parlementaire, c'est-à-dire l'U.D.R. qui, de par le comportement d'un Rives-Henry par exemple, apparaît de plus en plus aux yeux des Français comme un vulgaire parti radical-socialiste d'autrefois. Ils sont tous les mêmes, dira le bon sens populaire. « Ils », ce sont les gens qui tiennent les leviers de commande, et c'est précisément ce que le général De Gaulle avait voulu éviter par sa réforme des institutions.

Assurément, M. Pompidou assume toujours avec bonheur la continuité de l'Etat. Mais voici que son premier ministre est mis en cause par la campagne du « Canard enchaîné » qui a publié sa déclaration d'impôts. Sur l'écran de la télévision, M. Jacques Chaban-Delmas a pu se justifier. Aussi bien connaissons-nous en Suisse ce système d'impôt anticipé (ou d'impôt à la source ou encore d'impôt fiscal) qui permet au fisc, le cas échéant, de rembourser aux contribuables le surplus du montant que l'Etat a encaissé.

Cependant, la femme de César ne devant pas être soupçonnée, l'opposition fait flèche de tout bois contre le gouvernement. Et cela d'autant plus que le pays se sent déjà à la veille des élections de 1973. Au demeurant, les communistes qui tirent leurs ressources d'où on sait, de même que le richeissime Servan-Schreiber sont bien malvenus de jouer aux vertueux. Aussi, M. Chaban-Delmas a-t-il pu répliquer qu'au travers des attaques personnelles dont il était victime, c'était sa politique et notamment sa politique sociale basée sur les contrats d'entreprises qui était visée.

Cette politique gêne la gauche et l'extrême-gauche parce qu'elle empiète sur leur propre terrain : la défense des travailleurs. Cependant, pour parer la menace, le premier ministre devrait aller encore plus loin dans la voie de l'organisation professionnelle. Mais il est desservi en cela par les membres de l'U.D.R. qui sont des technocrates ou des médiocres. Il faudrait à celle-ci des penseurs véritables et des hommes politiques de premier plan.

René BRAICHET

LA BAISSÉ DU DOLLAR ET LA TENSION SUR LE MARCHÉ DE L'ARGENT ET DES CAPITAUX

FRANCFORT (AP). — Le dollar a accusé une baisse record jeudi à l'ouverture du marché des changes de Francfort, mais il est remonté ensuite à la suite de l'intervention de la Banque centrale ouest-allemande.



Retombée de l'affaire Hughes : Mme Irving en compagnie de son avocat. (Téléphoto AP)

Hughes quitte son palace des Bahamas et disparaît à nouveau

NASSAU (Bahamas), (AP). — Le milliardaire américain Howard Hughes a quitté sa retraite dans un hôtel de Nassau et pourrait, partir incessamment pour une autre destination, a annoncé l'un de ses adjoints.

Selon des sources dignes de foi, il a sans doute reçu l'ordre de partir parce que ses adjoints ne disposent pas d'un permis de travail. D'après ces mêmes sources, des employés des services d'immigration ont opéré une perquisition dans la suite au neuvième étage de l'hôtel « Britannia Beach » qu'occupe le milliardaire. Ils voulaient vraisemblablement savoir si les adjoints de M. Hughes étaient munis de permis de travail.

Cependant, à Los-Angeles, M. Hannah, chef de publicité de la société « Hughes Tool Co », a affirmé qu'il n'y

avait pas eu de perquisition et que M. Hughes avait décidé de partir de son propre chef.

M. Anastasio Somoza, président du Nicaragua, a annoncé jeudi que M. Howard Hughes a accepté une invitation à se rendre dans ce pays où il devait arriver dans la soirée.

Un bulletin de la présidence déclare que le gouvernement a eu récemment des entretiens avec des représentants de la « Hughes Tool Company ».

Un avion cargo « C-46 » transportant des meubles et des affaires personnelles appartenant au milliardaire américain a atterri jeudi matin à l'aéroport de Fort Lauderdale (Floride) et il est reparti aussitôt pour le Nicaragua, a indiqué un porte-parole de l'aviation fédérale (FAA).



C'est Londres « by night »

Comme au temps du blitz, Londres, la nuit venue, n'est plus qu'une métropole enfouie dans l'ombre. Et les seules sources de lumière sont les phares des voitures et des autobus qui donnent à la ville un air fantomatique. Lire nos informations en dernière page. (Téléphoto AP)

PREMIERS RÉSULTATS SUR LES ENTRETIENS DES GROUPES DE TRAVAIL SUISSE - MARCHÉ COMMUN

BERNE (ATS). — Une très bonne atmosphère a régné lors des premiers entretiens des groupes de travail chargés de préparer l'accord entre la Suisse et le Marché commun, a déclaré jeudi matin, lors d'une conférence de presse au palais fédéral, M. Eckenstein, le responsable des questions d'information en matière d'intégration à la division du commerce.

En outre, rien, dans le développement de l'activité de ces groupes, ne permet de croire que le but admis en commun de terminer la négociation avant l'été ne sera pas atteint. Comme on le sait, quatre groupes de travail, où se retrouvent une délégation de la commission européenne et une délégation suisse doivent examiner les problèmes du système d'importation régissant les produits industriels, de l'agriculture, des produits charbon-acier et des mesures d'accompagnement, avant que la négociation ne reprenne au niveau des chefs de délégation, les 16 et 17 mars.

FACE A FACE

Jusqu'à présent, seuls ont siégé les groupes de travail s'occupant des produits industriels, de l'agriculture et des mesures d'accompagnement. Celui qui doit traiter des produits charbon-acier ne se réunira qu'au début du mois prochain.

Dans chacun des groupes, la délégation suisse était présidée par l'ambassadeur Languetin, alors que celle de la commission européenne avait à sa tête le directeur général von Verschur pour l'agriculture, et M. de Kergolav pour les mesures d'accompagnement. Aux côtés des délégués de la CEE figuraient, lors des entretiens, des représentants des pays membres du Marché commun et des représentants des pays candidats (Grande-Bretagne, Irlande, Norvège, Danemark) en qualité d'observateurs.

LES ABAISSEMENTS TARIFAIRES

Au sein du groupe de travail « industrie », les deux parties sont tombées d'accord sur l'horaire de l'abaissement tarifaire dont le début serait fixé au 1er avril 1973 et la fin au 1er juillet 1977, parallèlement à l'abaissement tarifaire prévu entre le Marché commun et les quatre pays candidats. Aucune exception ne devrait être prévue, sinon un

régime particulier pour certains produits pour lesquels le processus d'abaissement serait étendu sur une durée plus longue, mais n'excédant pas 12 ans. En outre, d'autres produits pourraient être soumis au régime dit « de surveillance stricte ». Ces régimes ne toucheraient d'ailleurs que relativement peu notre pays.

Les problèmes que posent à l'industrie suisse les dérivés du bois, le papier ainsi que le fer et l'acier seront considérés ultérieurement, sans doute en mars. En ce qui concerne les industries alimentaires, la Suisse demande plus que la CEE est prête à donner, mais une entente pourrait être obtenue sur un certain nombre de prestations réciproques. Enfin, alors que notre pays a demandé que soit reconnu le principe de l'origine cumulative, une solution pragmatique pourrait intervenir à ce sujet grâce à une approche secteur par secteur. (Lire la suite en page 15).



Les trois victimes du bandit. De gauche à droite : Martin, 2 ans, Deborah, 4 ans et Nicolas, 2 ans. (Téléphoto)

Tragédie à Blackpool

BLACKPOOL (Angleterre) (AP). — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un forcené armé d'un couteau, a mortellement poignardé à l'hôpital Victoria de Blackpool, trois enfants, et blessé deux infirmières et un autre enfant.

Des centaines de policiers ont convergé vers l'hôpital pour rechercher l'homme, qui s'est échappé dans les terrains de l'établissement, après avoir semé la terreur dans le quartier des enfants.

La ville de Blackpool a été isolée par

des barrages établis sur toutes les routes, tandis que les policiers accompagnés de chiens fouillaient les terrains de l'hôpital et un parc avoisinant.

Les victimes sont deux garçons et une fille, dont le plus jeune était âgé de quatre ans environ.

Les deux infirmières, grièvement blessées, ont dû être opérées d'urgence.

La police ne possède aucun signalement de l'agresseur.

CERCLE VICIEUX...

Observateur résolument tourné vers l'avenir, mais ne négligeant pas pour autant les enseignements du passé, M. F. Kneschaurek, professeur à la Haute école commerciale de Saint-Gall, vient de publier une nouvelle étude sur « La Suisse et ses perspectives de croissance économique », dont nous soumettons un court passage à l'appréciation de nos lecteurs.

Après la Seconde Guerre mondiale, constate notamment l'auteur, la Suisse a commis des fautes graves en matière de marché du travail. Au début des années 1950, la demande était particulièrement forte. Pour la satisfaire, il était indispensable de faire appel à la main-d'œuvre étrangère et de crèches étrangères. On craignait d'autre part l'alternance des périodes de surchauffe et de crise. Ce qui est grave, c'est que l'on ne voulait pas reconnaître que le problème du travail est un problème de croissance à long terme. Les avertissements à ce propos ne furent pas écoutés.

L'on n'accueillit alors en Suisse la main-d'œuvre étrangère, alors très qualifiée, que pour de courtes périodes, afin de pouvoir la renvoyer au moindre signe de crise. On empêchait ainsi l'intégration économique et sociale de gens qui, du fait de leurs qualités humaines et professionnelles, auraient été parfaitement assimilables sur le plan politique également.

Ces travailleurs qualifiés trouvèrent ensuite à s'employer de plus en plus dans leurs industries nationales en voie de rapide expansion. Mais, en Suisse, on s'efforça de plus belle d'insérer des centaines de milliers de travailleurs étrangers dans un « système de rotation ». La qualité de cette main-d'œuvre devenant moins bonne, on finit même par adapter partiellement la production à son niveau.

L'on en vint ainsi dans certains domaines à une production très peu helvétique, en fabriquant des marchandises bon marché, qui auraient pu tout aussi bien être fabriquées dans les pays en voie de développement à des conditions encore meilleures.

Tirant la leçon de ces erreurs, M. Kneschaurek recommande de fonder de moins en moins les décisions sur le passé ou les hypothèses relatives au présent, mais de procéder à un examen approfondi des possibilités d'évolution, de crise ou de marasme futurs.

C'est capital, car il faut s'attendre à une pénurie encore plus aiguë de main-d'œuvre, à une tendance croissante à l'inflation et à la raréfaction des capitaux. Ce sont des inconvénients auxquels on s'efforcera vainement de remédier par une augmentation de la productivité, si l'on s'obstine à ne pas reconsidérer le problème de la main-d'œuvre étrangère.

R. A.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 11 et 13
L'actualité suisse : page 15
Les sports : pages 17 et 19
Pour vous, madame : page 21
Les arts et les lettres : page 25
Le carnet du jour - les programmes radio-TV : page 27
L'économie : page 30
Dernière heure et bourses : page 31

Neuchâtel: pétition pour des peines plus lourdes pour les trafiquants de drogue

Lac de Neuchâtel: la situation devient alarmante

(Page 3)

L'aménagement de la baie du lac à Bienne: à quand une décision?

(Page 13)

Voir en 30^{me} page l'article de notre chroniqueur financier: « Désescalade des taux d'intérêt »

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: — 15 février. Murier, Magali, fille de Regildo, typographe au Landeron, et de Marlyse-Arlette, née Barbezat. 16. Rouiller, Valérie, fille de Pierre-Alain, électro-technicien à Boudry, et de Nicole, née Favre; Rysor, Fabian, fils de Norbert-Emile, représentant à Saint-Aubin, et d'Anne-Marie, née Jaggi; Weibel, Jean-Luc, fils de Charles-Paul, gendarme à Neuchâtel, et d'Andrée, née Roud. 11. Di Matteo, Adriana, fille de Berardo, ouvrier de Fabrique au Landeron, et de Liliana, née Ciarrocchi.

DÉCES: — 15 février. Schenk, Paul-Edouard, né en 1904, mécanicien à Peseux, époux de Suzanne-Hélène, née Jobin; Robert, Willy, né en 1908, ouvrier de fabrique à Buttet, époux de Sophie-Marie, née Lebat. 16. Shaw, née Caluori, Anna-Maria, née en 1903, ménagère à Neuchâtel, épouse de Shaw, Eric.

Naissances

Salvatore-Pascal a le plaisir d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Palma - Mireille
le 16 février 1972
Monsieur et Madame
C. RUSSO-BOLDINI

Maternité Pourtalès
11, rue Lévrier
1201 Genève

Monsieur et Madame Pierre-José LOZE-DUPASQUIER ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille

Laurence
le 16 février 1972

Clinique Bois-Gentil
Genève

Monsieur et Madame C. RUSSO-BOLDINI ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille

Laurence
le 16 février 1972

Clinique Bois-Gentil
Genève

AVIS TARDIFS

Ce soir, à 20 h 30
SALLE DES CONFÉRENCES
Ensemble de flûtes indiennes
LOS CALCHAKIS

Location: Agence Strüblin, librairie Reymond, tél. 25 44 66, Organisation: M. Casetti-Giovanna et G. Wismer, Genève.

Cours « Juniors » 1972

Ces cours débuteront le mercredi 23 février 1972, à 20 h, à l'école des Arts et Métiers, Maladière 84, salle N° 14 (Grand auditorio).

Il reste encore des places disponibles. Les inscriptions peuvent se faire à l'office, Promenade-Noire 1, Neuchâtel, ou directement au cours.

Prix des cours: Fr. 3.— pour les membres; Fr. 5.— pour les non-membres.

Le Cabaret du Strip-tease
à NEUCHÂTEL

Nouvelle formule d'attractions Spectacle NON-STOP
de 23 h 30 à 3 heures

Discounts
Portes-Rouges Serrières

COMFORT 5 litres
11⁸⁰ au lieu de **13⁸⁰**

COMTESSE
peintre

DE COULON
céramiste

jusqu'au 27 février

Galerie des Amis des Arts - Neuchâtel

BOUTONS

Centre de couture Bernina

L. Carrard
Epancheurs 9 — NEUCHÂTEL

Endives
la livre **1.-**

avec timbres coop

Ce soir, au café de la Côte, Peseux

MATCH AU LOTO
dès 20 h. Parti socialiste.

5 à 7 musical

Samedi 17 h, Aula du Mail « MUSIQUE VIVANTE »

Conférence-récital par ÉMILE DE CEUNINCK

Location: agence Strüblin et à l'entrée.

Hôtel de la Paix, Cernier

Dès 20 heures,

MATCH AU COCHON

A Neuchâtel et dans la région

AU TRIBUNAL DE POLICE

Il se méfiera désormais des transports publics!

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence successive de Mlle G. Fiala et de Mme R. Schaer-Robert, assistées de Mme M. Steininger, greffière.

Le jeune Y.M., chauffeur de taxi, a été cité à deux audiences, la première fois com-

me prévenu, la deuxième fois en tant que témoin. Au cours de l'automne 1971, il s'arrêta au bord de la route pour laisser descendre une passagère, empiétant légèrement sur la voie ferrée réservée au passage des tramways. A cet instant, survint précisément l'un de ces véhicules dont le conducteur estima tout d'abord qu'il avait assez de place pour passer. Mais, s'apercevant que la voie n'était pas suffisamment dégagée, il actionna la sonnette d'avertissement et freina. Le taxi, dont le conducteur prétend n'avoir pas entendu l'avertisseur, a été endommagé lors du choc. Les torts ont été partagés entre les deux prévenus de même que les frais de la cause qui s'élevaient à 60 fr. Pour avoir perdu la maîtrise du tram qu'il conduisait, J.-C. O. est condamné à 30 fr. d'amende et Y. M. est condamné à 40 fr. d'amende pour avoir obstrué la voie. Mais les délégués de Y. M. avec les transports publics ne devaient pas s'arrêter là. A la fin du mois de décembre 1971, un trolleybus de la ligne 8 déboucha de la rue du Bassin sans voir son taxi qui lui devait la priorité, et provoqua ainsi une nouvelle collision. Le conducteur, J.-C. F., a été condamné à une amende de 40 fr. et paiera 38 fr. de frais. On peut s'imaginer que ce malheureux chauffeur de taxi se méfiera désormais des véhicules de transports en commun, tout en espérant que la guerre des transports publics et privés n'aura pas lieu...

ON AVAIT FROISSÉ SON SENS DE L'HONNEUR...

F. S. était soupçonné d'ivresse au volant et prévenu d'avoir pris la fuite après avoir accroché au passage une voiture en stationnement. Il a été déclaré avoir été pris à partie dans un restaurant par un bande de jeunes gens qui auraient froissé son sens de l'honneur national. Dans un état d'énervement profond, il s'est mis au volant de sa voiture qui a heurté un véhicule en stationnement. Il a prétendu n'avoir pas entendu le choc et ne s'être aperçu de rien. Signaux en passant ce genre de constante qui resurgit fréquemment dans les cas de délit de fuite: le cas du prévenu qui démolit un véhicule et qui ne s'en aperçoit même pas! F. S. a promis à l'audience d'indemniser le plaignant qui, de ce fait, a retiré sa plainte. Le tribunal n'a pas retenu la présomption d'ivresse au volant mais a condamné le prévenu à une amende de 400 fr. Il paiera également 145 fr. de frais.

Signaux encore deux cas de contestation d'amende. F. B. condamné à 80 fr. d'amende pour n'avoir pas respecté un signal de céder le passage, n'a pu trouver des arguments suffisamment convaincants et n'est parvenu qu'à alourdir son amende de 35 francs.

E. V., condamné à 20 fr. d'amende pour avoir stationné dans une zone interdite a également fait opposition au mandat de répression. Il a connu un certain succès, son amende ayant été ramenée à 10 fr., ce qui contribuera à lui faire oublier les 20 fr. de frais qui ont été mis à sa charge.

PESEUX

Intense activité de jeunes athlètes subérieurs

(c) Depuis quelques années, la section de Peseux de la Société fédérale de gymnastique ne ménage pas ses efforts pour développer le sport de compétition parmi les jeunes du village. Récemment, nous faisons part des résultats obtenus par deux jeunes gymnastes à l'artistique, aujourd'hui c'est au tour des jeunes athlètes de se distinguer. Participant au championnat cantonal neuchâtelois de cross-country le 12 février dernier à Cortailod, ils y ont obtenu des résultats réjouissants malgré un terrain lourd et collant, particulièrement pénible pour la catégorie.

«**Ecologes B**» (10-11 ans). Dans cette catégorie, précisément, on trouve Bruno Ryf, 2^e rang, obtenant ainsi la médaille d'argent. Menant la course dès le début, il fait une chute à 400 m de l'arrivée, le privant peut-être d'une première place.

Quant aux autres résultats des athlètes subérieurs, ils sont les suivants:

Cat. Ecologes A (1,5 km): Pascal Dick se classe 17^e sur 33; **Cat. Cadets B** (3 km), Giovanni Renna obtient une brillante 4^eme place derrière 3 spécialistes de cross du C.E.P. alors que Philippe Boillat est 10^eme et Philippe Lutz 14^eme; **Cat. Cadets A** (4 km): Jacques Challes est 7^eme et Yvan Chkolnix 9^eme.

Concert spirituel

(c) Coïncidant avec la Journée d'Eglise, un concert spirituel sera donné dimanche 20 février, à 17 h au temple de Peseux. Trois jeunes artistes, MM. Fred Stachel, basse, Pierre von Gunten, violoniste et Ami Raetz, organiste seront les interprètes de ce concert qui comprendra un remarquable choix d'œuvres de Bach, Telemann, Purcell, Vercini et Viadna. Peseux constitue une étape de plus dans le périple musical que ces jeunes artistes ont entrepris en novembre dernier. Partout où ils se sont produits, ils ont connus de réels succès par une interprétation musicale vivante et communicative. Gageons qu'il en sera de même à Peseux et qu'un nombreux public se rendra au temple où l'entrée sera libre.

AU COMITÉ DE L'ADEN Légère augmentation des nuitées en 1971

Le comité de l'ADEN s'est réuni hier soir, en présence du président de la Ville MM. Georges Béguin, président, et Alex Billiet, directeur, ont tout d'abord résumé ce que fut l'activité de l'association depuis le printemps dernier.

A côté de nombreuses manifestations allant du Printemps musical à l'organisation de différents congrès, il a été également question d'entreprises sur le plan de la propagande dont plusieurs ont été menées en étroite liaison avec l'Office neuchâtelois du tourisme.

Parmi les problèmes fondamentaux qui furent traités, soulignons les progrès de la collaboration avec de nombreuses communes du Littoral, la réorganisation du secrétariat imposée par l'augmentation des

au Jour le jour

LES JEUX OLYMPIQUES À L'ÉCOLE

La Suisse s'est enrichie ces derniers temps: de l'or, de l'argent et du bronze ont été amenés du Japon dans notre pays. Les médailles ont-elles été déclarées à la douane? Nous l'ignorons!

Les Jeux sont terminés car, bien entendu, nous parlons de Sapporo... et on en parlera encore longtemps dans nos chaumières.

Savons-nous que, dans certaines professions, les manifestations olympiques ont été très rentables? Nemo tienti à dire tout de suite qu'il ne s'agit pas des bénéfices enregistrés par des fabricants de matériel sportif mais tout simplement des écoles.

Tous les gosses ont vécu à l'heure «0» pendant une dizaine de jours. Certains élèves ont battu tous les records en se levant à 5 h 15 pour suivre les émissions de télévision, alors que, généralement, ils ont ne peine inouïe à se lever pour arriver à l'heure à l'école.

Les «matinaux» transmettaient les premiers résultats aux copains flemmards et les commentaires prouvaient que toutes les langues étaient bien réveillées.

Un professeur nous a déclaré que, chaque matin, les noms des vainqueurs de Sapporo étaient inscrits, en grandes lettres et sans une seule faute d'orthographe, sur le tableau noir.

Plusieurs instituteurs ont mis à profit l'intérêt suscité par les Jeux olympiques en initiant les jeunes élèves au laborieux calcul des heures.

Les problèmes posés, tels que: L'équipe suisse de bob à quatre a fait deux descentes en 1'10"71 et 1'11"44. Quelle était son avance sur l'équipe française qui a enregistré un temps total de 2'23"97?

Alors qu'en temps normal ce problème aurait soulevé des montagnes de soupirs et de lamentations, les élèves s'y attaquaient avec un sourire «grand comme ça» et les résultats obtenus étaient presque toujours exacts.

Les cours de géographie et d'histoire sur le Japon ont eu eux aussi la cote. C'est tout juste si des leçons de japonais n'ont pas été demandées par les élèves...

NEMO

RÉGION DES LACS

AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA NEUVEVILLE

(c) Le Conseil communal de la Neuveville, au cours de sa dernière séance, a décidé de soumettre, sans modification, le projet de budget 1972 à l'assemblée municipale, en proposant une augmentation de la quotité d'impôts de 2,2 à 2,4. L'amortissement annuel de l'emprunt de 1.000.000 de fr. pour l'aménagement du réseau d'eau a été fixé à 40.000 fr. (4%) à partir du 31 décembre 1973, le budget 1972 ne prévoyant qu'un amortissement de 20.000 fr.

Le Conseil municipal a décidé d'appuyer la campagne en faveur de la N 1. Il a donné son avis favorable à une demande de naturalisation de M. Gyorgy Tenky-Sautz, Hongrois, domicilié dans la localité depuis 1967. Il a ensuite nommé le bureau de vote chargé de surveiller le scrutin populaire du 5 mars.

Il a pris acte de la démission de Mme Lucienne Preuss-Grangier, secrétaire au service des œuvres sociales et a nommé le sergent Schindler au grade de lieutenant des sapeurs-pompiers.

D'autre part, le Conseil municipal a approuvé le nouvel alignement du chemin

du Rêche. Enfin, le projet de construction d'un collecteur principal, entre le port et le chemin de la Récille, a été également adopté. Coût de la réalisation: 616.200 fr. Le projet sera soumis à l'Office de l'économie hydraulique et énergétique du canton de Berne avec une demande d'un subside complémentaire de 4% pour travaux en terrain difficile. Les travaux débuteront en mars.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

La section de Neuchâtel de la Société suisse des employés de commerce a le vif regret de faire part du décès de

Madame Paul CARBONNIER

mère de Monsieur François Carbonnier, directeur des cours et membre du comité de la section.

Le culte aura lieu ce jour, à la chapelle du cimetière de Saint-Georges, à Genève.

Le comité.

Le temps de mon départ est arrivé, j'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. (Tim. 2).

Madame René Bonjour-Schleppy, à Lignières;

Monsieur et Madame Rémy Bonjour-Bonjour et leurs enfants, Jean-Michel, Christian et Eliane, à la Neuveville; Monsieur et Madame Gaston Bonjour-Schublin et leurs enfants, Marie-Claude et Brigitte, à Lambing; Monsieur et Madame Noël Bonjour-Stauf-fer et leurs enfants, Martine, Fabienne, Isabelle et Jean-Luc, à Lignières;

Monsieur et Madame Michel Bonjour-Cabannes et leurs enfants, Eric et Alain, à Corseaux;

Monsieur Georges-Émile Bonjour, à la Neuveville;

Mademoiselle Nelly Bonjour, à Neuchâtel;

Madame Anny Bonjour-Hirsbrunner et famille, à Ipsach;

les familles Schiepply et Geiser, les familles de faire part du décès de

Monsieur René BONJOUR

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin que Dieu a repris à Lui, dans sa 77^{me} année. Lignières, le 17 février 1972.

L'ensevelissement aura lieu à Lignières, le samedi 19 février, à 14 h 30.

PARLONS FRANÇAIS

« AU DÉPART »...

Depuis de nombreuses années — et pour une cause difficile à déterminer — on prend l'habitude de dire « au départ » pour « au début ». Non seulement cela s'entend dans le langage courant (et à la radio plusieurs fois par jour), mais cela s'écrit.

Il y a là une curieuse confusion entre « partir » et « débuter », notions proches si l'on veut, mais tout de même assez différentes. Même s'il s'agit d'une épreuve sportive, le sens n'est pas le même. Si l'on dit qu'un coureur était nerveux au départ, cela signifie: au moment de prendre le départ. Mais un incident au début de la course peut fort bien se produire quelques instants plus tard, durant la première partie de l'épreuve.

De là, et en un second temps (beaucoup plus récent), on s'est mis à employer l'expression « au départ » avec un complément (comme on dit: au début de...). On écrit par exemple: « Au départ de cette entreprise, il y eut de grandes difficultés à vaincre ». Pourtant, l'entreprise n'est pas partie, pour être transférée ailleurs. On veut dire: Au début de l'entreprise...

Autre exemple, péché dans un communiqué d'agence: « Au départ des négociations russo-japonaises, les

deux parties étaient sur la réserve... Pourquoi ne pas dire: « Au début des négociations... » Parce que ce n'est plus la mode?

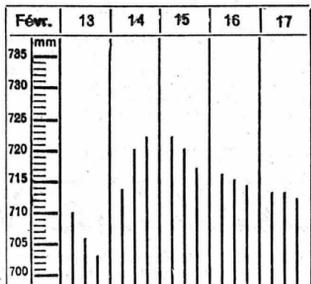
Enfin, en un troisième temps, on se met aujourd'hui à remplacer « début » par « départ » dans n'importe quelle phrase, dans n'importe quel cas. Ainsi, lorsque la Chine populaire a été accueillie à l'ONU, et que son délégué prit vivement les États-Unis à partie dans son allocution d'ouverture, le correspondant de la radio romande à Washington nous dit: « Les États-Unis en prirent pour leur grade dès le départ de l'allocution ».

Autre exemple, trouvé dans un récent bulletin de la ville de Neuchâtel. Il s'agissait des travaux d'élargissement de la Cassarde et de la pose d'une nouvelle conduite d'eau: « Le départ un peu hors saison d'un tel chantier est dû au fait que le Service des eaux et du gaz devra disposer au printemps de tout son personnel pour l'adaptation du réseau à l'arrivée du gaz naturel ». Pourtant ce chantier n'est pas parti, il est bien là, et l'on a voulu nous expliquer pourquoi son début se produit en plein hiver.

C.-P. B.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 17 février. Température: moyenne: 3,4; min.: 0,8; max.: 71,3. Vent dominant: direction: est-nord-est faible; force: de 12 h à 14 h 45, sud-sud-ouest faible. Etat du ciel: couvert.



Niveau du lac du 17 février: 428.66
Température de l'eau 5 1/2°, 17 février

Prévisions de la météo. — Ouest et nord-ouest de la Suisse: le ciel sera le plus souvent très nuageux ou couvert. La température sera comprise entre 2 et 7 degrés en fin de nuit et entre 6 et 11 degrés l'après-midi. La limite de zéro degré reste voisine de 2100 mètres.

Valais, centre et est de la Suisse: nord et centre des Grisons: le temps sera en partie ensoleillé. La température sera comprise entre 3 et 8 degrés tôt le matin et entre 7 et 12 degrés l'après-midi. La limite de zéro degré s'élèvera temporairement jusqu'à 2400 m.

Le vent sera faible et variable en plaine et modéré du secteur sud en montagne.

Évolution pour samedi et dimanche. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: sur le Plateau couvert par stratus, en dessus et dans les autres régions, nébulosité variable. Föhn dans les Alpes. Température en plaine en légère baisse, en dessus de 1500 mètres.

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

COLOMBIER

Etat civil de janvier

NAISSANCES: 28 décembre. Meystre, Karin, fille de Meystre, Pierre Olivier et de Rose-Marie, née Rees; 15 janvier. Reymond, Véronique-Mireille, fille de Raymond-Michel-Jacques-Eugène, et de Nicole Héline, née Wannenmacher.

MARIAGES: 7. Kämpf, Denis-José, célibataire, domicilié à Colombier, et Pomey, Monique, célibataire, domiciliée à Boudry; 14. Agular, Antonio, célibataire, de nationalité espagnole, domicilié à Yverdon, et Marguerat, Linda, célibataire, domiciliée à Colombier; 21. Epple, Michel-René, célibataire, domicilié à Colombier, et Brasey, Nicole-Françoise, célibataire, domiciliée à Boudry.

DÉCES: 7. Baroni, née Bridel, Simone-Marguerite, domiciliée à Colombier, née le 1er mars 1937, épouse de Baroni, Bernard-Marcel; Gloriod, Edouard-Elie, de nationalité française, domicilié à Colombier, né le 13 juin 1903, divorcé de Ernestine-Marie, née Jacquemoud; 13. Augsburg, Bernard-Marcel, domicilié à Colombier, né le 30 décembre 1946, célibataire.

PROMESSES DE MARIAGE: 24. Kühni, Bernard, célibataire, domicilié à Peseux, précédemment à Colombier, et Simond, Isabelle, célibataire, domiciliée à Peseux; 26. Passer, Jean-Daniel, célibataire, domicilié à Colombier, et Wunsch, Helga, célibataire, de nationalité hongroise, domiciliée à Budapest (Hongrie); 31. Kratiger, Michel-Georges, célibataire, domicilié à Colombier, précédemment à Boudry, et Anker, Danielle-Lucette, célibataire, domiciliée à Colombier.

COMMUNIQUÉ

Succès de l'exposition « Archéologie et routes nationales »

L'exposition « Archéologie et routes nationales », inaugurée le 15 janvier au Musée cantonal d'Archéologie (Palais DuPeyrou), continue à rencontrer un succès réjouissant. De nombreux groupes l'ont découverte et ont pu se convaincre de l'intérêt des vestiges retrouvés par les archéologues, les plongeurs en particulier, dans la baie d'Auvenerier peu avant le remblayage destiné à préparer le tracé de la RN 5: armes, bijoux, vases, vanneries, bois sculptés vieux de plus de 2700 ans...

VAUD

Le battoir de Romainmôtier détruit par le feu

Un incendie a complètement détruit jeudi après-midi le battoir de Romainmôtier. Si les machines agricoles ont pu être sauvées, un important mobilier d'église qui était entreposé à l'étage est resté dans les flammes: une quarantaine de bancs et environ 300 chaises de l'église romaine de Romainmôtier, actuellement fermée pour cause de travaux archéologiques, et de précieuses stalles retirées provisoirement de l'église de Montcherand. Les dommages paraissent dépasser largement 100.000 francs. La cause du sinistre? L'imprudence de deux enfants qui jouaient avec des allumettes.

VALLORBE

Cambriolage

(c) Dans la nuit de mardi, vers 1 heure, une bijouterie située à la place de la Liberté à Vallorbe, a été cambriolée. Trois malfaiteurs ont été aperçus alors qu'ils s'enfuyaient dans une voiture. Ils pénétrèrent dans le local après avoir brisé la vitrine avec une pioche. Ils ont dérobé plusieurs bijoux et montres valant des milliers de francs.

YVERDON

Dégâts et fuite

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, une voiture, qui était stationnée devant le N° 12 de la rue Corday, à Yverdon, a été endommagée par un cyclomotoriste ou un cycliste. Le propriétaire de ce véhicule, ou les témoins éventuels, sont priés de s'annoncer à la police, tél. 2.25.17.

L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

Le Conseil d'administration, la Direction et le Personnel d'EPUREX S.A., à Penthaz ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Daniel MORET

frère de Monsieur Pierre Moret, directeur commercial, et beau-frère de Monsieur Jean-Jacques Ott, administrateur délégué.

Les obsèques auront lieu à Lausanne, samedi 19 février 1972.

Culte au temple de Montriond, à 10 h 30, honneurs à 11 heures.

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Jules GRABER

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, prie toutes les personnes qui l'ont entouré de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Fontainemelon, février 1972.

La famille de Monsieur Marcel BOURQUIN

très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entouré ses remerciements sincères et reconnaissants.

Neuchâtel, février 1972.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion du décès de Madame Adrien ETTER

sa famille exprime sa reconnaissance et ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs.

Les Hauts-Geneveys, février 1972.

La famille de Monsieur Willy SAHLI

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entouré par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Les Hauts-Geneveys, février 1972.

A Neuchâtel et dans la région

Sollicitant l'appui du public, l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens interpellera les Chambres fédérales Des peines plus lourdes pour les trafiquants de drogue

On a ici-même souvent dénoncé l'usage de toutes les formes de drogue, devenues, ces dernières années, plus fréquentes, chez les jeunes en particulier. A juste titre, de nombreuses prises de position, des articles de presse, voire même les témoignages d'anciens drogués ont stigmatisés comme il convenait cette pratique tout en soulignant ses tragiques conséquences. Certains, à Neuchâtel précisément, consacrant même le plus grand de leur temps à l'aide aux jeunes victimes des chanvres indiens, des hallucinogènes et autres stupéfiants.

De son côté, l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens (ONP) soucieux des dangers que représente une augmentation constante de l'usage de la drogue avait organisé, en juillet dernier, une exposition dont le thème était « Apprendre pour ne pas en dépendre ». Véritable information sur les différents types de drogues avec leurs caractéristiques et leurs effets nocifs, cette manifestation, présentée à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, avait rencontré un succès

certain puisqu'elle a vu défiler près de 25.000 personnes.

UN PROBLÈME D'ENVIRONNEMENT HUMAIN

Pourtant, conscient que l'information n'est que la première étape d'un effort « tous azimuts » et qu'une distinction s'impose entre victimes de la drogue et trafiquants, les pharmaciens désirent faire plus et en particulier — tout en invitant le public à les soutenir dans leur démarche — inciter les parlementaires à s'atteler au problème. C'est dans cette intention que l'ONP lance dès ce jour une vaste campagne destinée à recueillir des signatures en grand nombre. Fort de cet appui du public, il présentera bientôt aux Chambres fédérales une pétition leur demandant de procéder sans délai à une révision partielle de la loi sur les stupéfiants. Cette révision devrait alors permettre à la justice d'infliger des peines beaucoup plus lourdes aux trafiquants de drogue. Cela pourrait, à long terme, estimer-t-on, écarter de notre pays les malfaiteurs internationaux.

Préside par le conseiller d'Etat Jacques Béguin cette rencontre réunissant, à la salle des chevaliers, nombre de représentants des autorités cantonales et communales de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel dont M. L. Mauler, président du Grand conseil ainsi que de très nombreux pharmaciens dont M. Béda, président de l'Association suisse des pharmaciens.

M. G. Bourquin, président de l'ONP, s'exprima tout d'abord rappelant qu'une récente enquête faite dans notre pays avait désigné l'environnement comme le problème numéro un. Or la drogue, précise-t-il, est également un problème d'environnement, d'environnement humain qu'il y a mille façons d'aborder. L'ONP s'y emploie sur deux fronts en particulier. C'est tout d'abord l'information et c'était le but de l'exposition de l'an dernier, information qui favorise le dialogue. Mais c'est également la révision d'une législation par trop indulgente pour les trafiquants de drogue, surtout alors qu'apparaissent aujourd'hui sur le marché suisse ces drogues majeures et mortelles que sont l'opium ou l'héroïne.

L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE

C'est ensuite M. Béda, président de la Société suisse des pharmaciens, qui rappela l'importance des contacts qu'il a pu avoir avec les jeunes à l'occasion de la récente exposition sur la drogue à Genève. Si jusqu'ici, ajouta-t-il, il était souhaitable de ne point trop informer, il devient au contraire nécessaire aujourd'hui de le faire et de le bien faire.

M. Carlos Grosjean, chef du département de police, lui succéda pour exprimer tout d'abord son effarement devant l'ampleur du phénomène. Les chiffres qu'il cite à l'appui disent bien, en effet, l'aggravation soudaine de la situation en ce domaine: 10 millions

de drogués occasionnels ou non aux Etats-Unis, dont 100.000 à New-York et six décès par jour!

Cette vague, précise-t-il, est en passe d'atteindre notre pays. Aussi peut-on se féliciter de la campagne aujourd'hui menée par les pharmaciens de notre canton. Pour la justice, ajouta-t-il — quoiqu'elle s'impose et qu'on s'y applique — il est parfois difficile de faire la distinction entre victimes et trafiquants. Pour ces derniers, la clémence des tribunaux ne se justifie pas. A cet égard, selon M. Grosjean, il est très judicieux de proposer une révision de l'article 19 de la loi sur les stupéfiants qui date d'octobre 1951, soit d'une époque où le problème n'avait pas encore pris l'importance qu'on lui connaît aujourd'hui. Cet article et les suivants prévoient en effet pour les trafiquants une amende maximum de 30.000 fr. et cinq ans de réclusion au plus et ceci dans les cas les plus graves. Ce qui est bien peu en regard des sommes d'argent en jeu!

Au cours de la discussion qui suivit, le Dr Jorand, se faisant l'interprète de l'Association des médecins neuchâtelois exprima son appui total à cette nouvelle initiative de l'ONP.

Ainsi donc ces efforts conjugués devraient contribuer sans aucun doute à faire perdre à la drogue beaucoup de l'attrait et du prestige qu'elle représente aux yeux de certains, en particulier des plus traumatisés par des conditions de vie défavorables et d'un milieu familial troublé. La fuite dans le monde du fantasme est bien souvent une fuite sans retour! C'est pourquoi il est judicieux de s'en prendre aux trafiquants en poursuivant un heureux effort d'information et d'aide pratique aux « consommateurs » qui ne sont trop souvent que des victimes.



De gauche à droite: MM. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, Louis Mauler, président du Grand conseil, Jacques Béguin, président du Conseil d'Etat et G. Bourquin, président de l'O.N.P.

AU LYCEUM-CLUB

Madeleine Berry, la princesse de Clèves et Marianne

Pour la seconde de ses causeries sur les héroïnes du roman français Mme Madeleine Berry avait choisi, mercredi soir, au Lyceum-club, la **Princesse de Clèves**, de Madame de La Fayette, et **Marianne**, de Marivaux. C'est Mme Lambelet, présidente du Lyceum-club, qui introduisit, en rappelant que Madeleine Berry est l'auteur de divers ouvrages de critique littéraire, notamment d'un Balzac qui sortira le mois prochain.

Avec la **Princesse de Clèves**, nous abordons la réalité, car même si Madame de La Fayette situe son histoire au XVII^e siècle, à la cour du roi Henri II, en réalité c'est la société de Louis XIV qu'elle décrit. Dans cette cour où règne un tourbillon de fêtes perpétuelles et où l'on ne distingue plus le bien du mal, Mlle de Chartres fait une entrée remarquée, tant la vertu confère d'éclat à une jeune personne qui a de la beauté et de la naissance.

Surpris par tant de grâces, le prince de Clèves conçoit pour elle une passion extraordinaire et il l'épouse. Mais il n'est bruit à la cour que du beau duc de Nemours, et lorsqu'il paraît et qu'il aperçoit la princesse de Clèves, c'en est fait de l'un comme de l'autre. La princesse que sa mère avait mise en garde contre les pièges de l'amour, est saisie d'épouvante devant la violence du sentiment qui s'est emparé d'elle. Et comme elle est résolue à demeurer vertueuse, elle décide d'en faire l'aveu à celui qui est le premier concerné, c'est-à-dire à son mari.

Cette scène pathétique a paru invraisemblable à de bons critiques, mais quel autre recours s'offrait à une femme aussi jeune, dans une cour où régnaient tous les machiavélismes? Son époux n'est-il pas son tuteur naturel? La situation ensuite se complique, la calomnie fait son œuvre, M. de Clèves meurt, mais la princesse refuse obstinément d'épouser le duc de Nemours. Est-ce par

vertu? Oui, mais aussi par faiblesse, car elle redoute de la perdre en l'épousant. Et elle termine sa vie en donnant les preuves d'une sainteté inimitable.

En fait, la princesse de Clèves est une janséniste de l'amour, car elle a le visage déshabillé d'une femme que l'honneur et la vertu conduisent au désespoir, une fois connu le fond du cœur humain. Avec la Marianne de Marivaux, nous quittons les crimes irréparables de la vertu et nous lions connaissance avec une femme beaucoup plus proche de nous, qui met tout en œuvre pour parvenir, même la vertu. Du grand monde nous descendons dans le monde, et même le demi-monde.

Née de parents inconnus, Marianne est placée chez Mme Dutour par M. de Cimal, un tuteur qui cherche à abuser de sa jeunesse. Quelle attitude la jeune fille va-t-elle adopter? Elle se laisse guider et conseiller par Mme Dutour, qui l'invite à tout prendre et tout recevoir, mais sans aimer, car dans la vie il y a moyen de tout accommoder. Si un homme vous achète des nippes, ne lui dites pas: allez-vous-en, puisqu'elles sont payées. En revanche, s'il vous demande de l'amour, allez doucement. Il faut du temps pour que vous aussi l'aimiez, du temps encore pour que cet amour augmente. Vous aurez là l'excuse de votre sagesse. Cependant le temps passe, et les présents viennent, sans qu'il soit nécessaire d'aller les chercher.

Si bien instruite, Marianne essaie ses grâces, le dimanche, à l'église, de telle sorte que les femmes blémissent et que les hommes admirent. Nous ne retracerons pas ici la suite de l'histoire, avec Mme de Miran, Valville et la jeune Anglaise. Rappelons simplement la scène succulente au cours de laquelle Mme Dutour échange les injures les plus pittoresques avec un cocher; c'est de l'excellente comédie.

La « Chaîne du troisième âge »

Liste des dons reçus au 17 février 1972, à midi, compte de chèques postaux 20-1888 à Neuchâtel « Chaîne du troisième âge »:

Report du 16 février 18.451 fr.; Martial-André Richard, Brelingen (Allema-

gne) 10 fr.; Anonyme, Champ du Moulin 20 fr.; T.Z. Colombier 20 fr.; Couple retraités, Serrières 10 fr.; J.W. Coffrane 10 fr.; Mamy, Peseux 100 fr.; Groupe gymnastique du 3^e âge, Marin 150 fr.; Total: 18.771 francs.

COLOMBIER

Double collision devant CESCOLE: un blessé

Hier à 11 h 20, M. Michel Humbert-Droz, domicilié à Neuchâtel, circulait au volant de sa voiture de Neuchâtel en direction de Boudry. A la sortie de Colombier, à la hauteur de l'événement, il perdit le contrôle de sa machine qui vint heurter un camion piloté par M. Edwin Meier, domicilié à Dielsdorf (ZH), qui circulait en sens inverse. Sous l'effet du choc, la voiture se plaça en travers de la route.

A ce moment, elle fut encore heurtée par l'auto qui la suivait et qui était conduite par M. Augustin Lopez, domicilié à Cortaillod. Seul M. Humbert-Droz a été blessé. Souffrant de diverses plaies au visage et aux jambes, il a été conduit par l'ambulance de la ville à la Providence. Les dégâts sont assez importants.

LA CRIMINALITÉ DANS LE CANTON DES STATISTIQUES RASSURANTES

Un confrère affirmait récemment que depuis 1969, la criminalité avait augmenté de 112 % dans le canton de Neuchâtel, alors qu'aux Etats-Unis d'Amérique, dans la même période, ce taux ne se serait élevé que de 80 %.

Comment se présente réellement le problème dans le canton? M. Samuel Huguenin, du département de justice, considère qu'il faut toujours faire preuve d'une extrême prudence lorsqu'on aborde la question de la criminalité.

En effet, pour avancer des comparaisons valables, on doit avant tout tenir compte de l'évolution démographique, et y incluant tous les résidents. D'autre part, il est difficile de faire des comparaisons dans un immense pays comme les Etats-Unis d'Amérique, où le taux de criminalité est beaucoup plus élevé dans un Etat surpeuplé comme celui de New-York que dans l'Alaska, par exemple.

En Suisse, selon les statistiques fédérales, en 1969, on a enregistré 20.000 délits (dont 4565 commis par des étrangers), alors qu'en 1959, il y en avait 21.547 (3279 étrangers), soit 1547 de moins en dix ans.

En ce qui concerne le canton de Neuchâtel, on a enregistré en 1969, 543 délits au lieu de 774 en 1959, soit 231 de moins en l'espace de dix ans.

Parmi les délits les plus graves (atteinte à la vie et à l'intégrité), on enregistre, pour le canton, 39 cas en 1969 au lieu de 69 en 1959, soit 30 de moins.

En 1970, sept affaires sont passées devant la Cour d'assise du canton, au lieu de 9, en 1960.

Bien entendu, les chiffres sont beaucoup plus élevés lorsqu'on aborde les dossiers reçus par les tribunaux de police et correctionnels du district. En 1971, dans le canton, on comptait 2214 affaires relevant du tribunal de police et 53, du tribunal correctionnel.

Mais on ne peut pas inclure ces chiffres dans le taux de la criminalité, car la plupart des cas concernent des infractions à la loi sur la circulation routière. Quant aux tribunaux correctionnels, ils se sont occupés surtout de délits comme le vol, l'abus de confiance, l'escroquerie, etc.

LES PÉNITENCIERS SE VIDENT

Un autre fait est positif: les pénitenciers se vident. Celui de Bellechasse, par exemple, a accueilli 532 détenus en 1969 (560 en 1968) et, en 1971, a enregistré une diminution du nombre de journées de détention par rapport à l'année précédente. Et le pénitencier pour femmes de Rolle, qui rassemble les détenues de toute la Suisse romande, ne comptait que sept prisonnières, récemment.

Un des aspects les plus préoccupants de la criminalité est la délinquance juvénile, mais dans le canton, la situation n'est pas alarmante. En 1970, l'autorité tutélaire n'a traité que 24 affaires relevant d'une certaine gravité.

LA DROGUE

Pourtant, le problème qui préoccupe le plus les autorités, en ce moment, est celui

de la drogue. Comme on le sait, en 1971, de nombreux jeunes, provenant de tous les milieux sociaux, ont été impliqués dans des affaires de drogue et cette année encore, d'autres cas ont été soumis à la justice neuchâteloise.

La drogue, nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises dans ce journal, est un phénomène récent en Suisse, qui reflète en premier l'existence de graves problèmes familiaux provoqués souvent par la démission des parents, les conflits entre générations et le désarroi de nombreux jeunes qui ne parviennent pas à s'intégrer à la société de consommation.

Néanmoins, dans le canton, les cas de drogue enregistrés jusqu'ici, n'ont pas eu une influence particulière dans les nombreuses affaires dont les tribunaux ont à s'occuper.

Comme on le constate, la criminalité, en pays neuchâtelois, est en régression. Le problème existe cependant et il n'est pas nouveau. Les autorités sont conscientes du péril représenté par ce fléau social et leur souci constant est que le taux, de la criminalité n'augmente pas.

J.P.

CORCELLES - CORMONDRECHE

Le Viet-nam sous un angle nouveau

(c) Les nombreux auditeurs qui assistèrent, dimanche soir, dans l'ancienne chapelle indépendante du bas de Corcelles, à une conférence, y ont acquis des renseignements et des conceptions — au point de vue religieux — que tout un chacun n'imaginait même pas. Les dirigeants de la paroisse réformée ont eu l'excellente idée de faire venir M. Jacques Motu, un pasteur genevois rentré tout récemment d'un long séjour au Viet-nam avec une moisson de renseignements quasi étonnants et inconnus certainement.

Bien que ce compatriote, qui avait présidé le culte du matin au Temple, s'en soit tenu strictement au thème « Les chances du facteur religieux dans la recherche de la paix au Viet-nam », son exposé a ouvert bien des yeux sur ce qui se passe dans ce grand pays... dont on ne parle que pour annoncer des événements militaires. Et dans lequel la vie religieuse conserve une intensité, bien qu'il faille l'assortir avec les malheurs et événements qu'on connaît. Le conférencier s'en est tenu surtout au Viet-nam du Sud, mais a souligné intensément l'intérêt de son public, intérêt augmenté encore par une série de diapositives étonnantes révélant. La relation, tout particulièrement, d'une récente entente de caractère exclusivement ecuménique est bien digne d'encourager tous ceux qui, chez nous, mettent leur foi dans cette orientation. Le pasteur a pu, quasi, toucher du doigt l'œuvre bienfaitrice des délégués du CICR qui travaillent dans ce pays. Le moins qu'on puisse affirmer de cet exposé, c'est qu'il laissera chez ses auditeurs des idées nouvelles qu'ils ne sont pas près d'oublier.

Le lac de Neuchâtel, ce perpétuel assoiffé La situation devient cependant alarmante: depuis le mois de janvier, le niveau est en dessous du minimum admis et les eaux ne cessent de s'abaisser encore!

Le lac de Neuchâtel serait-il un assoiffé incorrigible? Tout, mais absolument tout, au vu de l'infidélité de ses eaux, permet de le supposer. Durant l'année 1971, (particulièrement pendant les mois d'été) on a souffert de la chaleur. Les pluies n'ont pas été nombreuses, c'est un fait. Néanmoins, avec la deuxième correction des eaux du Jura, des assurances formelles avaient été données: plus jamais le lac ne descendrait au-dessous du niveau minimum admis, 428 m 80. La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat n'avait donc plus aucun souci à se faire, puisqu'il était prévu qu'elle puisse aborder partout. D'autre part, il était également promis qu'aucune inondation ne pourrait plus se produire.

Les assurances sont des paroles destinées à ne pas inquiéter l'opinion publique. Les faire c'est bien. Les tenir, comme nous le verrons, est une autre histoire. On sait en effet que la région des trois lacs étant marécageuse, elle fit l'objet d'un assainissement appelé « correction des eaux du Jura ». Puis, comme on l'apprend encore aujourd'hui dans les écoles, en novembre et en décembre 1944, l'abondance des chutes de pluies et la crue des rivières qui en résulta, provoquèrent une hausse importante du niveau des trois lacs.

Ces niveaux dépassèrent alors de beaucoup ceux fixés une vingtaine d'années auparavant par la commission technique intercantonale comme limites d'inondations. C'est ainsi que le lac de Morat atteignit la cote 431 m 83 dépassant de 1 m 13 la limite; le lac de Neuchâtel 431 m 18 (+ 83 cm) et le lac de Biémme 431,30 (+ 1 m 05). Vingt-huit kilomètres carrés furent submergés par l'élément liquide et les dégâts occasionnés, notamment aux cultures et aux nombreuses maisons de week-end bâties le long des rives, s'élevèrent à un million et demi de francs.

UN NOUVEAU PROJET

Comme après les précédentes inondations, une conférence intercantonale se réunit à Berne. Il fut convenu que des études devraient être entreprises immédiatement en vue de dresser un nouveau projet de correction dont l'exécution serait susceptible d'améliorer la situation,

tout en restant d'un coût proportionné aux avantages qui en résulteraient. De nouveau, le Service fédéral des eaux se mit au travail. Il commença par dresser un tableau synoptique des diverses solutions déjà étudiées et certains points d'anciens projets furent retenus. Parallèlement, il fallait rassembler les données topographiques géologiques et hydrologiques nécessaires à l'établissement du projet et procéder à toute une série de relevés sur le terrain afin de déterminer l'état comme la capacité d'écoulement des ouvrages existants.

Ces travaux préparatoires permirent d'établir un nouveau plan de correction des eaux du Jura qui fut soumis en 1948 aux cantons riverains. Cependant, le souvenir des inondations s'effaçait... Il a fallu que les lacs débordent encore une fois en 1951 pour que le sujet revienne sur le tapis. Des promesses furent faites. Une commission spéciale se chargea de revoir tout le problème. On connaît la suite! Ce n'est qu'en 1962 que débütèrent les différents travaux dans la Broye. On s'occupa de la Thielle une année plus tard.

EN DESSOUS DU MINIMUM ADMIS PENDANT PRESQUE TOUT L'HIVER

Aujourd'hui, ces corrections des eaux étant presque achevées, le niveau du lac de Neuchâtel a sensiblement diminué, puisque la hauteur normale a passé de 431 m 18 à 429 m 30. Comme déjà dit, le minimum admis en cas de forte sécheresse est de 428 m 80. Or, depuis le 20 janvier et ceci presque continuellement, le lac n'a cessé d'être en dessous de cette limite fatidique.

Pour la Société de navigation, il y a deux ans encore, ce fait aurait posé de sérieux problèmes. Les responsables auraient leurs temps grisonner d'un seul coup. La situation pourtant s'est nettement améliorée. — Eh oui, comme en été avec une situation normale, nous avons encore des difficultés pour acoster dans des ports comme Estavayer-le-Lac, Concise, Saint-Aubin, etc., il aurait fallu, cet hiver, renoncer à desservir Cudrefin et Portbalban si d'importants travaux n'avaient été menés à chef, explique M. Roger Matthey, directeur de la Société

de navigation pour les lacs de Neuchâtel et de Morat.

On sait en effet qu'à Cudrefin les bateaux, pour atteindre le débarcadère, devaient suivre un chenal. Maintenant le débarcadère est en plein lac et les bateaux peuvent bénéficier d'un tirant d'eau suffisant. A Portbalban, les autorités ont consenti un sacrifice financier de plus de 100.000 francs pour des dragages très importants. Les trois courses quotidiennes des unités de la Société ne sont donc pas compromises. Il n'en reste pas moins que la situation est alarmante.

Si la sécheresse ne peut être combattue, par contre on est chaque année, au mois de mars, en droit d'espérer de fortes chutes de pluies et de neige mouillée et un apport substantiel de la fonte des neiges. Cette année l'attente ne se fera pas sans anxiété. Le niveau du lac, samedi passé encore, était d'environ 20 cm en dessous du minimum admis. Les pluies de dimanche ont relevé le niveau de 6 à 7 cm, mais depuis il diminue régulièrement. Alors? Les forces motrices bernoises ne seraient-elles pas un peu responsables de cet état de fait, puisque ce sont elles qui assurent le ravitaillement des usines bordant l'Aar. — Rien, ne peut être reproché aux responsables de l'alimentation en eau des usines bordant l'Aar, s'étonne M. Matthey. Des limites ont été fixées. L'été passé, malgré la sécheresse, les vannes du grand bassin créé par la correction des eaux du Jura n'ont pas été ouvertes irrésistiblement, le minimum admis n'ayant jamais été dépassé.

DES CONSÉQUENCES PAS TRÈS RÉJOISSANTES

Admettant que les responsables observent une correction exemplaire et cherchent à maintenir au lac de Neuchâtel un niveau maximum, où trouver alors une réponse au phénomène, puisque des assurances formelles furent données: le lac ne descendrait plus au-dessous des 428 m 80? Mystère. Hier matin le niveau était de 428 m 67. Le déficit en eau de pluie, de ruissellement et de fonte ne saurait être contesté. Mais que le niveau du lac ait encore tendance à baisser est alarmant!

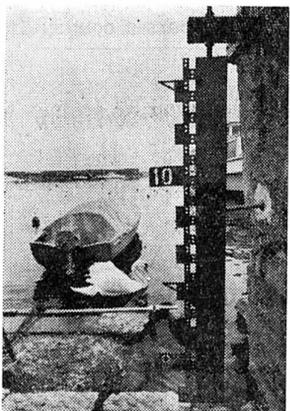
Les conséquences directes en sont

l'augmentation du taux de pollution, la perturbation de la vie aquatique, sans parler des inconvénients pour les pêcheurs et les riverains.

Comme la fonte des neiges du Jura est d'un apport négligeable pour le lac de Neuchâtel et, par contre, grâce à l'Aar, peut bénéficier de celles de l'Alpe, il conviendrait, avant celles-ci, de trouver rapidement une réponse au phénomène. Car si la situation devait s'éterniser, la Société de navigation serait obligée, cet été, de supprimer certains services dans des ports ne garantissant pas la sécurité de manœuvre.

L'heure n'est donc plus à la plaisanterie. Les assurances données lors de la deuxième correction des eaux du Jura n'ont été qu'en partie tenues.

J. N.



Depuis le mois de janvier, le niveau du lac est constamment en dessous du niveau minimum de 428 m 80. (Photo J.-P. Bailloid)

La neige dans le Jura neuchâtelois

	PISTES	REMONTEES
TETE-DE-RAN	35-40 POUFREUSE	BONNES FONCTIONNENT
LA VUE-DES-ALPES	20-40 DURE	BONNES FONCTIONNENT
LA CORBATIERE/ LA ROCHE-AUX-CROCS	35-40 DURE	BONNES FONCTIONNENT
LES BUGNETS/ LES SAVAGNIERES	30-50 DURE	BONNES FONCTIONNENT
LE PAQUIER/ LE CRET-DU-PUY	30-50 POUFREUSE	BONNES FONCTIONNENT
BUTTES-LA ROBELLA/ CHASSERON NORD	20-50 POUFREUSE	BONNES FONCTIONNENT
LA CHAUX-DE-FONDS/ CHAPEAU RABLÉ	20 PRINTEMPS	BONNES FONCTIONNENT
LE LOCLE/ GOMMARTEL	20 POUFREUSE	BONNES FONCTIONNENT
CHAUMONT	15-25 DURE	PRATICABLES -

PISTES BALISÉES PRATICABLES POUR SKI DE RANDONNÉES A TETE-DE-RAN, LA VUE-DES-ALPES, LA CHAUX-DE-FONDS, LA ROBELLA, LES CERNETS-VERRIERES.

AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT
DES FINANCES
Avis aux contribuables

Les contribuables sont informés qu'un exemplaire de la

LISTE OFFICIELLE
DES COURS 1972

est déposé dans chaque commune et qu'ils peuvent consulter gratuitement cette brochure au bureau communal. Cette liste des cours indique la valeur imposable au 1er janvier 1972 de tous les titres cotés.

Administration cantonale
des contributions



INSTRUCTION PUBLIQUE
Université de Neuchâtel
Faculté de droit et
des sciences économiques

MISE AU CONCOURS

Un poste
professeur ordinaire
de science politique
(éventuellement professeur assistant)
à l'Université est mis au concours.

Entrée en fonction : 15 octobre 1972.

Charge :
chaire globale complète.
Traitement légal.
Obligations légales.

M. Maurice Erard, directeur de l'Institut de sociologie et de science politique (Pierre-à-Mazel 54 - 2000 Neuchâtel, tél. 25 59 90) fournira les renseignements complémentaires désirés.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux et références, au département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 mars 1972.

COURS ANNUELS

de l'Ecole cantonale d'agriculture
de Cernier (NE)

L'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier est seule, en Suisse romande, à même de donner, par ses cours annuels, d'une durée de deux ans, une formation professionnelle complète, théorique et pratique, aux jeunes gens désirant se vouer à l'agriculture.

Les élèves qui suivent ces cours avec succès obtiennent le Certificat de fin d'apprentissage pratique et le diplôme de connaissances théoriques agricoles.

Possibilité, par la suite, d'accéder à une formation technique plus poussée, (Technicum agricole, voire études d'ingénieur agronome, selon formation préalable).

L'enseignement se donne sur un domaine de 92 ha dont 30 ha sont affectés à l'économie de montagne.

L'Ecole dispose, par ailleurs, de toutes les installations que nécessite une agriculture moderne et progressiste.

Durée des études : 2 ans.
Examen d'admission : le 5 avril 1972.

Ouverture des cours : 12 avril 1972.

Pour prospectus et programme d'enseignement, s'adresser à la direction de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier (NE), No postal 2053.



Commune de Colombier

La commune de Colombier cherche, pour ses services,

une sténodactylo

(à la journée
ou à la demi-journée)

Traitement selon l'échelle des traitements de la commune de Colombier, semaine de 5 jours, caisse de retraite. Entrée en fonction : le 1er juin 1972 ou date à convenir.

Adresser les offres de service, avec photographie et curriculum vitae, au Conseil communal, sous pli fermé portant la souscription « postulation », jusqu'au 26 février 1972.

CONSEIL COMMUNAL



COMMUNE DE PESEUX

Mise au concours

Ensuite de la démission du titulaire, un poste

d'agent de la police locale

de Peseux est mis au concours avec entrée à convenir.

Les intéressés peuvent s'adresser à l'administration communale, tél. (038) 31 32 55, pour obtenir tous renseignements sur ce poste.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être envoyées au Conseil communal de Peseux jusqu'au lundi 21 février 1972, à 14 heures.

Peseux, 9 février 1972

Conseil communal

IMMEUBLES

A vendre

AUX BRENETS

en plein centre, Immeuble locatif de 4 appartements, garages et magasin.

Pour traiter, s'adresser à l'Etude Alain Matthey, rue de France 11, 2400 Le Locle. Tél. (039) 31 10 92.

A vendre
chalet

au bord du lac de Neuchâtel, sur la rive droite (Cudrefin-VD). Fr. 97.000.—
Tél. (061) 33 60 31, de 17 h 30 à 20 heures.

On cherche à acheter terrain à bâtir, environ 200 m², si possible dans le voisinage du lac de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres OFA 4861 R à Orell Füssli, Publicité S.A., case postale, 5001 Aarau.

On cherche à acheter au Val-de-Ruz

MAISON

ou ferme (habitable immédiatement ou à rénover), pour deux familles. Tél. (038) 53 32 17.

A louer, tout de suite ou pour date à convenir, au centre de Neuchâtel,

locaux commerciaux

Encore disponible un demi-étage (environ 115 m²). Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à l'est de Neuchâtel

locaux industriels
ou administratifs

respectivement de 360 et 540 m².

Libres immédiatement.

Faire offres sous chiffres P 900.034 n à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer à Saint-Aubin, immédiatement ou pour date à convenir, dans immeuble neuf,

ATTIQUE

comprenant grand séjour avec cheminée, cinq chambres, salle de bains, W.-C. douches, cuisine et chambre de ménage équipées, terrasse panoramique avec barbecue, garage double.

Faire offres écrites à la direction de la Banque Cantonale Neuchâteloise, 2001 Neuchâtel.

Bel appartement
meublé

3-4 pièces, tout confort, neuf, au centre de Saint-Blaise, avec vue sur le vieux village, le lac et les Alpes, ameublement de qualité. Usage des facilités communautaires (piscine, etc.). Fr. 925.— par mois, plus charges. Tél. (038) 31 66 55, pendant les heures de bureau.

A louer à Chez-le-Bart

appartement
de 4 pièces

hall, cuisine, salle de bains et terrasse, dès le 1er mai 1972. S'adresser à : Fiduciaire F. ANKER, case postale 6, Saint-Aubin. Tél. (038) 55 16 49.

VILLA NEUVE

à Saint-Blaise, vue étendue, jardin d'agrément, grande terrasse, 5 pièces, 2 salles d'eau, garage, 1200 fr. par mois. Tél. 33 36 07.

A louer à l'est de la ville, dès le 24 février 1972,

appartement
de 5 pièces
vue imprenable

Tout confort - cheminée de salon. Loyer mensuel Fr. 750.—, charges comprises. Service de surveillance de l'immeuble serait éventuellement à assumer. FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A LOUER

CERVIA ADRIATIQUE
MAISONS ET APPARTEMENTS
DE VACANCES à louer.
Prix modérées. Avant le 8 juillet et après le 12 août prix d'après saison.
J.P. Trümpler, Eschenweg 10
6340 Baar, téléphone 042/315245/315244

BAUX A LOYER
au bureau du journal
du journal

A louer, dans nouvel immeuble résidentiel, à la Coudre-Hauterive,
magnifique APPARTEMENT de 5 pièces

avec tout confort, grand balcon, vue étendue imprenable. Libre dès le 24 mars 1972. Loyer : Fr. 830.— + charges. Garage : Fr. 70.—
Téléphoner au 31 46 92.

A louer au centre de la ville, bord du lac, pour le 15 mars 1972 ou à convenir

appartement spacieux

160 m², remis à neuf ; 4 pièces + cuisine, bains, W.-C. séparés, dépendances.

Tél. (038) 25 17 16.

A louer à Cortaillod, chemin des Polonais 16,

appartement

de 3 pièces, 2me étage, dans immeuble neuf ; 375 fr. + charges 45 fr. Libre le 24 juin 1972.

S'adresser à E. Sandmeyer, Planches 13, 2016 Cortaillod. Tél. 42 19 34.

Verbier (VS)

A louer

chalet
de 2 appartements

de 6 lits, confort, soleil, tranquillité, du 26 février au 11 mars 1972, ainsi que septembre et juin.

BAS PRIX.

A. MARGUET, SAXON.

Tél. (026) 6 22 49 (heures de travail).

Verbier (VS)

A louer
2 appartements de vacances
avec tout confort, 3 chambres, 7 lits, 250 fr. ; 2 chsmbres, 4 lits, 180 fr. la semaine.
Tél. 51 26 45.

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons
pour notre personnel

APPARTEMENTS DE :

2, 3 et 4 pièces, à Neuchâtel ou région ouest de la ville, jusqu'à Boudry. Loyers raisonnables. Prière de faire offres écrites ou de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 238.

Fabriques de Tabac Réunies S.A., Neuchâtel.

NOVOTEL INTERNATIONAL
cherche à louer, pour fin avril,

chambres
ou appartements

région Saint-Blaise - Thielle.

Ecrire ou téléphoner à :



Novotel International
Case postale 138
1215 Genève 15.
Tél. (022) 93 13 03.

Nous cherchons
pour notre personnel

APPARTEMENTS DE :

2, 3 et 4 pièces, à Neuchâtel ou région ouest de la ville, jusqu'à Boudry. Loyers raisonnables. Prière de faire offres écrites ou de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 238.

Fabriques de Tabac Réunies S.A., Neuchâtel.

LOCAUX

d'une surface de 200 à 400 m², plain-pied, si possible avec vitrine, région Neuchâtel.

Adresser offres écrites à AN 421 au bureau du journal.

On cherche à louer périodiquement (éventuellement à l'année)

2 à 3 pièces

à Chaumont.

Adresser offres écrites à PS 324 au bureau du journal.

Nous cherchons
appartement
4 — 5 pièces,
à

Colombier
tél. (032) 41 94 84
ou (032) 7 35 34.

On cherche, pour employée,
chambre indépendante

au centre. Tél. 25 16 86, à partir de 13 heures.

Offres d'emplois

Hôtel de la Paix, cherche

sommelière
Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. 53 21 43.

Hôtel-restaurant du Rocher, Neuchâtel, cherche

sommelière
ou sommelier

Entrée 1er mars ou date à convenir ; 2 jours de congé.

Bon gain.

Tél. (038) 25 50 98.

RESTAURANT BEAULAC, Neuchâtel, cherche

sommelières
ou sommeliers

pour entrée immédiate et dates à convenir. Téléphoner au 24 42 42 ou se présenter.

METRO BAR à Neuchâtel cherche, pour date à convenir,

sommelière

deux horaires.

Congé le dimanche.
Tél. (038) 25 18 86.

PRIX POPULAIRES
UN BOUQUET DE BONNES AFFAIRES

DES PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

UN BEAU CHOIX A TOUS LES RAYONS

DES ARTICLES DE QUALITÉ

PROFITEZ DE NOS OFFRES

QUELQUES JOURS ENCORE!

Gonset

YVERDON NEUCHÂTEL DELÉMONT FLEURIER ORBE CHATEAU-D'ŒX VALLORBE LE SENTIER
STE-CROIX LAUFON ESTAVAYER NYON MONTHÉY MARTIGNY SAXON SION SIERRE VIEGE

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Pour les futures mamans,
les nouveautés 72 sont là !

Ensemble Courtelle:

Casaque sans manches + pantalon
coloris assortis **115.-**

Robe chasuble
à partir de **52.-**

Robe courtes manches
à partir de **60.-**

Robe longues manches
à partir de **68.-**

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

...parce que le printemps est là !



...oui, en février ! Un vrai printemps s'est installé à tous nos étages, dans tous nos rayons. Partout des fleurs, des couleurs, des senteurs. Partout de gaies nouveautés, des avant-premières. Une musique légère et parfumée vous aide à oublier l'hiver encore présent, sauf dans notre magasin.

Fureur ce printemps: blouses crépon en couleurs vives. Mais alors dans toutes les couleurs. Des blouses à porter fermées, ouvertes, dessus, dedans jupes ou pantalons, nouées ou dénouées... Aussi avec des cravates folles, audacieuses, impeccables. Les couleurs de nos blouses printemps: blanc, jaune, marine, turquoise, orange, vert, rouge, brun, rose, bleu ciel, beige, bleu clair. Tailles 38 à 46: Fr. 29.90. Des cravates à pois, le grand hit de la saison, une gamme de 8 coloris: 9.90. Broche fantaisie: 1.95

armourins
DECOUVRIR LE MONDE
VOYAGES INNOVATION

Prix de gros pour ménagères au

DISCOUNT

boucherie H. Vonlanthen,
à la halle aux viandes,
à Neuchâtel,
rue Fleury.

Ouvert tous les samedis aux heures du marché.

Avec chaque rôti vendu, en cadeau un saucisson, valeur environ 3 fr. 50.

TRAVAUX DE SOUDURE MONTAGE DE TUYAUTERIE CHAUFFAGES - VENTILATION INSTALLATIONS SANITAIRES

de tous genres, avec ou sans préparation technique, en régle ou à forfait, peuvent être entrepris IMMÉDIATEMENT et à des CONDITIONS AVANTAGEUSES.

pārli + cie

BIENNE,

4-6 rue Renfer.

Tresse au beurre

En fin de semaine, quel plaisir de se retrouver en famille autour d'un petit déjeuner ou d'un brunch sympathique ! Rien ne vaut une tresse au beurre, faite uniquement avec du beurre et du lait frais, tressée à la main, badigeonnée d'œuf et dorée à point. Elle est fameuse, la tresse au beurre MIGROS !

Tresse de 650 g Fr. 2.- (1 kg 3,07')

«Bon dimanche à tous»

- Votre

MIGROS



OFFRES D'EMPLOIS

FERRONNERIE GENEVOISE S.A.

cherche, pour entrée à convenir,

un serrurier qualifié

possédant si possible certificat de maîtrise, parlant parfaitement le français, capable d'assumer une fonction de cadre dans le secteur serrurerie générale.

Préférence sera donnée à candidat ayant de l'expérience dans le domaine des soumissions et ayant déjà dirigé du personnel. Nous offrons place intéressante et d'avenir, semaine de 5 jours, 4 semaines de vacances.

Prière de téléphoner au (022) 36 74 26 afin de prendre rendez-vous.

Aimez-vous une ambiance de travail jeune et dynamique ?

Si c'est le cas, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous cherchons pour notre direction technique à Berne une

secrétaire

de langue maternelle française.

Nous vous offrons la liberté d'organiser votre travail, une machine à écrire IBM à boules, l'horaire anglais (08.00 - 12.00 / 12.45 - 17.00), un salaire adapté à vos capacités, des prestations sociales avantageuses.

Nous souhaitons que vous possédiez de bonnes connaissances d'allemand et des notions d'anglais, un diplôme commercial ou une formation équivalente et quelques années de pratique. Entrée en service : immédiatement ou à convenir.

RADIO-SUISSE

Société anonyme de télégraphie et téléphonie sans fil. Division technique, case postale, 3000 Berne 25. Tél. (031) 41 33 31, demander M. A. Scheidegger.

NESTLÉ

cherche pour son Centre de calcul (en vue de l'installation d'un ordinateur 370-145) des

opérateurs-pupitreurs

expérimentés sur ordinateur 360-40 (disques 2314 - bandes 2401 - OS).

Prière d'adresser vos offres à :

SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A., département du personnel (Réf. FN) case postale 352, 1800 Vevey. Téléphone (021) 51 01 11, Interne 3107).

NESTLÉ



BANQUE CANTONALE NEUCHÂTOISE
Neuchâtel

cherche, pour date à convenir,

2 jeunes employés qualifiés
(ou employées)

de langue maternelle française, disposant d'une bonne formation et manifestant de l'intérêt pour une activité variée dans les secteurs : titres, caisse, agences.

Postes stables, dans une ambiance de travail agréable.

Adresser offres détaillées et copies de certificats au chef du personnel de la Banque Cantonale Neuchâtoise, Place Pury, Neuchâtel.

Même plus chère, elle
serait encore avantageuse.

Car son prix est modeste par rapport à ce qu'elle offre: 104 CV SAE, 1586 cc, 4 cylindres, arbre à cames en tête, vitesse de pointe 165 km/h, rapport poids/puissance 10,5 kg/CV, des accélérations fougueuses et une grande réserve de puissance, freins assistés à double circuit avec disques à l'avant, graissage tous les deux ans ou tous les 48000 km, pare-brise

Mazda 616
dès Fr. 9.900.-

en verre feuilleté, glace arrière chauffante, sièges-couchettes avec appui-tête, un intérieur luxueux pour cinq personnes.

En plus, la proverbiale qualité de Mazda, pionnier parmi les dynamiques constructeurs japonais. Mazda 616 — 3 modèles.

MAZDA

Mazda de Fr. 7.750.- à Fr. 15.200.-

17 modèles MAZDA: 1000 7750.-; 1300 8750.-; 616 STD 9450.-; DX 9990.-, Coupé 10700.-, Combi 10950.-; 616 STD 9900.-, DX 10950.-, Coupé 11950.-, Autom. 12500.-; 1800 12700.-, Combi 13900.-; R100 11950.-, RX3 DX 13500.-, Coupé 13900.-; RX2 SDX 14700.-, Coupé 15200.-



Plus de 200 concessionnaires et agents MAZDA en Suisse

24 44 24 Garage Poudrières 038 25 22 33 Boudvilliers Rossetti 038 36 15 36 Buttes Grandjean 038 61 25 22 La Chaux-de-Fonds Seydoux 039 22 18 01 Le Locle Brigodol 039 31 30 58 Saint-Blaise Blaser 038 33 28 77 Importateur Blanc & Paiche SA Genève 022 46 89 11 NE Neuchâtel Pathéy 038



S.A. CRESSIER 2088 (NE)
Fabrique de produits alimentaires

engage

homme volontaire et propre
(éventuellement couple)

pour une période de 2 à 3 mois, pour l'entretien des locaux communs de l'usine ainsi que du bâtiment administratif.

Horaire : de 14 h à 19 h 30 ou à convenir.

Bon salaire.

Prière de téléphoner au (038) 47 14 74.

Nous engageons

un fraiseur

pour notre département petit outillage.

KYBURZ & Cie S.A., Indiennes 9, 2074 Marin.
Tél. (038) 33 33 61.

PETITPIERRE & GRISEL S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une

EMPLOYÉE DE COMMERCE

s'intéressant à la facturation. Travail varié et agréable.

Les candidates intéressées sont priées d'adresser leurs offres à la Direction de Petitpierre & Grisel S.A., avenue de la Gare 49, 2002 Neuchâtel.

LIBERTÉ

La liberté, surtout dans le travail, est un bien précieux.

Vous plairait-il de travailler de façon indépendante, avec une équipe jeune et dynamique ?

Nous sommes une entreprise moderne, qui offre des avantages sociaux et l'horaire libre. Fixe proportionnel, assurance et vacances payées.

Si vous avez :

- entre 6 et 8 heures par jour à nous consacrer
- le téléphone
- votre voiture personnelle ou un moyen de locomotion
- une bonne présentation doublée d'une bonne culture générale

vous êtes les collaborateurs et collaboratrices dont nous avons besoin et vous pouvez, après formation, devenir

DÉLÉGUÉ (E)

Région :

Neuchâtel, Fribourg, la Chaux-de-Fonds, Jura.
Tél. (038) 24 70 65 pour rendez-vous.

Restaurant du Jura, à Neuchâtel, engagerait pour le 1er mars ou date à convenir :

fille ou dame
de buffet
employé (e)

pour l'office et le passe.

Prière de se présenter ou de téléphoner au (038) 25 14 10.

RESTAURANT DE LA GARE, LA NEUVEVILLE, actuellement en vacances, cherche pour début mars ou à convenir

sommelière

Bons gains, 2 jours de congé par semaine.

Tél. (038) 51 13 72, de 17 à 20 heures.

DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour notre fille (16 ans), dans famille d'académicien,

place pour une année
en Suisse romande

pour aider au ménage et garder les enfants.

Entrée : 15 avril 1972.
J. Oswald, Hofackerstrasse 42,
8953 Dietikon, tél. (01) 88 39 74.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

AU THÉÂTRE ABC: «BEUTE» DE JOE ORTON

DES SITUATIONS QUI NE MANQUENT PAS DE SEL...

Voici quelque temps, on avait pu nourrir à bon droit certaines inquiétudes sur le sort de la seule troupe théâtrale d'expression allemande de la Chaux-de-Fonds. En effet, à la suite de la défection de quelques-uns des comédiens amateurs constituant la troupe dirigée par Ernest A. Leu, on pouvait craindre la dissolution pure et simple du groupement dont l'apport à la vie culturelle de la cité est extrêmement précieux tant sur

le plan linguistique — particulièrement dans un pays pluri-lingue — que par le niveau des ambitions dont ne se sont jamais départis ces passionnés de théâtre. Mais après une période d'incertitude, un groupe « d'anciens » réunis autour de E. Leu auquel s'était joint un jeune Chaux-de-Fonnier de langue maternelle française, réussissait à surmonter toutes les difficultés et à mener à chef une nouvelle fois la mise en scène d'une pièce qui viendra enrichir un répertoire déjà fleurant pour cette troupe valeureuse.

Le choix des comédiens s'est fixé cette saison sur un ouvrage d'un jeune auteur dramatique anglais, Joe Orton, décédé en 1967 dans des circonstances tragiques, alors qu'il était devenu l'un des dramaturges les plus enviés du nouveau théâtre britannique. Sans doute est-il encore très peu connu sur le continent et c'est probablement le premier contact avec son univers qui soit offert au public chaux-de-fonnier, mais il est vraisemblable que les pièces d'Orton, encore inédites en France par exemple, trouveront leurs interprètes et leur public. Car le regard que pose Orton sur la société, ne perd rien de sa lucidité quelque intense que puissent être la passion et la haine qui l'animent dans son jugement.

Intitulée « Loot » dans la langue originale et que l'on peut traduire en français par « Le Magot », la pièce pourrait n'être à première vue qu'une intrigue policière à multiples rebondissements ou même une délicate comédie d'humour noir d'origine britannique certifiée. En fait, ces deux aspects se fondent en quelque sorte dans l'ouvrage d'Orton et prennent une vigueur toute particulière par les prolongements que l'auteur en tire. Et c'est moins à la société qu'il veut régler son compte, qu'aux individus, mesquines et petites-bourgeoises qui la constituent, en dénonçant avec une rare violence par le biais de la satire, le prodigieux néant qui leur sert d'âme et de moteur dans leurs dérisoires agitations quotidiennes. Car le seul mobile de leurs actes, c'est l'argent et c'est en effet de magot qu'il est question dans « Beute ». Le mari éploré par son veuvage, pense moins à la disparue qu'à l'héritage que convoite avidement l'infirmière qui joue les pleureuses discrètes. Le fils a d'autres problèmes, non moins matériels, consistant à mettre en lieu sûr le butin que lui a fourni son activité de dévaliseur de banques! Assisté de son ami, employé des pompes funèbres, puis bientôt de l'infirmière, il ne trouvera d'autre solution que de substituer au cadavre de sa mère, le magot dérobé. Ainsi transformé en cassette, le cerceuil ne sera pas pour autant mis à l'abri, un accident de la circulation interrompant le cortège funèbre. Survient alors un inspecteur, fin limier de Scotland Yard, qui se fait passer pour un employé du service des

eaux et qui finira tout de même par se convertir à la corruption!

REQUISITOIRE OUTRANCIER ?

On le voit, le puritanisme victorien est allègrement piétiné par Joe Orton. Mais la caricature est si forcée, pour autant que l'on réduise la pièce à la seule intrigue, que l'on pourrait craindre que la représentation d'un tel ouvrage tombe soit dans le réquisitoire outrancier, soit dans la vulgarité et le mauvais goût. Or la troupe allemande de l'ABC a su remarquablement éviter ces écueils en donnant à son interprétation une unité de ton qui préserve les différents registres de l'ouvrage. Il faut l'en féliciter chaleureusement et tout particulièrement son « régisseur » Ernst Rössner. Tous les interprètes méritent les plus vifs éloges, soit Ernest Leu, Manny Haberzettl, Heiner Dekker, Werner Sohn et Alexandre Houlmann, qui forment un quintette remarquablement soudé et constamment au service de la pièce. Il faut recommander vivement le spectacle à toutes les personnes de langue allemande, mais également à tous les amateurs de théâtre qui maîtrisent relativement bien, car si la drôlerie jaillit souvent du texte, les situations elles-mêmes ne manquent pas de sel. Le groupe allemand de l'ABC mérite en effet plus qu'un succès d'estime d'un public réduit à quelques personnes isolées, car il n'est pas exagéré de dire qu'il est la meilleure troupe amateur de la ville quant à l'homogénéité.

Bl. N.

Le syndic de Montreux pour le 1er mars

L'anniversaire de la République neuchâteloise, que le cercle du Sapin de la Chaux-de-Fonds a coutume de célébrer avec plusieurs sociétés amies, aura lieu cette année dans la salle du 1er étage de la « Channe valaisanne », mardi 29 février.

Elle débutera à 19 h 15 par un souper qui sera suivi de la partie officielle à laquelle prendront part M. Jean-Jacques Cey, conseiller national et syndic de Montreux, Mme Janine Robert-Challand, avocate et députée, M. Thierry Béguin, président des jeunes radicaux, portera le toast à la patrie. Enfin relevons la participation de l'Union chorale qui agrémente la soirée par quelques chants.

AU TRIBUNAL DE POLICE TRÈS PEU DE CONDAMNATIONS

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a tenu mercredi une audience sous la présidence de M. Frédy Boand, assisté de Mme Suzy Willener, greffier.

De nombreuses affaires figuraient au menu de cette journée mais qui se terminent par très peu de condamnations.

A.H., par défaut, a été condamné à 50 fr. d'amende et 45 fr. de frais pour infraction à la LCR et à l'OCR; J.-F. V., pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire s'est vu infliger 10 jours d'arrêts avec sursis pendant 1 an et à 25 fr. de frais. Le prévenu, pour sa défense, avait argué qu'il n'avait aucune raison de payer puisque l'armée l'avait exclu de ses rangs pour raison médicale et l'avait versé dans les services complémentaires. En outre, V. a fait état de ses convictions jurassiennes séparatistes et de l'envoi de la troupe dans sa région, ce qu'il ne pouvait admettre. Le sursis lui a été accordé en raison notamment de positions plutôt hésitantes. Une manière de lui permettre un sérieux examen de conscience.

A.S., pour infraction à la LCR et à l'OCR, à 10 fr. d'amende et autant de frais;

Restructuration d'un groupe horloger Une fabrique de réveils fermera ses portes à la fin de l'année

Hier matin, le directeur général du groupe Synchron a eu un entretien avec les conseillers communaux Payot et Augsburger. Peu après, il prenait contact avec les responsables de la FOMH puis, dans les locaux du Centre 2, rue Numa-Droz, il a réuni le personnel du service après-vente et du montage des réveils. Un tel pèlerinage est toujours fabrique va fermer, que des mesures seront prises pour le reclassement dans l'entreprise elle-même qu'ailleurs, reste une triste corvée. Quels mots trouver, comment se faire bien comprendre, expliquer que pour l'instant il est inutile de dramatiser et que tout sera fait à l'échelon patronal comme à celui des syndicats dans l'intérêt de chacun? On devine que pour tous, il y eut là un très mauvais moment à passer. Hier pourtant, M. A. Theurillat et le groupe Synchron semblent avoir fait les choses avec un maximum de tact, de compréhension et de doigté. Dans ces Montagnes où les nerfs sont en permanence à fleur de peau, mieux vaut jouer cartes sur table.

Né il y a trois ans au rachat des trois entreprises Borel, Cyma et Doxa par Chronos Holding, le groupe Synchron termine cette année sa restructuration. En 1970, les services administratifs et commerciaux, ainsi que la direction générale furent regroupés à Neuchâtel sous le toit d'Ernest Borel. Le printemps dernier, la manufacture de Tavannes, un centre de production des fournitures du réveil, était cédée à Ebauches S.A. qui reprendrait murs, machines et personnel. A la même époque, la fabrication des montres des trois marques était centralisée au Locle, occupant les ateliers de Doxa complètement transformés grâce à des investissements de l'ordre de près d'un demi-million de francs. Du même coup, les locaux devenus libres à la Chaux-de-Fonds furent uniquement affectés au

service après-vente et au montage des réveils mécaniques et transistorisés.

Chaque fois, l'opération s'est faite en douceur, sans à-coups et avec un maximum d'égards envers le personnel et les autorités communales. Une navette de cars fut créée entre les deux villes des Montagnes pour transporter au Locle les « Chaux-de-Fonniers » de Cyma et dans le cas du regroupement administratif au chef-lieu, Synchron mit un point d'honneur à dédommager tous ceux qui ne refusaient pas de gagner définitivement le bas du canton. Ceux qui préféraient chercher fortune ailleurs avaient été prévus avec assez de temps pour pouvoir « se retourner ».

TRANSFERTS A NEUCHÂTEL ET AU LOCLE

Le dernier acte de cette restructuration s'est donc joué hier matin à la Chaux-de-Fonds. Mais la nouvelle n'est pas tombée brusquement, comme on couperet. Un peu plus d'une trentaine de personnes sont touchées par ces mesures qui s'échelonnent sur une dizaine de mois. Un gros tiers de l'effectif, le personnel du service après-vente, sera transféré à Neuchâtel. L'autre sera repris par le Centre 3, au Locle où, au terme d'une période de recyclage, ouvriers et ouvrières pourront travailler sur de plus petits calibres. Reste une dizaine de personnes qui devront trouver un emploi dans d'autres fabriques. C'est principalement le cas de vieux horlogers habitués au travail du réveil depuis de nombreuses années et qui, l'âge aidant, pourraient éprouver certaines difficultés à se reconvertir. La direction du groupe et la FOMH s'emploieront donc à les replacer dans leur spécialité, une priorité étant réservée à certains cas sociaux.

Dans les ateliers de la rue Numa-Droz, M. Theurillat a fait preuve d'une franchise dont certains autres industriels peuvent encore s'inspirer :

« ... Je vous demande surtout de ne pas vous affoler. Il vous reste près de dix mois pour prendre une décision et, si vous le désirez, trouver un autre emploi. Nous vous faciliterons la tâche.

REVEILS QUAND-MEME...

A ceux qui s'étonnaient de cette décision d'arrêter la fabrication des réveils, le directeur général de Synchron a expliqué que les 60.000 pièces produites chaque année ne justifiaient pas de nouveaux investissements. L'année dernière, on pensait pouvoir continuer à faire du montage à la Chaux-de-Fonds.

Les stocks de pièces constitutives de l'ancienne usine de Tavannes permettant de tenir jusqu'à la fin de 1972, des contacts furent pris avec des fournisseurs. Dans cette hypothèse, il n'aurait pas été question de fermer la Chaux-de-Fonds. Malheureusement, Synchron dut déchanter, ne trouvant pas la compréhension souhaitée. On décida donc d'abandonner purement et simplement l'assemblage. Lorsque la rue Numa-Droz aura fermé ses portes, le produit fini sera commandé à d'autres entreprises et Synchron continuera ainsi à alimenter en réveils ses canaux de distribution.

Voilà ce qui se passe à la Chaux-de-Fonds. Le groupe Synchron n'en a fait aucun mystère, ne cachant rien de ses intentions. La direction a affirmé vouloir tout mettre en œuvre pour sauvegarder les intérêts du personnel. Elle semble être contumière du fait. Dans les premiers mois de l'intégration, lorsque le groupe se retrouvera avec une quinzaine de cadres supérieurs sur les bras, c'est par la cime qu'il commença à élaguer un arbre qui porte déjà ses fruits.

Cl.-P. Ch.

Arrestation d'un récidiviste

La police cantonale a arrêté mercredi le nommé P.Q., domicilié à la Chaux-de-Fonds, récidiviste, prévenu de vol, faux et usage de faux. Il a été remis entre les mains du juge d'instruction des Montagnes.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds
CINÉMAS
Corso : 20 h 30, La part des lions (16 ans).
Eden : 20 h 30, Les bidasses en folie (sans limite d'âge).
Plaza : 20 h 30, Les pétroleuses (16 ans - prolongations).
Scala : 20 h 30, Libération (16 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodeo-club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
EXPOSITIONS
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : ouvert le week-end (en semaine sur demande).
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée des beaux-arts : Charles Huguenin (jusqu'au 20 février).
Club 44 : Accrochage-vente d'artistes du club.
Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Pillonel, Balancier 7 - Serre 61.

VAL-DE-RUZ

BILLET DU VALLON ARLEQUIN - JOURNAL DE CLASSE

Dans les classes du Val-de-Ruz, il se fait partout du bon travail. On le sait et les autorités scolaires le constatent avec satisfaction. Par place, les maîtres travaillent dans le secret de leurs classes. Les enfants suivent avec intérêt les leçons qui leur sont offertes. Les programmes sont suivis à la lettre et on se plaît à constater que le corps enseignant fait l'impossible pour faire dispenser aux élèves un enseignement valable, structuré et solidement dosé. Malgré les exigences de l'heure, les loisirs et les activités manuelles ne sont pas négligés et nous connaissons plusieurs enseignants qui tiennent par tous les moyens possibles d'apporter à leur enseignement un peu d'originalité, de poésie, d'animation.

Un exemple parmi d'autres : la classe terminale à l'échelon 8 du centre multilatéral du chef-lieu au collège de La Fontenelle, publie de temps à autre un journal : « Arlequin », destiné aux parents et aux amis de la classe. Le fascicule, imprimé avec les moyens de bord, contient un aperçu de l'activité des élèves depuis le début de l'année scolaire, le 19 avril 1971. Dans ce journal, on apprend de fort bonnes choses. C'est ainsi que les élèves ont pu organiser leur travail autocorrectif et personnel dans le travail en groupes. Ils ont mis en chantier un journal composé de textes libres, créés des ateliers de physique, de photographie, de peinture, sans oublier les techniques audio-visuelles.

Ainsi est née une coopérative scolaire dont le fonds est alimenté par une cotisation hebdomadaire. Pour compléter la caisse, une campagne de récupération de papier a été organisée au village. L'année 1971 ayant été riche en fruits, les élèves ont eu l'occasion de ramasser des cerises qui furent vendues à bon prix. A la fin de l'été, ce fut la cueillette des prunes et la fabrication de confitures qui fut vendue ou qui fut utilisée pour la fabrication de « tartines » pour les « dix heures ».

Pour l'aide au Bengale, la classe des Hauts-Genèves a entrepris une campagne de lavage de voitures qui a rapporté la somme de 260 francs.

En novembre, ce fut l'entrée au collège de Cernier où les moyens techniques mis à la disposition des clas-

ses permettront aux élèves de poursuivre leurs travaux de sciences, de géographie et d'histoire.

La course d'école, en septembre, à Verbier fut l'occasion d'une excellente leçon de géographie pratique : visite du barrage de Mauvoisin, d'une exposition de Hans Erni, ascension du Mont-Gel. Les principales étapes de cette course furent immortalisées sur un film qui sera monté au collège de La Fontenelle.

L'étude du texte libre a été l'occasion pour les élèves d'écrire ce qu'ils pensaient, ce qu'ils n'osaient pas toujours dire à haute voix. C'est ainsi qu'en parcourant le journal « Arlequin », nous apprenons que les élèves ont connu de nombreuses aventures. C'est Freddy qui raconte : « Quand j'étais petit, j'ai dû donner des graines au coq. Un jour, il m'a poursuivi et je suis tombé dans les orties. Depuis ce jour, je ne suis plus rentré au poulailler ».

On pourrait parler encore de cette fameuse guêpe qui piqua un vélocipédiste à la gorge et à la poitrine ou l'histoire du pêcheur « qui sur la berge se profile ».

Les élèves suivent l'actualité de la presse. Ils ont découvert que la « Feuille d'avis de Neuchâtel » est le plus ancien journal de langue française, fondé en 1738 et le quotidien le plus répandu dans le canton. Dorette a tout lu, elle a repéré les différentes chroniques et elle sait maintenant que tous ceux qui lisent ce journal sont régulièrement informés et renseignés sur la vie du pays et du monde.

Signalons aussi, dans « Arlequin » la partie consacrée à la géographie (étude de la Sicile) et l'enquête effectuée dans l'atelier d'un forgeron qui « peut disposer de ses heures comme il l'entend et s'organiser comme il veut ».

Enfin, la rubrique mots croisés a une place toute trouvée dans le journal et la musique pop a fait l'objet d'une étude attentive.

Ce qui donne un charme supplémentaire à l'« Arlequin » c'est les illustrations en noir et en couleur.

Du travail bien fait, un enthousiasme communicatif : voilà des grands élèves heureux et un maître récompensé!

L'OBSERVATEUR

RECETTE CONTRE LE SURMENAGE SCOLAIRE

Des tests effectués dans les écoles secondaires de Berné et de Hergiswil ont démontré que BIO-STRATH combat efficacement le surmenage scolaire, la défiance intellectuelle et le manque de concentration, et engendre une nette augmentation de l'efficacité.

Demandez la brochure gratuite et détaillée, intitulée « Accroissement de la capacité de concentration », à

BIO-STRATH

BON. Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement votre brochure détaillée, intitulée « Accroissement de la capacité de concentration ». 25.10

Nom: _____

Rue: _____

Ville et localité: _____

Prise de remplir en caractères d'imprimerie et d'adresser à:

BIO-STRATH S.A. Mühlebachstrasse 25 8032 Zurich

Le doyen

(C) M. Hermann Bourquin, doyen du Val-Ruz, a été jeudi à l'hôpital de Landeyeux son 92me anniversaire.

CARNET DU JOUR

PHARMACIES DE SERVICE : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

LE LOCLE - LE LOCLE



La voici, la « Lada » (Avipress - Nydegger)

« ELLES » SONT LÀ...

L'événement est de taille, même s'il fera l'objet de multiples commentaires par la suite. Un garage de la ville du Locle a reçu hier le 1er lot d'une série de voitures de fabrication russe. Il s'agit de la « Lada », un modèle entièrement réalisé en URSS et qui sera officiellement présenté la semaine prochaine à Lausanne, au cours d'une conférence de presse réservée aux spécialistes de l'automobile. On assure également

qu'elle constituera l'un des clous du prochain Salon industriel, au boulevard des Alpes.

L'heure, sagement alignées sur le parking du garage loclois, ces machines rêvent... sans doute à la toute prochaine offensive qui sera lancée dans notre pays.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS. — Casino : 20 h 30, Le Boucher (16 ans).
Lux : 20 h 30, Le Chat (16 ans).
CONCERT. — Temple français : 20 h 15, L'ensemble roumain George Zamfir.
EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts : Telenkiewicz, peintre.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Moderne, Daniel Jean Richard 27. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Au tribunal de police C'était fête au village...

Le tribunal de police a siégé, hier après-midi, sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, qu'assistait Mme Danielle Pisol, commis au greffe.

En ouvrant la séance, le juge fait lecture du jugement de la cause débattue jeudi dernier concernant l'accident survenu au Petit-Martel, le matin du 9 octobre et qui eut une suite mortelle. La fatalité a eu une part très grande dans cet accident. Circulant sur la route cantonale des Ponts-de-Martel à la Sagne, un cyclomotoriste indiqua du bras qu'il allait bifurquer à gauche pour gagner sa ferme. Pour reprendre son guidon, il baissa le bras et traversa la chaussée au moment où arrivait en sens inverse une voiture pilotée par M. A. V., des Ponts-de-Martel. Ce fut le choc. Grièvement blessé, le cyclomotoriste décéda quatre jours plus tard. Le juge n'a pas retenu l'homicide par négligence. La victime n'était pas prioritaire. Mais cette infraction vaut tout de même une peine d'amende de 90 fr. et 60 fr. de frais.

IL SUIVAIT DE TROP PRES UNE VOITURE

Le 31 octobre, deux automobilistes se suivaient le long de la route de la Joux-Pélichet, à la hauteur de la patinoire. Soudain la voiture conduite par le premier prévenu, J. G., de la Chaux-de-Fonds, s'arrêta, le conducteur répondant à un renseignement qu'on lui demandait. L'auto suivie du second prévenu, E. B., du Locle, roulant à moins de 10 mètres, ne put s'arrêter à temps et ce fut le choc.

Après un interminable débat où chacun défendait sa thèse, le tribunal prononça le jugement suivant : 40 fr. d'amende à B.

qui n'avait pas la distance voulue derrière Ge. auquel on reproche de n'avoir pas pris toutes les précautions voulues avant de faire caquette, d'où une amende de 20 fr. et 10 fr. de frais.

C'ÉTAIT FÊTE AU VILLAGE

Le 14 novembre, c'était fête au village de la Brévine. Au café, G. F. s'est échauffé en parlant de... dimanche. Après avoir tenu plusieurs restaurants, une somnolente refusé de lui servir une boisson alcoolique. Alors F. se rendit chez lui, prit son cyclomotoriste et alla trouver à trois ou quatre kilomètres de là ce qu'on lui refusait. Puis, vers 1 heure et demie, il regagna son village, en zigzagant sur la chaussée. Pandore veillait sur sa sécurité. Soumis aux examens d'usage, la prise de sang révéla une alcoolémie de 1,92 à 2,12‰. Le médecin concluait à une ivresse moyenne. Comme G. est un brave homme, que son casier judiciaire est vierge, que son train de campagne est modeste, et surtout qu'il n'a pas eu d'accident, le juge réduisit sensiblement la réquisition du procureur et condamna M. à 100 fr. d'amende et à payer 200 fr. de frais.

Incendie évité de peu dans une ferme

Hier, vers 8 h 30, les premiers secours du Locle étaient alarmés et se rendaient pour un début d'incendie, à la ferme Beau-regard 2, au-dessus de la ville.

Un enfant de 2 ans et demi, en s'amusant, avait sorti le cendrier d'un fourneau, cendrier rempli de braises chaudes qui furent déversées dans une corbeille. Le feu se communiqua alors à une paroi.

Les parents, sentant une odeur de brûlé et constatant la présence de fumée purent alors intervenir rapidement, et l'arrivée des pompiers, tout danger était écarté. La paroi fut découpée au moyen d'une tronçonneuse pour s'assurer qu'aucune extension du sinistre n'était possible.

Les dégâts sont minimes, mais le bâtiment l'a échappé belle!

BROT-PLAMBOZ Congés de sport

(C) Les 3 jours de congé de sport qui ont été accordés aux élèves des classes des Petits-Ponts et de Brot-Dessus furent une pleine réussite et appréciés au maximum par chacun. Un temps relativement doux et ensoleillé régna du lundi au mercredi et tant sur les pentes de la Robella qu'à la patinoire de Fleurier et lors de la randonnée à skis de fond à Tête-de-Ran, écoteurs et enseignants en retirèrent une bonne détente et aussi de nouvelles découvertes.

Un seul point noir au bilan, une élève des Petits-Ponts, Rose-Marie Robert s'est fracturée la jambe droite et Liliane Robert de la classe de Brot en tombant d'un téléski s'est fait une distorsion de la cheville, sans gravité fort heureusement.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

personne dévouée

sachant cuisiner et donner quelques soins, pour s'occuper d'une dame âgée, à côté d'une femme de ménage.

S'adresser à Mme de Rutté,
Evoile 19, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 15 - 51 27 23.

Fabrique d'Horlogerie de Saint-Blaise S.A. Saint-Blaise, engage :

ouvriers-ouvrières

pour montage d'appareils et travaux sur machines.

Faire offres ou se présenter.
Tél. (038) 33 28 62.

On demande

MÉCANICIENS
SUR AUTOS

pour entrée immédiate ou à convenir.
Morris-MG-Triumph.
Garage Terminus, R. Blaser,
Saint-Blaise. Tél. 33 28 77.



Nous cherchons

bonne dactylographe

pour notre département facturation. Bon salaire. Avantages sociaux. Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres au bureau du personnel de Transair S.A.,
aéroport de Neuchâtel.
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 27 22.



NEUCHÂTEL

cherche

garçon d'office

éventuellement couple ;

sommelier

(pizzeria).
Service non compris.

Se présenter dès 14 heures ou
téléphoner au 24 30 30.

ATELIER DE RÉGLAGES

en pleine expansion, engagerait tout de suite ou pour date à convenir

personnel féminin

pour travaux fins et soignés.
Tél. (038) 25 88 41 - interne 71.

On cherche pour un mois, dès le 1er mars,

cuisinier

sachant travailler seul. Congé le dimanche.
Café de l'Industrie, rue Louis-Favre 20. Tél. 25 28 41.

Grand garage de Neuchâtel

cherche

serviceman

Bonnes conditions de salaire, participation.

Faire offres sous chiffres HW 429
au bureau du journal.

Je désire engager, pour entrée immédiate ou à convenir, un

ouvrier pâtissier

capable, si possible marié. Place stable.

Faire offres à la pâtisserie
H. Helfer, Grand-Rue 26,
2114 Fleurier.
Tél. (038) 61 21 02.

Sommelière

est demandée dans café à proximité de Neuchâtel. Bons gains.

Adresser offres écrites à CP 423
au bureau du journal.

On cherche

vendeuse
en parfumerie

expérimentée, connaissant les grandes marques. Eventuellement à la demi-journée.
Tél. (039) 41 22 50.

Nous cherchons

sommelière

2 jours de congé par semaine, 2 dimanches par mois ; journée de 8 heures ; machine à laver les verres ; entrée 1er mai ou à convenir, ainsi que

jeune fille

pour aider à la cuisine et au buffet. Entrée 1er mars.

S'adresser à l'hôtel de la Gare,
Cugy (FR). Tél. (037) 61 40 04.

Garage de Neuchâtel

engage, pour date à convenir,

bon tôlier

en carrosserie

expérimenté, capable de s'occuper d'un atelier de trois ouvriers. Salaire au-dessus de la moyenne. Eventuellement appartement à disposition.
Garage Mario BARDO,
Neuchâtel, tél. 24 18 42.

L'« Espérance » Institution médico-éducative, à Etoy (VD), cherche pour entrée immédiate ou à convenir

infirmier-
infirmière
diplômé(e)

en soins physiques ou S.S.P. Conditions avantageuses.

Prière de faire offres manuscrites complètes, avec prétentions de salaire, à la Direction de l'« Espérance », 1163 Etoy.

Entreprise d'électricité cherche

MONTEURS-
ÉLECTRICIENS

ainsi qu'un

AIDE-MONTEUR

Salaires intéressants, entrée à convenir.
Faire offres ou téléphoner à
B. Gaschen, électricité,
la Neuveville.
Tél. (038) 51 32 21.

Gagnez beaucoup plus
que la moyenne

dans une importante maison

d'éditions

Quelle que soit votre formation actuelle nous cherchons

10 délégué(e)s

Etudié pour des DÉLÉGUÉ(E)S qui n'aiment pas faire du porte-à-porte, enfin un plan qui vous permettra d'emporter des commandes rémunératrices, en visitant vos clients uniquement sur rendez-vous.

Si vous avez une présentation soignée, le permis C (pour étrangers) et suffisamment de volonté pour une méthode de vente efficace et agréable pour vous, vous pouvez en quelques jours faire partie de l'équipe d'une maison suisse de premier ordre.

A vos côtés, un chef de vente qui vous forme, qui vous suit et vous conseille chaque fois que vous en avez besoin.

Avantages sociaux :
— Vacances payées
— Assurances
— Semaine de 5 jours
— Allocations.

Prenez rendez-vous immédiatement au (022) 26 25 88.

LE GARAGE DE LA COTE S.A.

PESEUX - Tél. 31 23 85

engage un

JEUNE VENDEUR

- Si vous êtes sportif, ambitieux et de bonne commande.
- Si vous possédez les permis auto ainsi que moto (éventuellement)
- Si vous désirez un travail varié et indépendant...

...écrivez-nous ou prenez contact par téléphone

Société de production S.G.T.S.A. département inertie cherche, pour son atelier de Dombresson,

ouvrières habiles
et consciencieuses
une aide de bureau

sans qualifications spéciales, connaissant la dactylographie, pour différents travaux administratifs.

Avantages sociaux.

Se présenter ou téléphoner au (038) 53 28 94,
Mme Blanc.

MEMBRE DE LA
SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

concierge

est demandé par entreprise importante de Neuchâtel pour coopérer à l'entretien de ses ateliers et bureaux. Ambiance agréable. Horaire de 44 heures. Equipement d'entretien moderne.

Place stable pour personne capable et ayant de l'initiative. Bon traitement. Après votre appel téléphonique ou offre écrite nous serions heureux de pouvoir vous convoquer pour un entretien.

IMPRIMERIE CENTRALE
ET DE LA FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL, SAINT-MAURICE 4,
CHEF TECHNIQUE,
TEL. (038) 25 65 01 (interne 253)

Si vous êtes intelligent (e)
et débrouillard (e)

Si vous avez une bonne instruction.

Si vous cherchez du travail, mais pas un travail d'automate,

Un vrai job passionnant, productif et rentable, alors, mettez-vous en contact avec nous.

Nous sommes une équipe jeune, qui va de l'avant et nous vous attendons.

Ecrire sous chiffres 200-6627

Annonces Suisses S.A., 1211 Genève 4.

Nom : Prénom :

Adresse : Lieu :

No postal : Tél. :

Disponible dès le :

L'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A. engage pour son atelier des apprêts

personnel
féminin

Entrée immédiate ou à convenir.

Semaine de 44 heures en 5 jours. Durée de l'engagement environ 2 mois.

Conditions d'engagement : Suissesses ou étrangères avec permis « C ». Bon salaire. Travail propre

Se présenter à la réception, 4, rue Saint-Maurice ou téléphoner au 25 65 01, interne 254.

DÉPOSITAIRES
VENDEURS

trouvent chez nous une activité intéressante et indépendante au service extérieur comme dépositaire et vendeur pour livraison à la clientèle commerciale dans la région

YVERDON - NEUCHÂTEL - LA CHAUX-DE-FONDS
Age 25 à 50 ans. Les messieurs aimant organiser, négocier et développer des affaires seront renseignés à fond. Connaissances de la branche et pratique des voyages indispensables. Grandes possibilités de gain et d'avancement.

Adresser offres détaillées (manuscrites), avec curriculum vitae et photo, à

GRANDE BOUCHERIE BIGLER S.A.
3294 Büren-sur-Aar.
Tél. (032) 81 23 45.

Hasler

cherche

pour travaux de montage et de câblage dans les centraux de téléphone automatique du groupe de construction de la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

monteurs électriciens

monteurs en courant faible

mécaniciens

serruriers mécaniciens

ainsi que du

personnel spécialisé de
professions apparentées

Sens normal des couleurs indispensable.

Les intéressés sont priés de s'adresser par écrit ou par téléphone à M. P. Masset, technicien en construction de la maison HASLER S.A., Central téléphone de Neuchâtel, tél. (038) 25 39 94.

Notre organisation de vente cherche encore

REPRÉSENTANT ou
REPRÉSENTANTE

pour la visite de la clientèle particulière avec nos spécialités bien introduites et d'emploi journalier.

Vous avez la possibilité d'atteindre un

revenu au-dessus de la moyenne

Vacances, caisses maladie, accidents et prévoyance, rayon fixe. Les débutants sont instruits et soutenus par le chef du groupe. Allemand et français désirés.

Veuillez adresser le talon ci-dessous, rempli, sous chiffres R 25-60222 à Publicitas S.A., 6002 Lucerne.

Nom : Prénom :

Rue : No No Localité :

Métier : Age : Tél. :

Sommelière

est cherchée pour le 1er mars. Congé le dimanche et un jour par semaine.

Service non compris.
Café de l'Industrie,
rue Louis-Favre.
Tél. 25 28 41.

On cherche pour

entrée immédiate,

dame
de buffet

les samedis et dimanches plus

2 jours par semaine.

Tél. 25 12 86, dès 13 heures.

Nous cherchons

sommelier
(ère)

connaissant les deux services.

Cercle National,
Neuchâtel.
Tél. 24 08 22.

Institut à Neuchâtel cherche, pour son service EDP, un

employé

pouvant remplacer le chef de service. Notre nouveau collaborateur devra connaître la programmation en cobol pour un système équipé de bande magnétique ;

un(e) opérateur(trice)

pour son ordinateur.
Caisse de retraite et avantages sociaux.

Adresser offres écrites à CN 405
au bureau du journal.

Coiffeuse

capable est cherchée pour travailler seule dans salon pour dames.

Tél. (038) 25 35 57
privé 24 27 80.

Dem. à acheter

LOUP

2203 Rochefort
(038) 45 10 55
achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débarras de logements complets.

Pour service de livraisons, entreprise industrielle de Neuchâtel cherche un

homme de confiance

sérieux et travailleur, aimant le contact humain.

Exigé : bonnes références, permis de conduire A. Place stable, semaine de 5 jours.

Prière de téléphoner au 33 54 76 qui renseignera.

Fabrique de boissons sans alcool de renommée mondiale, appartenant à un très important groupe économique suisse, cherche une

secrétaire de direction

expérimentée, bilingue

Nous demandons :

- excellente formation de base et plusieurs années d'expérience
- de l'entregent, du dynamisme, de l'initiative et du goût pour un travail indépendant
- maîtrise des facettes du métier : réception, téléphone, agenda, sténo, correspondance, etc.
- langue maternelle française avec parfaites connaissances d'allemand (ou vice versa)
- entrée en fonction à convenir.

Nous offrons :

- activité variée et intéressante. Ambiance de travail agréable, semaine de cinq jours
- rémunération en rapport avec les qualifications et exigences du poste.

Faire offres détaillées à CANADA DRY (SUISSE) S.A.,
2525 le Landeron, ou prendre contact par
téléphone (038) 51 27 04.

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL

- ★ jusqu'à fin mars 1972 Fr. 9.50
- ★ jusqu'à fin juin 1972 Fr. 27.—
- ★ jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 57.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à

FAN — L'EXPRESS

Service des abonnements - 2001 NEUCHÂTEL

TRAVERS

village du passé du présent et de l'espoir

GARAGE M. CARETTI

FIAT — MERCEDES

VENTE — ÉCHANGE

TRAVERS

Tél. (038) 63 13 32

Après l'incendie du 13 septembre 1865, nuit au cours de laquelle 101 maisons du village de Travers furent réduites en cendres, on pouvait se demander si la localité revivrait un jour.

Les dégâts avaient été si considérables, les habitants étaient tellement atteints par la perte de leurs biens qu'on pouvait se poser la question.

C'était mal connaître l'opiniâtreté des habitants et leur attachement à ce lieu. « Foi, justice, concorde et espérance », telle est la devise gravée sur l'une des trois cloches du temple. Et c'est pourquoi le village renaissait, quelques années plus tard, plus beau qu'avant.



ESSOR INDUSTRIEL

Le territoire communal étant l'un des plus étendus du Val-de-Travers, l'agriculture fut, naturellement et assez longtemps, la principale ressource des habitants.

Mais bientôt, l'industrie de la dentelle devint prospère. L'exportation des fromages, la serrurerie, la menuiserie, la clouterie et un peu d'horlogerie furent les premiers embryons de l'industrie.

Au milieu du siècle passé, un homme remarquablement entreprenant, P.-E. Jacottet, se voua à la fabrication des assortiments et des ébauches. Cette fabrique, miraculeusement épargnée par le feu, occupa jusqu'à près de quatre cents ouvriers, mais le successeur de M. Jacottet ne montra pas le même enthousiasme et la fabrique d'ébauches de Travers, la première qui ait été installée au Val-de-Travers, fut fermée. Hélas !... Ce devait être un coup très dur pour la localité.

Le pierriste Elie Jeanrenaud avait introduit le perçage des trous à rubis. Travers compta aussi d'habiles penduliers dont le plus renommé fut sans doute le père Bernet, de la Jotte.

— Force est de reconnaître, a dit M. Armand Fluckiger, ancien président du Conseil communal, que, pour en revenir à une époque plus récente, le village aurait pu et dû se développer davantage. Mais on préféra se livrer au négoce et à l'artisanat, plutôt que d'avoir des vœux d'avenir.

Ainsi les maisons de commerce ont-elles toujours été assez nombreuses. Elles étaient généralement spécialisées dans les textiles.

Comme dans bien d'autres villages de la vallée de l'Areuse, Travers eut aussi, à la Belle époque, sa distillerie d'absinthe, la première étant celle de Haag et Kubler et la seconde, plus importante, celle des Kubler et Romang. Après la fameuse votation sur la prohibition, la distillerie Kubler et Romang subsista encore de longues années et elle fut, sauf erreur, la dernière à mettre la clef sous le paillason.

Elle fabriquait aussi une gentiane dont la renommée dépassait largement les frontières du canton.

Chefs-d'œuvre!
Personne d'autre ne vous offre une gamme de pendules d'une valeur et d'un prestige aussi universellement reconnus.

ZENITH
Dans le magasin spécialisé:

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
ORFÈVRE - CRISTAUX

Kübler - Chabloz

2105 TRAVERS ☎ 63 13 08

GARAGE
C. FAVRE
Pneus AVON
toutes dimensions
RABAIS INTÉRESSANTS
Huiles
Batteries
Réparations
TRAVERS Tél. (038) 63 20 50
63 20 40

MEUBLES ET MACHINES DE BUREAU FOURNITURES

DIANA

TRAVERS
Tél. (038) 63 15 74

Pour votre bureau le meuble **VINCO**

Même si les Traversins, lors de l'inauguration du Franco-Suisse, avaient fait barrage quand le train inaugural passa, à cause du stand de tir, le chemin de fer a apporté à la localité, comme du reste à toutes celles de la région, un puissant stimulant économique.

C'est, en effet, à partir du moment où la ligne de chemin de fer internationale Neuchâtel - Pontarlier - Paris passa par notre vallée et à partir aussi du moment où fut construite la desserte du régional du Val-de-Travers que notre district enregistra sa plus forte poussée démographique. Travers devint alors un point de jonction entre le RVT et les CFF. Et c'est dans cette gare que, pour la plupart des habitants du Vallon, s'opère la jonction avec le reste de la Suisse et avec l'étranger.

PROBLÈMES D'AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, Travers n'échappe pas à tous les problèmes auxquels ont à faire face les communes. L'entretien de plus de 40 km de routes et de chemins, les charges croissantes dans le domaine de l'instruction publique, l'épuration des eaux usées, sont toutes des questions à l'ordre du jour, car ici comme partout ailleurs, si les charges ne cessent de croître, les ressources communales ne suivent pas la même courbe montante.

Il est vrai que les impôts ne sont pas exorbitants à Travers et que de ce point de vue, la commune est particulièrement en bonne position et favorable aux contribuables moyens.

La question du logement a déjà donné lieu à de nombreuses interventions de la part des autorités pour obtenir des subventions destinées à construire des appartements à loyers modérés. Il ne fait pas de doute que si cet objectif peut être atteint, Travers n'enregistrerait plus une régression démographique. D'ailleurs, elle a été assez faible ces dernières années, et l'on peut parler d'une certaine stabilité.

Appareils ménagers
AEG
Machines agricoles
G. BLASER
Travers ☎ (038) 63 13 55

ÉPICERIE - PRIMEURS
L. FLÜCK
Choix
Qualité
Timbres escompte SENJ
Travers ☎ (038) 63 16 29

Buffet de la Gare
TRAVERS ☎ 63 13 31
Sa spécialité...
Filets de perches
Nouveaux tenanciers
Famille René UTIGER

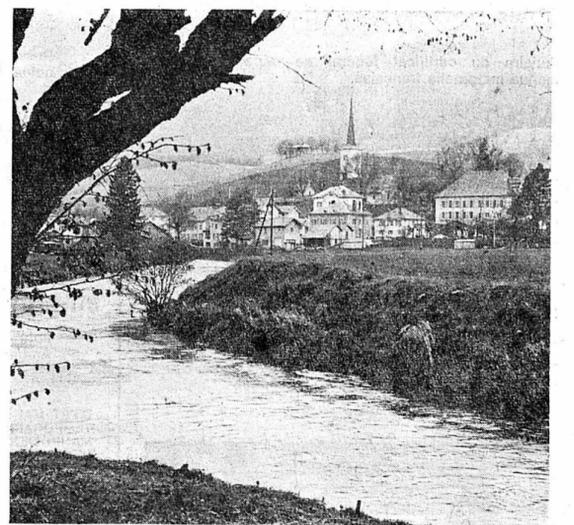
HALLE aux TISSUS
Depuis plus de
« 80 ans »
BÄHLER & FILS S.A.
Confection
Trousseaux
Travers - Tél. (038) 63 24 33

D. KLEIN
Tapissier-
décorateur
Meubles
Rideaux
Travers - Tél. (038) 63 21 53

ÉBÉNISTERIE
F. MARTINET
Meubles de
style
Restauration
de meubles
anciens
Travers, rue Miéville
Tél. (038) 63 25 48

Articles de qualité chez
J. Knöpfel
Boulangerie-pâtisserie
Epicerie
TRAVERS ☎ 63 10 22

HOTEL DU
Crêt-de-l'Anneau
Famille Jean-Pierre Vuille
Ses réputés
tournedos « VORONOFF »
Ses TRUITES au vivier
2105 TRAVERS
☎ (038) 63 11 78



Photos D. Schelling, Fleurier

Les Traversins sont des gens qui ont — heureusement — leur caractère. Ils ne disent pas oui et amen à tout, sans avoir soupesé le pour et le contre. Cet esprit critique, loin d'être néfaste, témoigne au contraire d'une belle vitalité.

Bientôt, l'entrée ouest du village va être profondément modifiée par la construction de la nouvelle route internationale Neuchâtel - Pontarlier. On peut s'en réjouir car, si dans d'autres localités, cette artère effleure la périphérie, à Travers, elle passera en plein milieu du village. Peut-être en résultera-t-il un nouveau regain d'intérêt pour une localité sympathique, qui possède en son château et en son vieux pont deux ouvrages d'art d'une valeur indéniable.

Georges DROZ

RESTAURANT DU JURA

- Chaque jour, menu sur assiette à Fr. 4.—, potage compris
- Menu sur commande
- Salle pour sociétés et banquets

Se recommande :

Fermé le mardi

Mme veuve Roger SCHNEEBERGER

Cette page a été réalisée avec la collaboration de
G. Droz pour le texte
D. Schelling pour les photos
 Annonces Suisses S. A., succursale de Neuchâtel pour la publicité

INSTALLATIONS
TÉLÉPHONIQUES
Concessionnaire fédéral A et B
Télédiffusion - Automates sélecteurs télex
R. MONNIER Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

CARROSSERIE AREUSIA

CARACCIO & MARTINEZ

vous proposent un travail rapide et soigné à leur nouvelle adresse, rue des Mines

TRAVERS

Tél. (038) 63 27 46

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

SOUVENIRS DU PASSÉ

Môtiers avait aussi sa fontaine miraculeuse...

De notre correspondant régional :

Les fontaines de Môtiers sont nombreuses. On les compte encore mieux quand, le soir du 12 septembre, elles sont décorées et illuminées en souvenir de l'entrée du canton de Neuchâtel, principauté prussienne, dans la Confédération. Les plus anciennes sont celles du prieuré Saint-Pierre et de l'hôtel des Six-Communes, datant probablement toutes deux de la fondation de ces vénérables édifices.

Le chef-lieu du district eut, comme bon nombre de localités du pays, sa source ferrugineuse. Elle se nommait « la bonne fontaine » ; comme celle de la Brévine, mais on ne sait pas si Jean-Jacques Rousseau en éprouva les vertus comme André Gide à la Brévine. Cependant, elle connut une certaine notoriété. Au XVIII^e siècle déjà, le tailleur Claude Jeanraud la concéda à la commune pour lui permettre de l'utiliser comme par le passé... Il y a 160 ans, le chirurgien Jean-Henri Clerc chercha à en tirer parti. Il déclara même avoir personnellement découvert cette source et en informa le public. En un été, précisait-il, plus de 100 personnes avaient fait une heureuse expérience grâce à cette eau miraculeuse. Cette réussite encouragea le chirurgien Clerc à faire part de sa trouvaille au gouverneur de la principauté et au Conseil d'Etat.

DE LA PUBLICITE

Le Dr Divoisin fut délégué sur place aux fins d'établir une analyse. Par sa température presque tiède, déclara-t-il, et chargée de parties martiales, salines, nitreuses, elle convenait à toutes les maladies provenant d'obstructions. La propriété de la source fut alors accordée au chirurgien Clerc. Celui-ci n'hésita pas à bâtir, pour les commodités des buveurs d'eau une maison. Mais on avait aussi le public ayant besoin de faire une

VAUD

Deux cambriolages à Moudon

(c) Un double cambriolage a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi, à Moudon. Les voleurs ont tout d'abord pénétré dans le magasin de M. Bertholet, sellier-tapissier, où ils se sont emparés de plusieurs valises, puis dans un magasin de nouveautés situé quelques mètres plus bas, où ils firent main basse sur des vêtements. La police enquête.

curie et dans l'intention de l'encourager à venir à Môtiers, que cette source était à peu près au milieu du village, le plus bel endroit du Vallon, jamais exposé aux brouillards.

Par souci d'attirer les clients, on ajoutait que non seulement le chef-lieu jouissait d'un bon air tempéré, mais d'une excellente boucherie, d'un marché ayant lieu tous les vendredis, de la poste, des marchands trois fois par semaine, et de tout le nécessaire auquel les buveurs pouvaient avoir besoin. Et puis, chez le chirurgien, on obtiendrait aussi tout ce qui conviendrait pour boire les eaux et autres remèdes : des logements communs, mais propres. Hélas... Malgré cette carte de visite particulièrement happée pour l'époque, le chirurgien Clerc dut abandonner son projet, car il ne trouva pas, sur place même, tous les appuis nécessaires.

DE L'EAU AU MOUSSEUX !

Quant à la source miraculeuse, elle disparut sous le gravier. Plus tard, elle fut de nouveau cédée à la commune. Celle-ci fit entreprendre des fouilles. On découvrit le bassin de « la bonne fontaine », mais l'eau minérale ne possédait plus alors les propriétés curatives de jadis... Ainsi s'évola le rêve de faire de

Môtiers une station thermale, mais si aujourd'hui on ne parle plus guère de cette époque où un bon verre d'eau valait encore pas mal de remèdes, le vin pétillant et mousseux du chef-lieu ne manque pas d'avoir de fervents partisans dans tous les coins du pays. Cela vaut peut-être mieux ainsi...
G. D.

L'Ecole neuchâteloise, aujourd'hui et demain tout doit être repris et examiné

De notre correspondant :

Ce sont environ 120 personnes du district du Val-de-Travers, conseillers communaux, membres de la Commission scolaire ou de groupements s'intéressant à l'éducation qui se sont retrouvés mercredi soir à Môtiers afin d'assister à la séance d'information organisée à leur intention par le département de l'Instruction publique. Cette rencontre était présidée par M. François Jenneret, conseiller d'Etat, chef du département, lequel était entouré de ses principaux collaborateurs, MM. R. Hugli, J.-Ph. Vuilleumier et Calame.

Couvet: avant la rencontre des musiques du Vallon

La 27^e fête de la Fédération des musiques du Val-de-Travers, qui n'a pas trouvé d'organisateur, sera remplacée par une rencontre des fanfares du Vallon le 17 juin à Couvet. Elle sera organisée par la fanfare des Usines Dubied, l'Helvétia, à la salle de spectacles. Le comité de l'Helvétia s'est réuni sous la présidence de M. Eric Reymond pour en jeter les premières bases. La manifestation débitera en fin d'après-midi par un concert-apéritif donné par la société organisatrice. Les musiques se retrouveront ensuite place de la Gare pour un défilé qui empruntera la rue Elmer-de-Vattel. Le concert au cours duquel les

fanfares du Vallon auront l'occasion de jouer deux morceaux de leur choix (une marche et 20 heures de concert) commènera à 20 heures.
Ce sera l'occasion pour les musiciens et leurs chefs de jouer en public les productions qu'ils interpréteront une semaine plus tard à Bevaix lors de la fête cantonale des musiques neuchâteloises. Pendant la soirée, la bannière de district sera remise aux organisateurs couvetains par le comité d'organisation de la 26^e fête du Val-de-Travers. Le concert sera suivi d'un bal. Le comité de la fanfare l'Helvétia s'est assuré la collaboration de plusieurs personnes du

village pour l'organisation de cette rencontre dont le bénéfice sera partagé — comme il est de coutume — entre toutes les sociétés participantes.

FLEURIER

Demande de concession

(c) Le RVT a demandé à l'Office fédéral des transports, à Berne, l'octroi d'une concession pour transporter, en même temps que les élèves venant au collège régional par autobus, des voyageurs leur permettant, des Verrières et des Bayards, de se rendre à Fleurier avec les autocars de la compagnie. Cette demande fait suite à une décision prise par le Conseil d'administration du RVT, au mois de décembre déjà.

ST-SULPICE

Perte de maîtrise : un blessé

(sp) Hier vers 14 h 30, M. Walther Neuhaus de Baden circulait en auto de Fleurier en direction des Verrières. Peu en dessous de la Roche-Percée, sur Saint-Sulpice, il perdit le contrôle de son véhicule qui se jeta contre une barrière métallique sur la gauche de la chaussée. Souffrant d'une plaie ouverte à la tête, M. Neuhaus a été conduit à l'hôpital de Fleurier. Sa voiture est hors d'usage.

LES SPORTS AU VALLON

Hockey sur glace

Deux matches de la catégorie A du classement scolaire du Val-de-Travers se sont déroulés à Fleurier : L.T.C. Prague (collège primaire et P. Fleurier) a battu Boston (collège P. Fleurier) par 3 à 1 et Slovan Bratislava (collège P. et régional de Fleurier) a battu Locomotiv Moscou (collège, Couvet) par 8 à 2. Demain auront lieu les matches éliminatoires du 2^eme groupe de la catégorie C (apprentis et étudiants) entre les équipes de l'ETC Couvet, Tornos II, Fleurier et Dubied Couvet.

AVEC LES VÉTÉRANS

Jouant à Yverdon, les vétérans du Val-de-Travers ont battu l'équipe locale par 8 à 5. Ils ont perdu au Locle dans un match comptant pour la « Coupe des Ponts-de-Martel » par 4 à 0 contre Savagnier.

Anciens élèves en course

(sp) Les membres de la Fédération des anciens élèves des écoles techniques de la Suisse romande (FAETS), section du Val-de-Travers profitant du jour de congé du 1^{er} mars, visiteront la fabrique Lecloufer SA à Ballaigues et la fabrique Lecoulter au Sentier.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « Le Casse » (16 ans).
Musée Rousseau Môtiers : ouvert.
Pâtisserie de Fleurier : ouverte.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance de jour, tél. 61 12 00 ; de nuit, tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet, tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Fleurier, service du feu, tél. 61 12 04 ou 18.
Département de gendarmerie, tél. 61 14 23.

AVIS TARDIFS

POSTERS
NADIG - RUSSI - COLLOMBIN
THÉNI - TRESCH - RIGOLET
Fr. 6.— en noir-blanc
Fr. 8.— en couleur
60 x 90 cm
Photo-ciné D. SCHELLING, Fleurier

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈBRES
COUJET 63 23 42
FLEURIER 61 11 47
non-réponse 61 15 47

SNACK - BAR FLEURIER

Bien servis... on y revient.

Nos petits coqs appréciés de chacun...

Notre PIZZA un délice...

Nos fameuses

COUPES GLACÉES

Ouvert tous les jours

Famille Jean Rotin
Tél. (038) 61 19 92

Sur commande :

FILETS MIGNONS

Nous servons de l'alcool aux heures des repas.
(11-14 h et 18-21 h)

Visitez notre salle de jeux

HÔTEL CENTRAL, COUJET

Samedi 19 février 1972

dès 15 heures et dès 20 heures

grand match au loto

organisé par le F.-C. « L'Areuse »

Abonnement partiel : Fr. 5.—
Abonnement 40 tours : Fr. 15.—
Superbes quines.

Se recommander : la société et la tenancière.

On a parlé de l'aménagement du sol vaudois à la Société d'Agriculture de Payerne

De notre correspondant :

La section de Payerne de la Fédération vaudoise des sociétés d'agriculture et de viticulture (FVAV) a siégé sous la présidence de M. Roger Mean, qui a salué la



Debout, le président de la société, M. Roger Mean. (Avispress Pache)

présence de MM. Alphonse Jomini, municipal, René Crosset, vice-président de la FVAV, Keuffer, directeur commercial, Georges Cherbuin, membre du comité de direction. Le procès-verbal de la dernière assemblée fut approuvé, puis le président écrivit dans son rapport annuel, quelques considérations pertinentes sur la situation de l'agriculture. Il évoqua notamment le problème de l'aménagement du sol vaudois, rappelant l'initiative cantonale en cours, (initiative Delafontaine), ainsi que les deux autres projets qui ont vu le jour ces derniers temps.

Il lança également un appel en faveur de la culture du tabac dans la région de Payerne, qui avait la possibilité d'être étendue. Après avoir entendu les rapports des comptes des vérificateurs, l'assemblée a réélu le comité M. Marc-Henri Perrin remplacera M. César Praderandi, démissionnaire, qui a été remercié et félicité pour ses 25 ans d'activité.

1971, UNE ANNÉE FAVORABLE

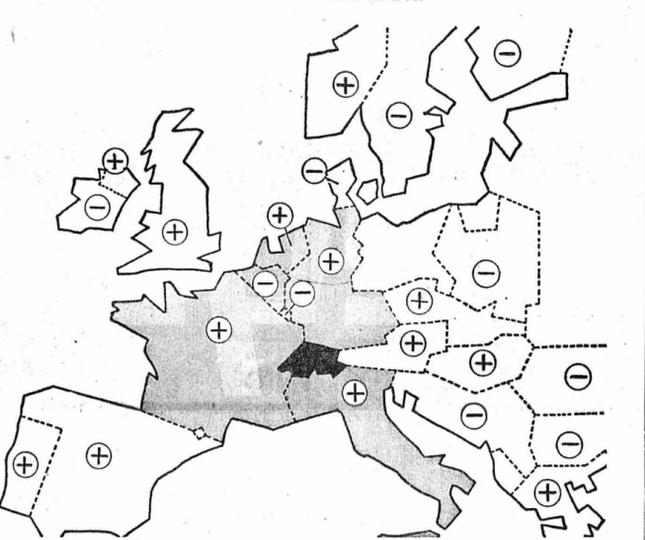
Le rapport d'activité du dépôt de Payerne pour l'exercice 1970-1971 fait ressortir sur le plan général, que l'agriculture a bénéficié l'année dernière de conditions atmosphériques favorables, ayant facilité les travaux et permis de bonnes récoltes. Le chiffre d'affaires du dépôt s'est élevé à 3.180.000 francs. Après avoir rappelé les difficultés d'écoulement créées par l'abondante récolte de pommes de terre, le rapport relève que les conditions de culture

du colza se sont révélées favorables le dépôt en ayant réceptionné 233.000 kilos. En ce qui concerne les céréales panifiables, la récolte fut excellente en qualité comme en quantité. Le silo du centre collecteur s'est très rapidement révélé insuffisant et son agrandissement devra se faire dans un avenir plus ou moins rapproché. En l'espace de quinze jours, le centre a pris en charge 365 wagons de céréales diverses. En revanche, la production fruitière réservée à la commercialisation a disparu de la région. Toutefois, 105.000 kg de cerises et 15.000 kg de pruneaux à distiller ont été réceptionnés.

En fin de séance, M. Crosset a apporté le salut du comité directeur de la F.V.A.V., parlant également de la situation de l'agriculture. Après quelques constatations d'ordre général, M. Keuffer, directeur commercial, a rappelé que la Fédération ne se bornait pas à prendre en charge les produits agricoles, mais également à livrer de nombreux articles aux agriculteurs. L'Assemblée a été suivie d'un exposé, accompagné de clichés, de M. Magnollay, du service de vulgarisation agricole, sur les aspects économiques de la culture du maïs.

La « petite » foire de février

(c) C'est par un temps couvert que s'est déroulée hier la foire de février, qui n'a pas été très importante. Les marchands français, peu nombreux, n'ont fait que de petites affaires. Le marché aux fruits et légumes, lapins et volaille, était restreint, mais a tout de même reçu ses acheteurs habituels. Les œufs du pays se vendaient de 3 fr. 60 à 4 fr la douzaine, selon la grosseur. Il n'y avait aucune tête de gros bétail sur le champ de foire.



L'évolution des exportations horlogères suisses en Europe, en grisé, les six pays de la CEE qui absorbent plus du cinquième des exportations.



La musique à la télévision

L'initiative de ce « Face au public » le dimanche en début d'après-midi, sur la deuxième chaîne française, une fois par mois, est due à Pierre Sabbagh qui multiplie les échanges téléspéctateurs - télévision. « Face au public » permet en principe durant une bonne heure et demie, à quelques téléspéctateurs représentatifs des classes sociales de leur ville, de présenter leurs doléances envers un service de l'ORTF. Après trois ou quatre émissions, on mesure évidemment les limites d'une telle initiative. Chacun voudrait une télévision pour soi et les téléspéctateurs invités ne comprennent souvent rien à la marche d'un office tel que celui de l'ORTF. Il en résulte donc une confusion au niveau du débat, de ce que peut ou ne peut pas faire la télévision pour satisfaire chacun. Il y a ceux qui voudraient que la TV se charge de tout, depuis la plus tendre enfance jusqu'aux derniers jours de l'homme, remplace éventuellement l'école, invente des cours du soir, jasse de la télévision scolaire à outrance, etc.

La dernière émission de « Face au public » consacrée à la musique sur le petit écran, illustrait fort bien les propos que nous écrivions plus haut. Les mélomanes voudraient plus de concerts, une initiation à la musique pour les enfants. D'autres se

demandent si voir un concert à la TV empêche de goûter aux sons de la musique, il y a ceux qui font reproche de ne pas parler de musique contemporaine, de ne pas montrer suffisamment d'opéras, etc.

C'est oublier que la télévision ne peut tout faire. Il faut attendre la troisième chaîne, et encore. Certes, on peut reprocher aux émissions musicales — nous ne parlons pas ici des retransmissions de concerts — d'être parfois trop esotériques et réservées à une classe sociale qui y a déjà goûté et tant pis pour les autres.

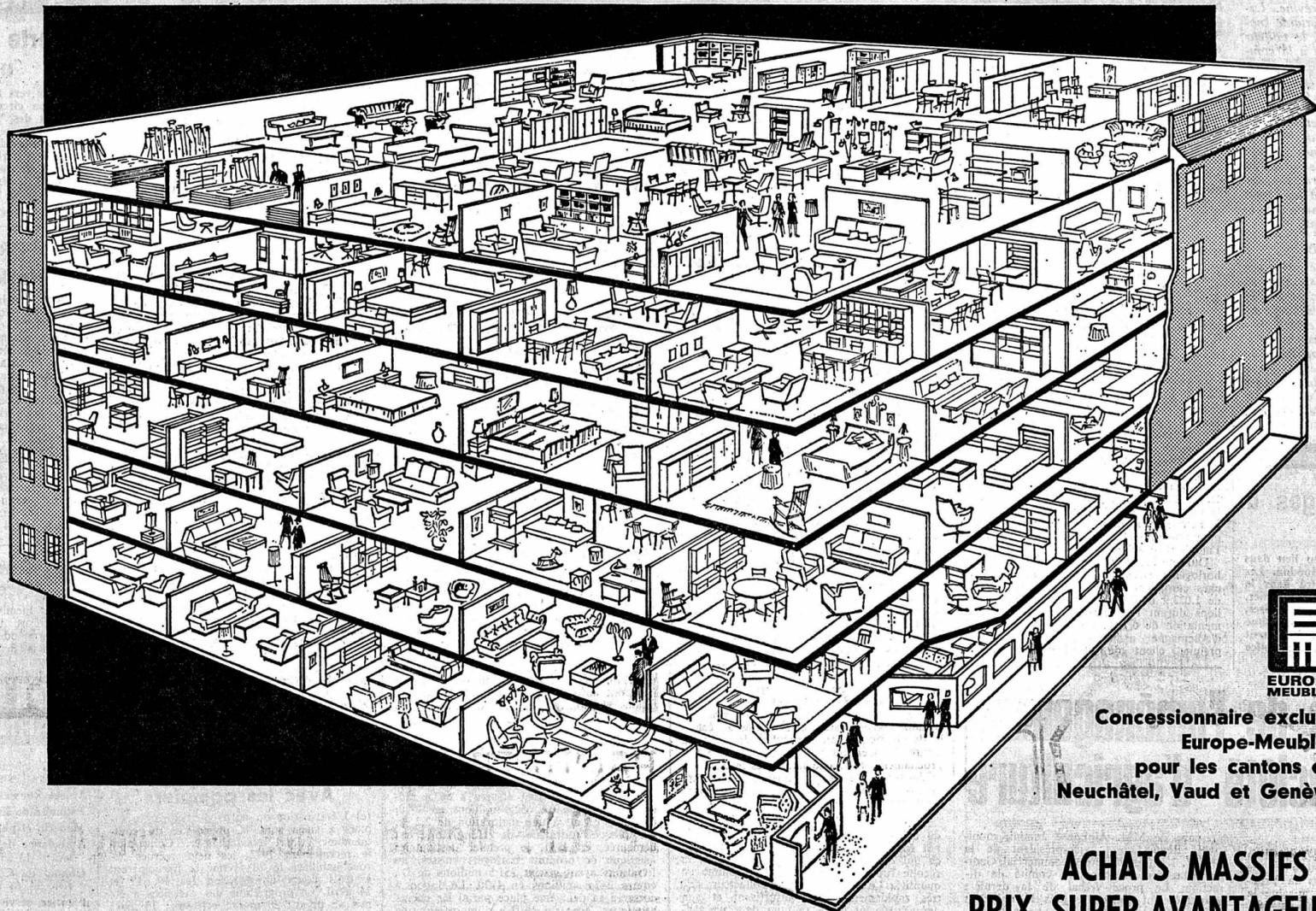
Au contraire de la chaîne romande, l'ORTF produit passablement d'émissions consacrées à l'initiation musicale. Mais aucune n'a trouvé son propre style télévisuel. Pour nous, la musique jusqu'à preuve du contraire est encore du domaine de la radio. Et ce n'est pas la dernière retransmission de « Paillasson », malgré l'ampleur et à cause de la lourdeur de la mise en scène, qui nous fera changer d'avis.

Toujours les mêmes promesses : on attend la troisième chaîne pour satisfaire tout le monde. A ce rythme-là, il en faudra une quatrième, et ainsi de suite. Non, la télévision ne peut pas tout faire.

R.Z.

Visitez à Neuchâtel

notre grand centre de l'ameublement (3000 m²)



Concessionnaire exclusif
Europe-Meubles
pour les cantons de
Neuchâtel, Vaud et Genève

**ACHATS MASSIFS =
PRIX SUPER-AVANTAGEUX**

Un choix de meubles unique en Suisse romande — 6 étages

200 mobiliers modernes, classiques et de style — Plus de 1000 meubles divers — 30 vitrines

Grandes facilités de paiement — 30 mois de crédit — Livraisons franco domicile dans toute la Suisse

Heures d'ouverture :

Samedi sans interruption de 8 h à 17 h

Autres jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30

Fermé le lundi matin.

IMPORTANT !

Pas de problème de parage

Places de parc à proximité ou au bord du lac
(Jeunes-Rives) à 5 minutes de notre exposition

meubles **MEYER**

neuchâtel

fbg de l'hôpital

tél. 038/25 75 05

BIENNE - BIENNE

A propos du remblaiement de la baie

PRISE DE POSITION DES AMIS DU LAC DE BIENNE

De notre rédaction biennoise : Depuis de très nombreuses années, on discute à Biemme de l'aménagement de la baie du lac. Le début des constructions du futur gymnase sur la Prairie du lac relance le projet de remblaiement, car contrairement à ce qu'on nous disait lors de l'acceptation du projet du gymnase, il faudra retrouver le terrain cédé pour ces constructions et ce dernier sera récupéré sur le lac.

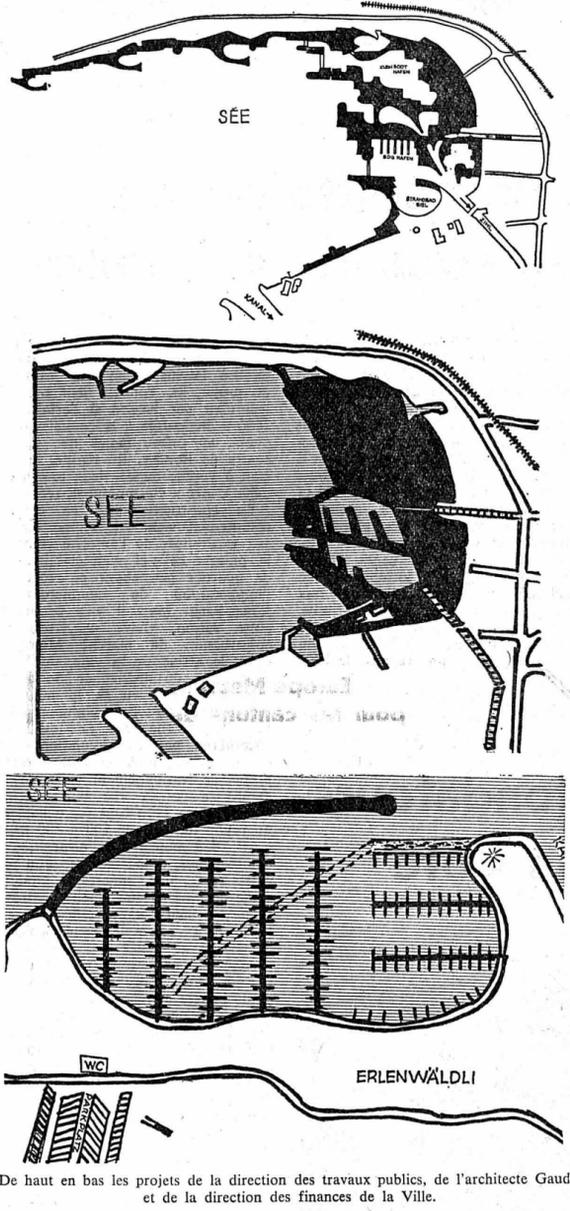
Actuellement trois projets sont étudiés : « L'Erlenwäldli », est soutenu par le directeur des finances de la ville de Biemme, M. Walter Gurtner, appuyé par la société des amis du lac de Biemme, qui prévoit de la place pour 380 bateaux, une place de parc et des bassins de natation pour un prix de plus d'un million et demi de francs. Le second projet est dû à l'architecte Gaudy qui prévoit l'aménagement de la plage ainsi que le remblaiement partiel de la baie du lac avec port pour les petits bateaux. Le troisième est dû à la direction des travaux publics. Il prévoit un qual promenade tout au long de la baie jusqu'au restaurant Schlössli. Trois grands ports sont également prévus.

Les amis du lac pensent que ce projet est illusoire, car il est peu probable que les 50 propriétaires-riverains acceptent de se trouver murés derrière un quai.

Le coût de ce projet voisine les 100 millions de francs. Toujours pour les amis du lac de Biemme, la première chose à faire serait d'entreprendre la correction de la Sura en direction de la Thielie afin de supprimer la pollution de la baie qui, en été, devient impraticable à la baignade et aux sports aquatiques.

Selon la rumeur publique les déblais de la N5 seraient déversés dans le lac, ce à quoi les amis du lac s'opposent avec énergie. Ceux-ci souhaiteraient que le Conseil municipal prenne position pour l'un ou l'autre de ces trois projets, coordonne le travail, car on estime que cette question a déjà suffisamment coûté d'argent à la caisse publique. Pour le remblaiement partiel de la baie ils estiment qu'il ne faut pas renouveler l'expérience du tunnel Biemme - Alfermée, mais utiliser à bon escient les matériaux provenant de la N5.

Nous aurons probablement l'occasion de revenir sur cette importante question.



De haut en bas les projets de la direction des travaux publics, de l'architecte Gaudy et de la direction des finances de la Ville.

JURA - JURA - JURA - JURA

A la Cour d'assises du Jura

-Verdict ce matin dans l'affaire de Saint-Imier - Prison avec sursis pour le père de Courgenay

La Cour d'assises du Jura, siégeant à Delémont sous la présidence de Me Henri Béguelin, avait hier un programme particulièrement chargé. Le matin, elle a poursuivi l'examen du cas de P.B., l'agresseur de la jeune Italienne de Saint-Imier. Assis au banc des accusés, amorphe, l'assassin en puissance a assisté à un défilé qui devrait lui être particulièrement pénible : celui de sa femme, de sa sœur, de beaux-frères et belles-sœurs, appelés à témoigner dans une affaire qu'ils connaissent bien puisque trois d'entre eux au moins se trouvaient rue Malathe le soir tragique où, subitement, P. monta à l'étage supérieur pour jouer du couteau.

Dès son entrée, on comprend que Mme B. est la seconde victime de ce drame inexplicable. Très volubile, elle parle de son mari avec affection, affirme qu'ils faisaient tous deux bon ménage, et que s'il lui a paru absorbé et bizarre à l'époque du drame, elle a attribué cet état à des préoccupations professionnelles et à la maladie. Elle dépeint son mari comme un homme de

maison, qui aimait beaucoup ses enfants. L'attendra-t-elle et continuera-t-elle sa vie avec lui ? Naturellement puisqu'il est le père de ses enfants.

Mme B., qui a commencé de déposer avec calme, devient de plus en plus profuse, et finit par être prise d'une véritable crise de larmes et de nerfs. Il faut l'évacuer. Divers membres de la famille sont encore entendus. Ils confirment que la bonne entente régnait chez les B. et que l'accusé était un bon mari, un peu nerveux et impulsif, probablement en raison de son état de santé.

La concierge de l'immeuble décerne, elle aussi, un certificat de bonnes mœurs à B. et à sa femme, ainsi qu'à la jeune coiffeuse italienne. Elle dit son admiration pour la femme de l'accusé qui continue courageusement à faire vivre la famille. Aucun des témoignages faits hier ne peut donc éclairer

d'un jour nouveau la brusque agression commise par B. en mai 1971. La Cour rendra son jugement ce matin.

UN PROCES QUI SE DÉGONFLE

L'après-midi, la Cour d'assises a repris l'affaire d'attentat à la pudeur interrompu lundi pour complément de preuves. Une jeune fille de Courgenay, âgée de 17 ans, avait accusé son père d'avoir gravement attenté à sa pudeur. Mais, lundi, devant la Cour, elle était revenue sur ces accusations, n'en maintenant que les plus légères : quelques attachements.

La Cour avait alors décidé d'entendre comme témoins les deux juges d'instruction et le gendarme qui avaient recueilli les confidences de la jeune fille. Tous trois ont été unanimes à déclarer qu'ils avaient toujours eu l'impression que la jeune fille, ainsi que sa sœur d'ailleurs, qui avait égale-

ment eu à se plaindre de son père, étaient sincères et avaient dit la vérité lors de leur première déposition. Mais l'accusé, lui aussi, leur a donné l'impression qu'il était véridique dans ses dénégations !

Dans son réquisitoire, Me Troehler, procureur du Jura, tenant compte du doute qui subsiste sur les délits les plus graves les écarts pour ne retenir que les délits mineurs. Il requiert donc 10 mois d'emprisonnement avec sursis, demandant un délai d'épreuve de 3 ans et la déchéance de la puissance paternelle. Après avoir entendu l'avocat de l'accusé, la cour rendit son verdict : 6 mois de détention avec sursis pendant 3 ans, sous déduction de 22 jours de préventive. Le père supportera les frais, mais il ne sera pas déchu de sa puissance paternelle.

BEVI

PORRENTROY

Saint-Germain : encore... cinq blessés !

Une collision s'est produite hier à 13 heures, au passage sur voies « Saint-Germain », entre une voiture genevoise, occupée par M. Ernest Penzans et sa femme, et une camionnette de l'entreprise Parititi et Girard, de Porrentruy. Les deux occupants de la voiture ont été blessés au thorax et ont reçu des soins à l'hôpital. En revanche, trois occupants de la camionnette ont été hospitalisés : M. Jean Peruggio, 29 ans, qui souffre de contusions, M. Marino Bargegno, 38 ans, qui a subi une fracture de la jambe gauche, et M. André Vuillaume, de Rocourt, 39 ans, qui est blessé à la tête. Les dégâts s'élevaient à 10.000 francs.

Pourquoi le centre de puériculture ne desservirait-il pas tout le district ?

(c) Hier a eu lieu, sous la présidence du préfet Jobé, l'assemblée biannuelle des instances sociales du district. Les participants avaient en particulier à discuter l'éventuelle constitution d'un syndicat de communes en vue de la création d'un centre de puériculture. Un tel centre existe déjà à Porrentruy, avec des statuts agréés par le canton, et son activité pourrait facilement être étendue au district. Une commission a été créée en vue de dresser un inventaire des problèmes sociaux qui pourraient être résolus à l'échelle du district, et en particulier de celui du centre de puériculture. Un rapport sera fait prochainement à l'association des maires.

L'assemblée a encore entendu un exposé sur l'école des parents, qui pourrait également être organisée à l'échelle du district, pour autant que les communes soient d'accord de participer aux dépenses. Enfin, les délégués des œuvres sociales des différentes communes d'Ajoie — 60 % seulement étaient représentés — auxquels s'étaient joints les membres du corps enseignant et de la police, ont entendu une conférence du Dr Calanca, chef du service spécial des drogues de l'hôpital de Cery. Thème : « La drogue, apprendre pour ne pas en dépendre. »

SAIGNELÉGIER

Une voiture prend feu dans un garage

(c) Un mécanicien sur autos de Saignelégier, M. Glauser, remettait en état une voiture dans un garage qu'il loue à Chaumont. Le véhicule, qui se trouvait sur des plots, prit feu au moment où son propriétaire faisait des travaux de soudage dans le coffre. Les flammes ne purent être éteintes qu'au moment où le véhicule était déjà devenu inutilisable. Les premiers secours de Saignelégier ont été alertés. Le plafond du garage a subi des dégâts. Les dommages s'élevaient à 4000 francs.

SAINT-IMIÉRI

Nomination

(c) Le Conseil municipal a nommé M. Walther Gilg, de la Chaux-de-Fonds, concierge du complexe des salles de gymnastiques.

Enfant blessé par une voiture

(c) Jeudi, entre 8 et 9 h, un enfant venait de quitter un trottoir, rue Baptiste-Savoie, près de l'ancien poste de gendarmerie, a été renversé par une automobile venant du haut Vallon et conduite par un habitant de la Chaux-de-Fonds. L'enfant, Roland Zwahlen, né en 1965, a dû être transporté à l'hôpital à Saint-Imier. Il souffre d'une fracture d'un bras et d'une commotion.

TAVANNES

Joyeux week-end !

Le carnaval a débuté hier dans la vallée de Tavannes. On continuera de s'amuser aujourd'hui, samedi et dimanche.

SORVILIER

Refusé puis... accepté !

(c) Lors de la récente assemblée municipale de Sorvilier, le budget 1972 qui avait été refusé fut accepté sans aucune modification.

GRIPPÉS

... si vous l'accompagnez d'un bon remontant. Le VIN DE VIAL est justement le tonique qui vous conviendra. Il est à base de quinquina, extrait de viande et lactophosphate.

VIN DE VIAL

COURTELARY

Assemblée des chasseurs du district

(c) Récemment s'est tenue aux Reussilles, sous la présidence de M. Armand Evalet, de Plagne, l'assemblée annuelle des chasseurs du district de Courtelary. La société compte un effectif de 173 chasseurs dont trois femmes. Durant le dernier exercice il a été tiré 25 brécards et 12 chevreuils sans bois ainsi qu'un lièvre par chasseur.

Le champion du tir aux pigeons est M. R. Sartori, de Péry, celui du lièvre M. H. Fankhauser, de Villeret et celui du chamois, M. A. Knuss, de Sonvilier. Le prix du président a été remis à M. A. Jaccoud, de Courtelary. Pour 1972, il est proposé aux chasseurs de pouvoir tirer un chamois dans le district de Courtelary et aux Franches-Montagnes, mais cette chasse ne sera ouverte que durant trois jours et la patente 1 sera exigée. Le tir de chasse sera organisé les 12 et 13 août à Sonvilier.

COURT

Petites nouvelles

Les locaux servant d'abattoir ont été reconstruits en parfait état à la suite d'un contrôle. D'autre part, la votation communale en vue de l'aménagement de locaux destinés au rangement du matériel dans la façade sud de la salle de gymnastique a été fixée au 4 et 5 mars. Une assemblée d'orientation aura lieu le jeudi 24 février.

Avec les muscles comme remonte-pente...



L'équipe de gymnasiens « nordiques » au complet

(Avipress - ADG)

Depuis une quinzaine de jours et pour quelques semaines encore, les camps de neige des écoliers biennois battent leur plein. En Valais, dans l'Oberland et le Jura, on s'adonne aux plaisirs du ski. Quelques participants se sont retrouvés au camp du Bémont. Pourquoi au Bémont ? Simple- ment parce que 5 filles et 8 garçons du Gymnase français ont préféré la pratique

du ski de fond au ski alpin. Sous la conduite de M. Fidel Linder, président du Conseil de ville de Biemme, cette équipe parcourt matin et après-midi les magnifiques paysages enneigés des Franches-Montagnes. Demain sera disputé un concours qui permettra à chacun de mettre en valeur les enseignements reçus durant cette semaine.

FRIBOURG - FRIBOURG

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Le R.P. Mehrle - mis en congé - se défend

De notre correspondant : Dans notre édition précédente, nous avons rapporté la décision du Conseil d'Etat concernant « l'affaire Mehrle ». Le religieux est mis en congé, mais il lui est permis de donner des cours spéciaux. Cette solution de compromis (dès lors, elle ne satisfait personne entièrement) a rencontré l'assentiment des intéressés. Or, le R.P. Mehrle vient d'expliquer très longuement sa position. Nul ne peut nier que le religieux ne sache pas de quoi il parle... son plaidoyer donne à penser, en tout cas, que la suspension de ses cours ne fut pas simplement le fait d'une inaptitude pédagogique, ainsi qu'on tenta de le faire croire.

son éviction, le R.P. Mehrle déclare notamment : « ... On ne m'a jamais reproché des insuffisances pédagogiques. (...) On a toujours abordé des difficultés dogmatiques. (...) Mes élèves tentaient de me faire adopter des idées « meilleures ». (...) Ce qui était toujours mis en question, c'était ma conviction thomiste. (...) On aurait dû accepter mon style en vertu du pluralisme que l'on prône tant de nos jours. Mais ce ne fut pas le cas. Pourquoi ? La raison profonde est à rechercher dans le fait que la faculté de théologie a perdu son unité de doctrine ».

COMME DANS LES PAYS COMMUNISTES ...

Le R.P. Mehrle affirme que le doyen d'alors de la faculté, le professeur Muller,

PROGRESSISME EXCESSIF ?

Le professeur Mehrle poursuit : « Quant à l'attitude de la faculté à mon égard, je ne peux, objectivement parlant, que la considérer comme très douteuse. (...) On n'a jamais enquêté sérieusement pour savoir si les plaintes des étudiants étaient fondées. (...) Parant de la suspension des cours, il déclare : « J'ai commis l'erreur impardonnable d'acquiescer immédiatement. Le doyen motiva la mesure prise par la crainte d'une révolte des étudiants. Singulière logique : ceux qui protestent sont écoutés, quant aux autres, on ne leur donne même pas l'occasion d'entendre mes cours et de se former un jugement. (...) Après du Conseil d'Etat, j'ai rencontré davantage de compréhension qu'à la faculté. (...) Mon cas n'est aucunement en relation directe avec l'affaire Puertner ». Celle-ci prouve cependant que des forces très progressistes sont à l'œuvre au sein de la faculté. (...) Dans le cas Puertner, on a constamment invoqué la liberté d'enseignement, mais il semble que je n'aie pas le droit d'en bénéficier... »

L'AUGMENTATION DES TARIFS DES E.E.F. EST-ELLE JUSTIFIÉE ?

Les Entreprises électriques fribourgeoises (E.E.F.) avaient attendu 12 ans pour faire le saut ; dès le deuxième semestre 1972, les tarifs de l'énergie électrique seront majorés de 15 à 20 % en moyenne. Les tarifs actuels n'avaient pas changé depuis 1960 (1965 en ce qui concerne les communes vaudoises desservies par les E.E.F.). La nouvelle a été annoncée hier par le directeur, M. André Marro.

ment, à la nature, aux « bonnes années », celles où il pleut beaucoup. Il y en eut six consécutivement, jusqu'en 1970. Depuis l'an dernier, en revanche, c'est la sécheresse, impliquant des achats particulièrement coûteux. 1972. Alors, planification, rationalisation et automatisme ne suffisent plus à endiguer l'accroissement des dépenses.

Les raisons : augmentation des taux d'intérêt des emprunts, des frais de personnel, du prix d'achat de l'énergie complémentaire (bientôt aussi importante que la production propre des E.E.F.), explosion des frais de distribution de l'énergie. Depuis 1960, la presque totalité des autres entreprises d'électricité avaient dû adapter leurs tarifs. S'il a été possible de surseoir si longtemps à l'augmentation, c'est en raison d'une utilisation favorable des forces hydrauliques du canton, allée à une saine politique commerciale. Le mérite revient, égale-

Pour les ménages, l'augmentation sera de 12 à 19 % (de l'ordre de 5 francs par mois). En revanche, le prix de l'énergie de nuit et de fin de semaine, appliqué à certaines utilisations thermales, ne sera pas modifié. Les E.E.F., entreprise para-étatique qui a le monopole de la distribution d'électricité dans la presque totalité du canton (et de quelques régions vaudoises), assument des tâches d'aide au développement économique, en pratiquant des injections financières qui ne sont pas à fonds perdus. Bien que largement justifiée et intervenant après une longue stabilité, l'augmentation des tarifs est dès lors discutée.

AU GRAND CONSEIL BERNOIS

Importants postulats acceptés

Au terme de la deuxième semaine de sa session, le Grand conseil bernois a liquidé hier matin les affaires de la direction des transports et des finances et entamé celles de la direction de l'économie publique.

Deux postulats concernant les mesures de protection des eaux souterraines et le contrôle des installations à mazout ont été acceptés, ainsi que deux motions transformées en postulats sur la décentralisation des écoles d'arts et métiers et sur le développement du tourisme et de la formation professionnelle dans l'industrie hôtelière du Jura. Dans ce dernier texte, M. F. Erard, directeur de l'office jurassien du tourisme, a fait remarquer que quelque 70 établisse-

ments publics étaient à remettre dans le Jura, souvent en raison du manque de personnel.

Les débats se poursuivront la semaine prochaine.

NAVIGATION SUR LES LACS BERNOIS

Le gouvernement vient de faire connaître sa réponse à la motion déposée par le député Stalder, le 15 novembre dernier, concernant la navigation sur les lacs. Voici l'essentiel de sa déclaration : une nouvelle ordonnance fédérale sur les entreprises de navigation concessionnaires est en préparation. Elle contiendra des prescriptions analogues à celles qui régissent les chemins de fer. Les possibilités d'intervention de la police des lacs en seront donc renforcées.

Une loi fédérale sur la navigation intérieure est en préparation. Nous avons proposé que soient prévues les bases légales permettant aux cantons de restreindre la vitesse des bateaux à moteur, d'en limiter le nombre et, cas échéant, de prononcer une interdiction de navigation.

Dans la même mesure où des efforts sont entrepris pour restituer la ville aux piétons, il faudra tendre à réserver nos lacs aux baigneurs et aux pêcheurs, comme aux simples barques et bateaux à voiles, tout en tenant compte, dans une mesure équitable, des intérêts du tourisme.

Une société mixte, à laquelle participe l'Etat, a été récemment créée. Elle aura pour tâche d'entreprendre la construction de ports d'attache pour la petite batellerie sur les lacs bernois dans le cadre d'une planification bien étudiée.

Dans le cadre des plans directeurs de l'aménagement cantonal un volet important sera consacré à l'utilisation et à la sauvegarde de nos lacs et de leurs rives.

Bon départ du Carnaval

Hier soir, le Carnaval 1972 a pris un excellent départ. Plusieurs équipes de « Schnitzelbaenke » ainsi que les quatre musiques « cacophoniques » travesties, dans leurs nouveaux costumes, ont défilé pour le plus grand plaisir d'un nombreux public dans 11 établissements du centre de la ville, créant l'ambiance indispensable aux journées de samedi, dimanche et lundi.

Prochaine séance du Conseil de ville

(c) La prochaine séance du Conseil de ville aura lieu le 24 février avec un ordre du jour peu important comprenant notamment des nominations d'enseignants, une modification du règlement des traitements et salaires du corps enseignant, l'approbation des décomptes et plusieurs interventions, développements et réponses.

Un piéton tué à la Tour-de-Trême

(c) Hier, vers 19 h 25, M. Pierre Andrey, 68 ans, un ancien latier domicilié à la Tour-de-Trême, traversait la chaussée dans cette localité, légèrement en amont de l'hôtel de ville. Il regagnait son domicile lorsqu'il fut heurté par un autobus des G.F.M. qui se dirigeait vers Bulle. Projeté sur le trottoir, M. Pierre Andrey fut grièvement blessé. Souffrant de fractures multiples, il décéda durant son transport à l'hôpital de Riéd.

Votre appétit est bon mais vous digérez mal

Hélas, vous n'osez plus toucher à tous ces bons petits plats dont vous raffolez tant ! C'est peut-être l'excès d'acidité gastrique qui dérègle votre digestion. Pour le neutraliser, choisissez un remède efficace : deux pastilles Rennie succées après chaque repas. En un rien de temps vos malaises disparaissent. Adoptez Rennie et vous aurez un estomac sans soucis.

ESTAVAYER-LE-LAC

Tuteur général

(c) M. Georges Margueron, d'Estavayer-le-Lac, a été nommé tuteur général sur proposition des quatre cercles de justice de paix et approbation des communes du district.

TROIS « NOUVEAUX » MONUMENTS HISTORIQUES

Le Conseil d'Etat a classé comme monuments historiques : 1. le château de Mézières (Glâne) ; 2. la ferme et le grenier, propriété de Mme Louis de Buman, à Galnis, commune de Guin ; 3. le grenier, propriété de M. Fritz Maurer, à Tasberg, commune de Saint-Ours.

Il a également accordé à l'école libre pu-

Pour vos livraisons à domicile



31 11 31

Pharmacie Gauchat

PESEUX

Un avenir doublement « couvert » pour le Club de boules romand

Bien curieuse histoire que celle du Club de boules romand. Les boulistes romands ont toujours marché « main dans la main » avec leurs collègues tessinois, en très grand nombre dans le canton. Avant les années 1950, les deux clubs se partageaient deux pistes à la Rosière, à Neuchâtel. Malheureusement, un jour celles-ci s'effondrèrent sur la ligne de chemin de fer. Alors que les Romands, loin de se décourager, reconstruisaient quelque chose de neuf au même emplacement, les Tessinois « émigrèrent » aux Charmettes, à la frontière des communes de Neuchâtel et de Pesieux. Ils construisirent là deux pistes qui devaient se révéler bien rapidement insuffisantes, puisque le Club de boules romand, après la construction à la Rosière d'un jeu de quilles automatique, demanda à louer les pistes pour pouvoir s'entraîner régulièrement.

Puis, la société prenant de l'ampleur, il fut décidé de construire deux pistes à son usage exclusif, une cinquantaine de mètres en dessous de celles appartenant aux Tessinois. Aujourd'hui, le Club de boules romand compte une trentaine de membres actifs et une vingtaine de membres passifs. Cet effectif n'est peut-être pas très considérable, mais M. Pierre-André Binggely, caissier de la société explique pourquoi il n'est pas possible d'accueillir de nouveaux adeptes :

— Nous sommes ici sur un terrain privé. Les deux pistes et le local que nous possédons ont été entièrement construits par des membres du Club. Or, notre local est beaucoup trop petit pour qu'on puisse y séjurer ou recevoir tous nos membres.

QUATRE NOUVELLES PISTES

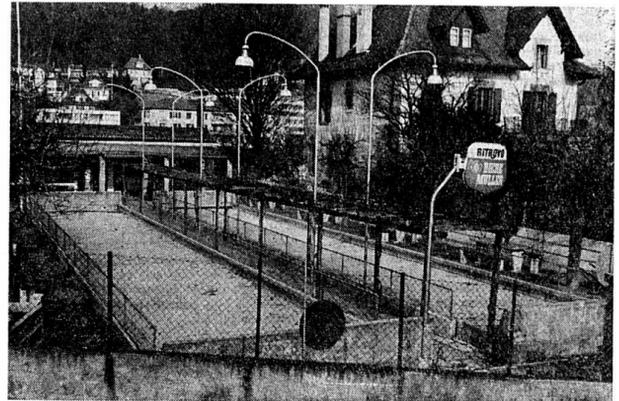
Heureusement, la situation va bientôt changer. Le Conseil général de la ville vient en effet de voter un crédit de l'ordre d'un million de francs pour l'aménagement du centre sportif des Charmettes. Une grande partie de cette somme est destinée à la réfection du terrain de football et à la construction de vestiaires, douches et divers locaux, mais les boulistes n'ont pas été négligés, puisque 200.000 fr. leur ont été réservés.

— Les travaux qui débuteront dans un mois nous permettront de disposer à l'avenir de deux pistes couvertes et de deux pistes non couvertes, explique le président de la société, M. Oscar Zumsteg.

On imagine dès lors l'essor, que va

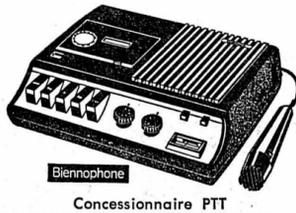
prendre la pratique de ce sport dans la région. Un local plus vaste et des salles réservées au matériel sont également prévus. Le Club, qui recrute une bonne partie de ses membres à Pesieux, pourra donc offrir aux sportifs des conditions de jeux idéales et un local digne de ce nom. Si la pratique du jeu de boules est presque l'apanage incontesté des Tessinois, il est à relever que dans le canton, ce sport a pris un essor considérable. En effet, alors qu'en 1949 on ne comptait que 6 pistes, aujourd'hui 18 sont mises à la disposition des intéressés. Avec la construction aux Charmettes de deux nouvelles pistes couvertes, les boulistes neuchâtelois pourront s'entraîner quotidiennement et par n'importe quel temps sur 12 pistes abritées.

Et dire qu'il y a moins de deux ans pas une seule piste couverte était en activité... Cet avantage permettra peut-être aux membres du Club de boules romand de reconquérir la coupe suisse qu'ils avaient emportée en 1965. J.N.



Les pistes de boules des Charmettes (Photo J.-P. Baillod)

RÉMY PERRET



RADIO - TÉLÉVISION COULEUR

BIENNOPHONE PHILIPS

Pesieux - ☎ 31 40 20
Atelier Temple 6
Magasin Grand-Rue 6

Concessionnaire PTT

CAP 2000 : une petite boucle marchande au cœur de la localité

Comme nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises à l'aide de photographies et de maquettes, un nouveau complexe commercial, CAP 2000 va s'ériger au centre de Pesieux. Le règlement du plan de quartier ayant subi des modifications, adoptées par le Conseil général de la localité au mois de septembre pour que le centre commercial puisse être réalisé et que les dérogations concernant la longueur du bâtiment et la hauteur de la tour ayant été acceptées par l'Etat, la construction débutera vraisemblablement dans le courant de l'été. Ces derniers jours le piquetage a été opéré et un grand panneau montrant les réalisations qui vont être entreprises, monté.

On s'aperçoit ainsi que 15 à 20 commerces occuperont les rez-de-chaussée inférieur et supérieur. Si, à ce dernier,

des vitrines permettront d'exposer la marchandise, les entrées des boutiques, au rez-de-chaussée inférieur, seront indépendantes. On ne peut donc guère parler d'un centre commercial au sens strict du terme. Des bureaux sont ensuite prévus au premier étage, les cinq autres et l'attique étant réservés à des appartements. Un vaste « parking » de trois niveaux, dont deux enterrés et un à l'air libre, pourra accueillir quelque 160 voitures. Ces places de stationnement seront réservées en premier lieu aux commerçants établis dans le bâtiment, aux locataires, avec possibilité de sous-location et aux clients. Ainsi, avec le marché Migros, ce ne sont pas moins de 500 places de parc qui seront mises à la disposition du public dans un rayon de 200 mètres.

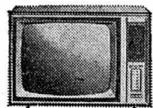
Après l'affaire du « center shopping » de Boudry, d'aucuns ont jalouxé Pesieux. L'un des promoteurs du projet, M. Pointet, tient à préciser que c'est par hasard si l'affaire CAP 2000 a été portée à la connaissance du public en même temps que celle du centre de Boudry. En réalité, le projet était à l'étude depuis deux ans et demi déjà. L'idée a été mûrement réfléchie.

La construction de ce complexe commercial vient en somme répondre aux espérances de l'autorité communale, puisque celle-ci avait établi un plan de quartier permettant et recherchant l'implantation de commerces rue Jâmes-Paris. Mais il y a encore une autre raison. Outre que, depuis la construction du marché Migros, la clientèle afflue de la ville, du Val-de-Travers et du district de Boudry, les promoteurs ont vu là le moyen de redonner de l'essor au commerce local. En effet, la rue principale de Pesieux, encombrée par la circulation, risque d'être élargie, d'où la disparition des places de stationnement existantes. En garant sa voiture rue Jâmes-Paris, le client pourra faire tous ses achats dans un rayon de quelque 200 à 300 mètres. CAP 2000 mettra à la disposition des commerçants, d'une banque, d'un bar à café, etc., une superficie totale de vente de plus de 4000 mètres carrés répartis sur deux étages reliés par escalier roulant, complètement isolés de l'extérieur et dotés de deux entrées principales. Le complexe créera donc, presque au centre de Pesieux, une petite boucle marchande.

Ce qui ne sera probablement pas réalisé à Boudry, sera bientôt, dans une mesure plus restreinte tout de même, réalité dans la banlieue neuchâteloise. Comme devait le souligner un promoteur, le malheur des uns fait le bonheur des autres... J.N.

ANDRÉ HAEFELI PESEUX

GRAND-RUE 22 (sous les arcades)



**TV - RADIO - DISQUES
TOURNE - DISQUES
MAGNÉTOPHONES**

☎ 31 24 84

Service prompt et soigné

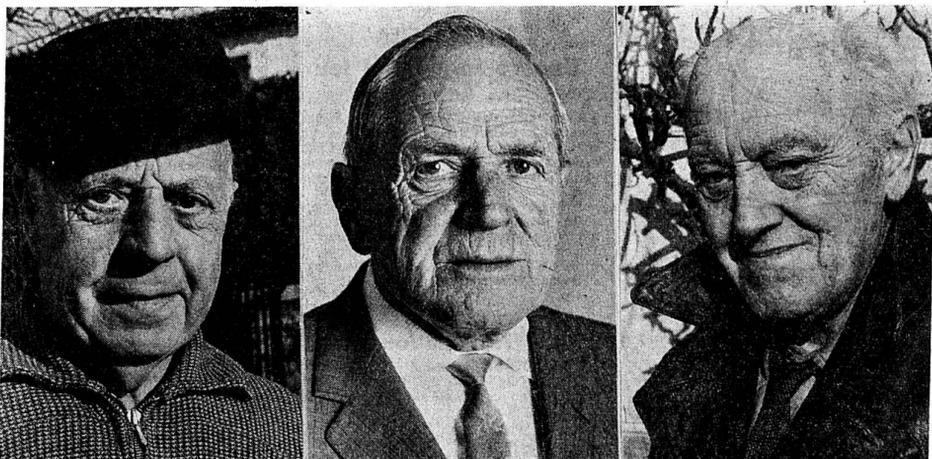
Votre Spécialiste en
Montres, Bijouterie, Orfèvrerie



Sandoz
Gd. rue 29 PESEUX

Bagues, chevalières, chaînes, croix, montres-réveils
sont des souvenirs durables à l'occasion des fêtes de Pâques

Récompense pour trois fondateurs de l'Auto-moto club de la Côte



L'Auto-Moto club de la Côte neuchâteloise, ainsi que nous l'avons déjà signalé dans cette page « Flash sur la Côte », a récompensé trois de ses sept fondateurs de 1927 en les nommant membres d'honneur pour tout ce qu'ils ont fait pour le club durant quarante-quatre ans de fidélité et de dévouement. Voici (de gauche à droite) : Albert Blatter, Gaston Vonlanthen et Benoit Roulet saisis récemment par l'objectif de notre photographe. (Avipress J.-P. Baillod)

COMMUNIQUÉ

Département mesure industrielle

René Moine, coupeur modéliste diplômé, vous conseillera pour l'achat de votre prochain complet, fabriqué selon les techniques industrielles les plus récentes, mais coupé individuellement à vos mesures en l'espace de 10 jours seulement et ceci dans des tissus aussi variés dans leurs coloris que dans leur qualité (à partir de Fr. 260.—).

VÊTEMENTS MOINE - PESEUX

e. Luppi

PESEUX - Tél. 31 27 44

**CHAUFFAGE CENTRAL
MAZOUT ET GAZ**

INSTALLATIONS SANITAIRES



**Coiffure
GÉRALD**

Rue de Neuchâtel

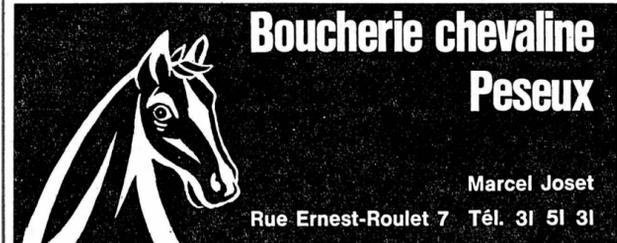
Tél. 31 39 49

Faites plaisir en offrant des **FLEURS**

FATTON
FLEURISTE

PESEUX - Grand-Rue 32

Tél. 31 18 42 - 31 15 05



**Boucherie chevaline
Pesieux**

Marcel Joset

Rue Ernest-Roulet 7 Tél. 31 51 31

Ainsi que viande de porc de première qualité

**GARAGE DE LA CÔTE S. A.
PESEUX** Tél. 31 23 85

Distributeur officiel CHRYSLER - SIMCA - SUNBEAM

Nous sommes spécialisés dans la vente et la remise en état des **VOITURES D'OCCASION**

Arrigo
Pompes funèbres
Pesieux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrique de cercueils
Transports Toutes formalités

Une boutique cadeaux = tous les cadeaux

ROSSIER
ELECTRICITE GENERALE
PESEUX BEVAIX CHEZARD
311216 461757 531975

+ tous les appareils électro-ménagers

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Université de Genève: parution du livre blanc sur la recherche

La recherche à l'Université de Genève avait déjà fait l'objet, en octobre dernier, d'un numéro spécial d'Uni-information dans lequel étaient exposés les divers aspects — contraignants, exaltants ou financiers — de la recherche scientifique universitaire.

mais que les milieux intéressés attendent toujours. LA DIMENSION DE LA RECHERCHE La parution de ce livre blanc coïncide d'ailleurs avec la sortie d'un numéro spécial d'Uni-information consacré à l'impression budgétaire — compression du budget de l'ordre de 5 millions de francs — et il serait dommage de ne pas en profiter pour établir d'emblée un parallèle: si l'université coûte aussi cher et si la recherche y atteint une telle dimension, c'est parce que la mission essentielle d'une haute école — la formation et l'éducation par l'enseignement — est de moins en moins dissociable d'une intense activité de recherche.

plus en plus cher, bien sûr, afin de suivre des études toujours plus astucieuses ou toujours plus compliquées. Ne nous étonnons donc pas de voir la recherche universitaire — et ses budgets — entrer à une telle vitesse. Un jour viendra probablement où, du tiers qu'elle représente actuellement, la recherche englobera la moitié ou les trois quarts du budget de l'université. INITIATIVE A SUIVRE Encore faut-il cependant pouvoir défendre cette recherche sur des bases solides. Tel est alors précisément l'utilité première d'un rapport comme celui qui vient de paraître. L'initiative genevoise ne va certainement pas tarder à être suivie par un démarche analogue au niveau de la Confédération. Ce n'est en effet qu'un rapport global sur la recherche en Suisse qui permettra de rationaliser et d'harmoniser la recherche scientifique universitaire dans notre pays. Eric SCHAEERLI

«Remerciements» d'auto-stoppeurs

ZURICH (ATS). — Deux jeunes inconnus qui faisaient de l'autostop dans la région de Neuhaus, dans le canton de Saint-Gall, ont manifesté leur gratitude à l'automobiliste qui les avait pris à son bord... en lui volant sa voiture et son porte-monnaie. Sous un prétexte quelconque, ils sont en effet, parvenus à le faire sortir de sa voiture, puis lui ont tendu son chapeau et son manteau, ainsi que 12 francs prélevés dans son porte-monnaie, avant de s'enfuir avec la voiture en le laissant poursuivre sa route à pied. Un peu plus loin, ils ont coupé la route à un autre véhicule, conduit par une femme, et, se disant agents de police, ils ont tenté de la faire sortir de sa voiture. Troublée par l'attitude des jeunes gens, la conductrice s'est méfiée et a démarré sans attendre la suite. La police recherche les deux voleurs qui circulent à bord de l'automobile de leur première victime.

«Première» politique en pays lucernois

Le gouvernement publie des directives

De notre correspondant : Le 17 février entrera indiscutablement dans les annales de la politique du canton de Lucerne. Pour la première fois le gouvernement a publié des directives, que la presse et le Grand conseil réclamaient depuis des années. Comme devait le préciser M. Félix Wili, un des membres du Conseil d'Etat lucernois, une nouvelle ère s'ouvre pour le canton de Lucerne, les nombreuses interventions de membres du Grand conseil ayant enfin abouti. Les directives gouvernementales, pour les années 1972 - 1975, qui ont été expliquées au cours d'une importante conférence de presse sont devenues réalité, ce dont chacun se réjouit, car jusqu'à ce jour on n'avait qu'un aperçu restreint de l'avenir du canton. TACHES NOMBREUSES « Nous ne voulons pas seulement nous occuper de ce qui a été fait jusqu'à maintenant, mais nous devons et voulons améliorer l'organisation de notre canton, pour sortir de l'ornière financière dans laquelle nous nous trouvons », devait préciser les

sept membres du Conseil d'Etat lucernois. De nombreuses tâches juridiques attendent le canton, car il s'agit avant tout de la révision totale de la loi sur l'organisation et de la loi sur les communes. Si l'on renonce momentanément encore à une révision constitutionnelle totale du canton, on veut commencer les travaux préparatoires. Pour améliorer la capacité et le rendement de l'administration cantonale, le Conseil d'Etat a prévu d'organiser des cours de perfectionnement pour tout le personnel. Il est d'autre part question de créer à Lucerne un centre statistique pour toute la Suisse centrale. Des efforts importants vont être aussi entrepris sur le plan de l'éducation et de la culture.

VALAIS

Le Grand conseil vote les derniers articles de la nouvelle loi cantonale sur les finances

Question écrite à propos des prêtres contestataires

De notre correspondant : C'est en dressant un compliment chaleureux à l'adresse des sportifs suisses de Sapro — ceci sous les applaudissements répétés de toute la salle — que M. Rémy Theytaz, démocrate-chrétien d'Anniviers, a ouvert, jeudi, la session extraordinaire du Grand conseil valaisain.

Cette première journée de débats a été marquée par le vote des derniers articles de la nouvelle loi cantonale des finances. Il s'agit d'un véritable monument législatif, capital pour l'avenir financier du Valais. Cette nouvelle loi forte de 207 articles qui sera votée vendredi par le parlement au cours d'une ultime confrontation à propos de quelques articles renvoyés à la commission en cours de lecture sera ensuite soumise au peuple. Il s'agit d'une loi qui, du même coup, place le Valais en tête des cantons suisses en ce qui concerne la politique sociale appliquée dans notre pays en matière fiscale. Durant cette même journée de jeudi, les députés ont ouvert un autre dossier important : la loi sur les votations et élections. Ce nouveau texte va remplacer une loi datant de 1938 et vétuste de ce fait.

dans l'armée (quatre sont notamment majors) de déposer sur le bureau du président du Grand conseil une question écrite ainsi libellée : « Un groupe d'ecclésiastiques romands parmi lesquels figurent quelques prêtres valaisains vient de publier une lettre dans laquelle ils refusent toute participation à la défense nationale. Cette attitude provoquant un tel soulèvement dans le canton, un sentiment de malaise et de légitime indignation constitue une atteinte grave à un principe de notre pays, adopté démocratiquement et voté librement par le peuple. » Ce pense le Conseil d'Etat de cette manière inéquitable de faire fi de nos constitutions cantonale et fédérale et qu'entend-il entreprendre pour que les membres du clergé, comme tous les autres citoyens, respectent nos lois fondamentales ? Le gouvernement répondra prochainement à cette question qui, on l'imagine, alimente les conversations dans les milieux militaires ou non du canton. M. F.

LES PRÊTRES CONTESTATAIRES Cette journée de jeudi a donné l'occasion à tout un groupe de députés démocrates-chrétiens, la plupart officiers supérieurs

La Chambre suisse des arts et métiers et la votation du 5 mars

BERNE (ATS). — Réunie en séance extraordinaire sous la présidence de M. Charles Hackhofer, ancien conseiller national, la Chambre suisse des arts et métiers a pris position sur les nouveaux articles constitutionnels qui seront soumis au peuple le 5 mars prochain. Elle a approuvé un communiqué de service d'information des arts et métiers. Elle a d'autre part élu M. Markus Kamber, jusqu'ici secrétaire comme vice-directeur de l'Union suisse des arts et métiers.

La Chambre suisse des arts et métiers a décidé de recommander d'approuver le nouvel article constitutionnel 34 sexes sur l'encouragement à la construction de logements et de rejeter l'initiative Denner. En ce qui concerne le nouvel article 34 sexes, elle approuve la déclaration de force obligatoire générale des conventions et autres mesures prises en commun par les associations de bailleurs et de locataires mais ne peut cautionner l'alinéa qui a été ajouté après coup par le Parlement à cet article constitutionnel. Elle a donc décidé, à l'unanimité, de laisser, pour cet article, la liberté de vote. Dans le cas où il serait accepté, elle réclame, que la législation d'exécution soit réellement dirigée contre les abus et assez souple pour ne pas créer de distorsions en matière de loyers.

Les raisons d'une interdiction de prendre la parole

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral vient de répondre à une petite question du conseiller national Hubacher (soc-B), qui désirait savoir les raisons pour lesquelles l'écrivain iranien Baham Nirumand a été frappé d'une interdiction de prendre la parole en Suisse. Nirumand a répondu le gouvernement, n'a pas respecté les règles en vigueur, et s'est notamment livré à de violentes attaques contre les autorités de son pays. Etant donné que, jusqu'à présent, ce confédéré n'a pas tenu compte des prescriptions et des conditions imposées et qu'il manifeste en pays étranger de l'hostilité envers le gouvernement iranien, il fallait admettre qu'il ne ferait pas preuve, une fois de plus, de la retenue que doit observer un étranger. Par conséquent, le Conseil fédéral n'a pas accordé à M. Nirumand l'autorisation de prendre la parole en public. Le département de justice et police procède actuellement à un nouvel examen de l'arrêté du Conseil fédéral du 24 février 1948 concernant les discours politiques d'étrangers. Les cantons ont été invités à donner leur avis à ce sujet. On tient compte, dans cet examen, des questions de principe intéressant les moyens d'information collective.

La Chambre suisse des arts et métiers s'est occupée ensuite de la réalisation pratique de la prévoyance professionnelle dans la perspective de l'instauration d'un 2ème pilier obligatoire. Elle a approuvé le rapport du comité directeur et de la commission d'assurance interne qui jette les bases sur lesquelles les associations professionnelles et les unions cantonales pourraient s'appuyer pour créer leurs propres institutions d'assurance indépendantes. La Chambre a par ailleurs décidé de créer une caisse de prévoyance centrale pour l'ensemble des arts et métiers, en collaboration avec les institutions d'assurance existantes. D'autre part, conclut le communiqué, la Chambre suisse des arts et métiers a également approuvé la 2ème partie du grand rapport de la commission de la formation professionnelle de l'USAM relatif au financement de la formation.

Vitamine C: recours rejeté

LIESTAL (ATS). — Le Conseil d'Etat du canton de Bâle-Campagne a rejeté « sur la base de documents volumineux » le recours déposé par la société coopérative Migros de Bâle contre l'interdiction de vendre des comprimés à 1000 mg de vitamine C. La société coopérative a déclaré qu'elle allait probablement, dans ce cas, a été fait dans d'autres cantons, recourir maintenant au tribunal administratif.

La huitième révision de l'AVS-AI

Le message du Conseil fédéral aux Chambres du 12 novembre 1971 déclare notamment : « Nous proposons que les prestations de base servies jusqu'à présent par l'AVS et par l'AI soient remplacées dans une large mesure par des rentes couvrant les besoins vitaux. Nous prévoyons à cette fin une augmentation des rentes en deux phases. A partir du 1er janvier 1973 les rentes complètes mensuelles devront être de 400 à 800 fr. pour les personnes seules (jusqu'à présent le minimum était de 220 fr. et le maximum de 440 fr.) ; pour les couples de 600 à 1200 fr. (jusqu'à présent, de 352 à 704 fr.). Pour la période commençant le 1er janvier 1975, nous proposons une augmentation linéaire des rentes en cours de l'AVS et de l'AI de 15% ; en ce qui concerne les nouvelles rentes, les minima et maxima seraient de 500 et 1000 fr. par mois pour les personnes seules et de 750 et 1500 fr. par mois pour les couples. » La date de 1972 figurant dans l'article que nous avons publié dans l'édition des 5-6 février était due à une faute de frappe. Il fallait lire un 3 au lieu d'un 2. Quant à la date d'introduction des minima, de 500 et 1000 fr. respectivement, elle est bien celle du 1er janvier 1975.

Echanges culturels soviéto-helvétiques

LAUSANNE (ATS). — Le Centre dramatique de Lausanne annonce que son directeur, M. Charles Apothéloz, invité par l'ambassade d'Union soviétique, fera un voyage dans ce pays en septembre prochain. Il visitera les théâtres de Moscou et de Leningrad et s'informerait particulièrement sur les activités des théâtres pour enfants. Des suggestions de traductions d'auteurs dramatiques suisses lui ont été demandées par des responsables culturels soviétiques et des échanges fructueux pourraient s'ensuivre.

Alerte au bitume dans le Rhin

PRATTELN (BL) (ATS). — Jeudi, en fin de matinée, quelque 120 litres de bitume se sont écoulés dans le Rhin pendant les opérations de déchargement d'un wagon-citerne étranger à la fabrique de bitume de Pratteln (BL). Selon l'entreprise, l'incident serait dû à une erreur de montage des vannes du wagon qui étaient apparemment fermées alors qu'en fait elles étaient ouvertes. Le bitume, plus lourd que l'eau, a immédiatement coulé pour remonter un peu plus tard à la surface en raison des remous du fleuve. Les pompiers de Bâle ont lutté pendant plus d'une heure pour récupérer le produit.

Fausse alerte à la bombe dans le canton de Schwytz

(c) Ce n'est qu'à la suite d'une indiscretion que l'on a appris jeudi matin que le propriétaire d'un grand restaurant de Schwytz avait reçu un appel téléphonique anonyme, lui signalant que l'immeuble allait exploser dans les dix minutes, une bombe ayant été cachée dans le restaurant. Le patron alerta la police et fit immédiatement évacuer la salle, dans laquelle se trouvaient des centaines de clients, un orchestre et du personnel, qui s'étaient réunis pour le carnaval. Le restaurant et la cuisine furent passés au peigne fin, mais comme ce fut le cas dernièrement dans un grand magasin de Lucerne, rien n'a été trouvé.

Président de tribunal attaqué

BREMARTEN (AG) (ATS). — On vient d'apprendre l'agression dont a été victime le président du tribunal du district de Bremgarten, M. Alois Keller, qui a été attaqué vendredi dernier en fin d'après-midi par un inconnu alors qu'il se trouvait dans son garage, à Sarmenstorf (AG). M. Keller a été grièvement blessé à un œil. Le malfaiteur n'a pas encore été retrouvé.

Un fourreur « expert » en condamnations...

ZURICH (ATS). — Un fourreur de 54 ans, déjà 11 fois condamné, a été récemment arrêté après avoir « emprunté » dans un magasin spécialisé de Zurich un manteau de fourrure qu'il avait soi-disant l'intention de soumettre à une cliente mais qu'il a en réalité revendu dans le canton d'Appenzel pour une somme de 2000 francs. L'enquête a permis d'établir que le personnage s'était également rendu coupable de deux extorsions au mariage qui lui avaient rapporté près de 25.000 francs. Il avait, en effet, promis le mariage à deux femmes qu'il avait ensuite dépouillé de leurs économies. La police tient pour possible qu'il se soit rendu coupable d'autres extorsions de ce genre.

Pour l'interdiction des emballages plastiques

GENÈVE (ATS). — Un député socialiste genevois a présenté au Grand conseil une motion invitant le Conseil d'Etat à faire usage de son droit d'initiative cantonale auprès des Chambres fédérales pour demander l'interdiction des emballages plastiques et leur remplacement par des matières ne provoquant pas les mêmes dégâts à l'environnement et aux usines d'incinération. Le député signale que les emballages plastiques lorsqu'ils sont incinérés dégagent des vapeurs de chlore en quantités très importantes et polluent l'atmosphère. Leur combustion cause des dégâts aux usines d'incinération, de par le dégagement de composés corrosifs, comme l'acide chlorhydrique, qui attaque les parties métalliques, et de par leur pouvoir calorifique élevé qui provoque des points de surchauffe, donc d'usure rapide, à l'intérieur des fours.

VAUD

LA TOUR-DE-PEILZ Alerte au mazout au mazout

LA TOUR-DE-PEILZ (ATS). — Une importante fuite de mazout s'est produite jeudi matin dans une entreprise horticole de la Tour-de-Peilz. Plusieurs milliers de litres se sont déversés dans l'Oyonne, rivière séparant la Tour-de-Peilz de Vevey, et ont atteint le Léman. Le service intercommunal des eaux et le poste permanent de Lausanne ont immédiatement pris des mesures pour enrayer cette pollution, dont la cause devra être établie par un enquête.

Eboulement sur la ligne du M.O.B. Trafic perturbé

CHATEAU-D'ŒX (ATS). — Un quinzaine de mètres cubes de rochers se sont détachés d'une paroi dans la nuit de mercredi à jeudi et ont momentanément coupé la ligne du chemin de fer Montreux-Oberland bernois (MOB) à la hauteur du nouveau barrage de Rossinière, au Pays-d'Enhaut. La locomotrice du premier train descendant de Château-d'Œx sur Montreux, peu après 6 heures jeudi matin, n'a pu éviter un bloc de rocher d'environ deux tonnes. Il n'y a pas eu de blessés. La compagnie précise que les voyageurs ont été transférés et qu'une équipe d'ouvriers a rapidement débarrassé la voie. La ligne électrique n'ayant pas souffert, le trafic a pu reprendre vers 7 h 30. La locomotrice endommagée a pu gagner Montreux pour être réparée.

Mort d'un industriel à la suite d'un accident

LAUSANNE (ATS). — M. Daniel Moret, directeur d'une entreprise de constructions métalliques à Lausanne, a succombé, à l'âge de 44 ans, des suites d'un accident de la circulation dont il avait été victime le 30 janvier près de Rolle, sur l'autoroute Lausanne-Genève. Sa voiture avait tamponné une autre automobile qui manœuvrait au milieu de la chaussée après un fête-à-queue, et sa fiancée avait été tuée sur le coup. M. Moret avait perdu sa première femme dans un accident de la route survenu il y a quatre ans en France.

Edgar Snow a été incinéré à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — La dépouille mortelle du grand journaliste et sinologue américain Edgar Snow, décédé mardi à Eysins, près de Nyon, dans sa 67ème année, a été incinérée jeudi peu avant midi au crématorium de Lausanne. La cérémonie n'a duré que quelques minutes et seule la famille était présente. Elle avait été précédée d'un bref culte dans l'intimité au domicile du défunt à Eysins. Une cérémonie commémorative se déroulera samedi après-midi au foyer John Knox, au Grand-Saconnex (Genève).

Décès du professeur Jean Meynaud

LAUSANNE (ATS). — M. Jean Meynaud, spécialiste de la science politique de renom international et ancien professeur à l'Université de Lausanne, où il avait créé un institut d'enseignement unique en son genre dans les pays francophones, est mort mercredi matin à Montréal, au Canada, à l'âge de 58 ans. Fort connu pour son étude méthodologique de la science politique et de la philosophie des sciences, Jean Meynaud était l'auteur de nombreuses publications en France et en Suisse. A Lausanne, il publia notamment des ouvrages de recherche sur les institutions politiques suisses et sur les organisations professionnelles en Suisse. Il avait été chargé de mission par plusieurs institutions internationales, dont l'UNESCO et l'OCDE. C'est en 1965 qu'il avait donné sa démission de professeur à l'Université de Lausanne, pour aller poursuivre son enseignement à Montréal, où il avait déjà donné des cours après la dernière guerre.

Opération « cœur de Sion » : le public pourra juger...

De notre correspondant : Depuis des années déjà, les édiles séduits parlent d'opérer le cœur de Sion. Leur projet : transformer tout le centre de la capitale, donner une allure nouvelle en respectant le passé à tout ce quartier historique de la Planta. Ce quartier comprend bien entendu la place de la Planta où de mémorables combats ont eu lieu, une place qui devient ensuite un centre politique puis... un centre de foire à bestiaux avant d'être transformée en un vaste parc toujours occupé d'ailleurs jusqu'à la dernière place. Autour de cette place des monuments historiques : la cathédrale, l'église Saint-Théodule et diverses bâtisses bien connues telles que le palais du gouvernement, le collège, la tour des Sorciers ainsi qu'un jardin public et diverses artères importantes.

L'aménagement de tout ce secteur prend rang parmi les réalisations les plus importantes de Suisse au chapitre de l'urbanisme. Les autorités cantonales et communales ont ouvert l'an passé à l'échelle suisse un concours auquel participèrent une cinquantaine d'architectes établis à Sion, Bâle, Zurich, Genève ou ailleurs. Un jury fut formé qui a retenu finalement vingt-six projets et en a primé sept. Il s'agit là d'un concours d'idées qui devra donner naissance

OÙ ALLER SKIER ?...

Bulletin d'enneigement communiqué par les CFF du jeudi 17 février. Table with columns: Stations, Temps, Hauteur de la neige (Station, Champ), Etat de la neige (de la neige du champ, de ski), Etat des pistes.

SUITE Entretiens Suisse-Marché commun

En ce qui concerne l'agriculture, la commission des communautés, rappelés-le, n'a pas un mandat de négociation, mais d'exploration. Pour sa part, la Suisse ne demande pas qu'un volet agricole figure dans l'accord, mais elle est prête à condition, toutefois, que soient maintenus trois principes essentiels : ceux du maintien du revenu agricole paritaire, du maintien du taux d'approvisionnement actuel de notre pays, et de la poursuite des échanges agricoles entre la Suisse et les pays tiers. La délégation de la commission a pris connaissance des exigences suisses sans exprimer de réaction. En revanche, notre première réaction, en ce qui concerne les demandes de la commission, a été de rappeler la nécessité d'une réciprocité suffisante. En tout état de cause, a été admis le principe d'un développement du commerce agricole entre la CEE et la Suisse dans le respect des politiques agricoles de chacune des parties. Enfin, le groupe de travail chargé d'examiner les mesures d'accompagnement, a étudié les questions de concurrence, des clauses de sauvegarde, des travailleurs étrangers et des organes de l'accord.

Quant à la concurrence, les parties sont tombées d'accord sur le principe selon lequel les distorsions doivent être évitées, qu'elles proviennent de l'existence de cartels, de l'abus de positions dominantes, de subventions ou de pratiques de dumping, et sur l'idée que chaque partie porte de manière autonome la responsabilité quant à l'application des principes de concurrence sur son territoire, conformément à sa législation interne. Les clauses de sauvegarde devraient pouvoir être invoquées en cas de difficultés de balance de paiements, en cas de difficultés régionales ou sectorielles, de dommages dus à des disparités tarifaires et en cas de non-respect des principes de concurrence. Les parties sont tombées d'accord sur le fait que ces clauses doivent avoir essentiellement un but préventif, ainsi que sur le principe selon lequel leur application doit occasionner le moins de perturbations possibles dans le fonctionnement de l'accord. Ont été évoqués également les délais dans lesquels l'une ou l'autre des parties peut recourir à des mesures de sauvegarde, l'éventualité de préconsultations, et la nécessité des moyens de procéder à un examen

objectif des situations justifiant des mesures de protection. TRAVAILLEURS ÉTRANGERS La délégation suisse a exposé la position de notre pays et sa politique en matière de travailleurs étrangers, et rappelé que nous sommes prêts à engager sur ce point des négociations bilatérales, en particulier avec l'Italie. A propos de l'organe chargé de veiller à l'application de l'accord, l'idée a été admise qu'il devra s'agir d'un organe de gestion paritaire, ayant des liens organiques avec les institutions déjà existantes entre la Suisse et le Marché commun, comme par exemple la commission horlogère. Cet organe aurait, en outre, la charge d'étudier l'extension de l'accord à des domaines non encore couverts, cette extension n'étant pas automatique, mais ne devant intervenir qu'avec l'approbation des deux parties et sous réserve de ratification ultérieure conformément aux dispositions constitutionnelles et légales en vigueur de part et d'autre. Il n'y aurait donc pas de négociation permanente, mais examen de cas en cas.

Collants à «PRIX CHOC»



2 PAIRES

collants fins, 1^{er} choix
coloris de saison

UN PRIX CITÉ

3⁹⁰

les 2 paires
timbres coop
ou 5% rabais



La Cité

A vendre au plus offrant
meubles en noyer brun

formant angle de chambre, de 1 m 50 sur 3 m 35, comprenant : un secrétaire, un buffet d'angle, une bibliothèque, un combiné avec 2 portes, penderie, tiroirs et buffet, hauteur 1 m 25, profondeur 36 cm.

Téléphoner au 25 70 55, pendant les heures des repas.

PRÊTS et ESCOMPTE SA

1510 MOUDON
rue du Poyet
Sans caution de
Fr. 500.- à 3000.-
Mod. remb.
variés.
Tél. (021) 95 24 24.

REMQRQUES

Semi-remorques tous genres Käess-bohrer. Livraison rapide. Prix discount.

Aaraucar S.A., tél. (064) 22 44 77.
E. LOBA, Renens, tél. (021) 34 14 90
jusqu'à 7 h 30 et le soir dès 20 heures.

Nos complets avec une note sport.



Là, un **complet** dans un brun légèrement plus clair, avec un dessin discret : rayures classiques ton-sur-ton.
Laine avec **TREVIRA**.

198.-



Sport et mode, voici l'effet que peut faire aujourd'hui un complet, comme ce **modèle exclusif sanRemo**. De fins points blancs sur un fond brun foncé font très élégant.
Laine avec fibre synthétique.

248.-



Vêtements Frey
Neuchâtel,
2, passage St-Honoré, tél. 25 26 67

128 848

Écritureaux en vente au bureau du journal

La technique est notre passion:

La recette du succès des modèles AUDI NSU!

C'est AUDI NSU qui a lancé une révolution feutrée avec le moteur Wankel — une formule, que tous les principaux constructeurs automobiles du monde ont repris en licence. AUDI NSU, cela veut dire : sécurité optimum avec la traction avant, habitacle «cellule de sécurité doublée par des zones froissables», direction-sécurité, un système moderne de suspension et de freins.

Encore et toujours en avance grâce à une recherche constante de nouvelles techniques, AUDI NSU construit des modèles présentant un degré maximum de finition. Des automobiles de haute qualité, d'un usinage solide et minutieux, économiques à l'entretien, d'une technique d'avant-garde.

1 NSU 1000 C/1200 C: Performances remarquables, finition et équipement au dessus de la moyenne (freins à disques, pneus à carcasse radiale, sièges-couchettes). Économique: 8,8l essence normale au 100 km (DIN). Dimensions compactes. Un volume intérieur très intéressant. Voitures présentant un équipement très complet et ce, sans supplément de prix.

2 NSU TT: La conception «voiture sportive» de la nouvelle génération. Moteur 78 CV-SAE 155 km/h. 2 carburateurs inversés. Radiateur d'huile. Compte-tours. Sièges-couchettes. Pneus à carcasse radiale. De 0 à 100 en 13,1 sec.



Coupon-Informations

Si vous désirez en savoir davantage sur le ou les modèles AUDI NSU, veuillez nous renvoyer le coupon présenté ci-après en désignant d'une croix le modèle qui vous intéresse et pour lequel nous vous enverrons, gratuitement et sans engagement, une documentation complète.

- NSU 1000 C (48 CV-SAE)
- NSU 1200 C (69 CV-SAE)
- NSU TT (78 CV-SAE)

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____
No postal/Lieu: _____

La conception moderne des NSU.
NSU 1000 C - NSU 1200 C - NSU TT
Des voitures avec un équipement complet.

20

Seul un essai de l'un des modèles AUDI NSU, vous permettra de connaître tout ce que vous offre cette marque.

A découper et envoyer à:
AUDI NSU Distribution SA
5116 Schinznach-Bad

NEUCHÂTEL : AUTO-SENN, (038) 25 94 12 - 24 72 72 ; Couvet-Fleurier : L. Duthé ; Diesse : W. Bourquin, (032) 85 12 44 ; Fleurier : W. Gattolliat, (038) 61 11 86 ; Neuchâtel : J.-F. Bühler, (038) 24 28 24 ; Saint-Aubin : Garage Alfier, (038) 55 11 87 ; Valangin : M. Lauterbacher, (038) 36 11 30.



Sperry Rand Overseas N. V.
Willemstad, Curaçao, Antilles néerlandaises

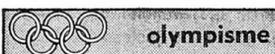
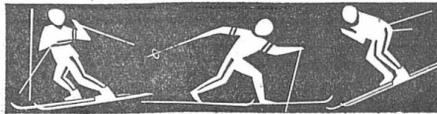
Emission d'un emprunt 6% 1972-87
de 80 000 000 de francs suisses

avec la caution solidaire de Sperry Rand Corporation, New York, N.Y.

Le produit de cet emprunt obligataire est destiné au financement des besoins en capital d'exploitation des filiales et sociétés affiliées et étrangères de Sperry Rand Corporation.

Modalités de l'emprunt	
Titres et coupons	Obligations au porteur de Fr. 5000 valeur nominale, munies de coupons annuels au 28 février. Le premier coupon viendra à échéance le 28 février 1973.
Durée	15 ans au maximum.
Remboursement	Tranches d'amortissement annuelles de Fr. 16 000 000 à partir de 1983 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%.
Impôts	Le capital et les intérêts seront payables net de tous impôts ou droits quelconques, présents ou futurs, qui seraient établis ou levés, ou viendraient à être établis ou levés aux Antilles néerlandaises ou aux Etats-Unis d'Amérique.
Service financier de l'emprunt	En francs suisses librement disponibles, sans aucune restriction et quelles que soient les circonstances.
Cotation	Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
Prix d'émission	100% net.
Délai de souscription	Du 18 au 23 février 1972, à midi.
	Les prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

- | | | |
|--------------------------|--|---------------------------------------|
| Union de Banques Suisses | Société de Banque Suisse | Crédit Suisse |
| Banque Leu SA | Banque Populaire Suisse | Groupe des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupe des Banquiers Privés Zurichois |



L'expédition avait été préparée avec une minutie inhabituelle

Les responsables suisses ont laissé une part minime au hasard à Sapporo

Si M. Avery Brundage, président du comité international olympique (C.I.O.) voit « une sorte de justice poétique » dans l'apothéose suisse à Sapporo et déclare : « Cela prouve que de vrais amateurs peuvent faire mieux que des phoques savants », M. Gafner, président du comité olympique suisse pense : « Les Jeux de Sapporo ont consacré la préparation minutieuse des Suisses », et, plus loin, « en ski alpin, le facteur chance a peut-être joué un rôle, mais la valeur des résultats suisses est telle que nos performances ne sont pas dues à un hasard ».

Cette « Underground Organisation » dont la presse a souvent mentionné l'existence obscure, se condense en un « programmeur de médailles » de 68 pages. Ce rapport, minutieux travail d'état-major général préolympique, a été établi par une équipe de sept spécialistes et laisse entrevoir que la pluie de médailles helvétiques n'est pas qu'une « affaire de chance et de moral ».

Ce rapport, traité avant les Jeux comme une « arme secrète suisse », est à la base du succès helvétique aux Jeux d'hiver de Sapporo.

Il souligne nettement, d'une façon impressionnante, le fait qu'aujourd'hui

une performance de pointe n'est plus l'œuvre de l'athlète uniquement, mais le travail d'une équipe de scientifiques, de médecins, d'entraîneurs, de masseurs et, finalement, de sportifs.

LES PLUS PETITS DETAILS

Si le texte indique « qu'il faut 77 minutes pour faire le trajet en voiture (35 km) du village olympique au Mont-Eniwa (piste de descente dames et messieurs) » et que « le télécabine est à même de transporter 350 personnes par heure de 345 m (arrivée) à 1178 m d'altitude (départ), que les cabines contiennent 15 personnes au maximum et que le temps du parcours est de 14 minutes », une commission spéciale était chargée de parlementer avec le gouvernement soviétique pour recevoir la permission de survoler la Sibirie, ce qui avait pour but de raccourcir le voyage de 7 heures, les 19 heures prévues étant jugées trop fatigantes. Même certaines places dans l'avion avaient été « recommandées » et des protections pour le nez et la bouche étaient à disposition en cas d'épidémie de grippe.

Les menus, spécialement étudiés dans les moindres détails, étaient prévus afin que nul « enivrement » ne vienne per-

turber le voyage. Afin de supprimer tout désagrément de douane, l'attaché du consulat suisse au Japon devait mettre au point, avec les autorités, une libre importation d'armes à air comprimé. Considérés « comme occupation nationale » lors des derniers Jeux de Grenoble, « les stands de tir étaient un excellent dérivatif pour les nerfs survoltés », selon M. Adolf Ogi, chef de la délégation suisse de ski et responsable du rapport préolympique « Sapporo 71 » dont nous tirons les quelques extraits mentionnés dans cet article.

EAU, VIANDE ET PAIN

Un travail raffiné a été fourni par le médecin de la délégation, le docteur P. Imhof, lequel conclut que compte tenu du décalage horaire, la fatigue du long voyage, la différence d'altitude, les conditions climatiques, les sportifs accuseraient, entre les quatrième et septième jours, une diminution des performances physiques. Il fallait donc absolument être sur place dix jours avant le début des épreuves afin de permettre à l'organisme de se réadapter. Les boissons minérales ont été amenées de Suisse et, en raison de l'habitude des Japonais de mettre toutes les boissons au réfrigéra-

teur, le médecin conseillait de chamber les quantités prévues pour la journée. La viande séchée des Grisons et le pain valaisan — remplacé chez les Japonais par le riz — étaient aussi du voyage.

Pour les soins du corps, le « logement de l'équipe suisse » était organisé dans la partie est du village olympique, suffisamment éloignée de la ligne de métro et de la nouvelle autoroute, afin de jouir d'un calme optimal. Un thé chaud, selon la coutume, devait attendre nos « fondeurs » au retour de leurs épreuves. En outre, des humidificateurs avaient été emmenés de Suisse afin d'assurer le réglage de l'humidité des locaux, particulièrement des chambres.

LE HASARD ÉLIMINE

Tout avait donc été prévu, même les soins intimes, si importants lorsque les risques d'infection sont grands. Ainsi, le médecin de l'équipe était-il en mesure d'appliquer des mesures prophylactiques à qui commettait un écart.

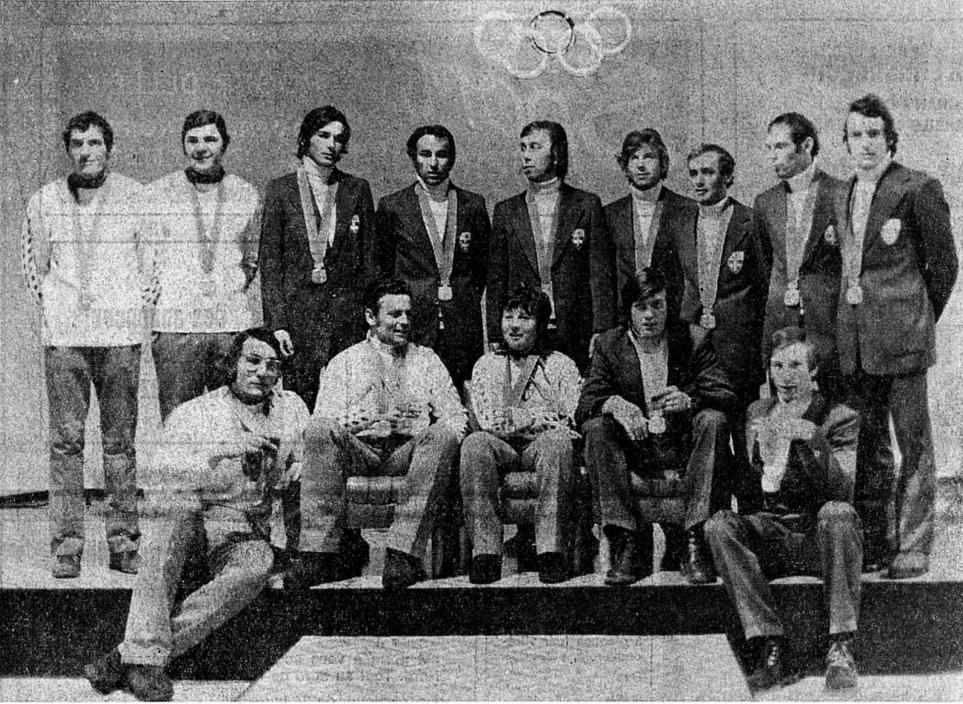
Pour mener à bien ce travail de titan, les entraîneurs Hans Schweingruber (dames), Hans Jaeger (messieurs alpins), Lennhart Olsson (ski de fond), l'expert du saut Hans Fuchs, le « roi du fartage », Kaspar Fanher, et le président de la délégation, M. Karl Glatthard, se sont rendus au Japon il y a un an, à la même date, afin d'étudier chaque particularité des pistes, chaque virage, les changements météorologiques, la vitesse des vents, les conditions d'enneigement, les possibilités de transport, le tout minuté, filmé et photographié. Ils ne laissèrent aucun détail au hasard.

Si les Jeux de Sapporo se sont terminés en une véritable moisson de médailles pour nos Suisses, l'incroyable succès de nos sportifs, dans tous les domaines, est une victoire « d'athlètes talentueux », mais aussi « la victoire d'une organisation totalement vouée à leur service ».

M.B.



FIERTÉ LÉGITIME. — M. Jean Weymann, chef de mission de la délégation suisse depuis... 1952, a bien le droit d'être fier. Il n'a pas toujours pu présenter une aussi belle moisson. (A.S.L.)



TREIZE GARÇONS ET UNE FILLE. — Assis, de gauche à droite : Hubacher, Wicki, Marie-Thérèse Nadig, Russi et Steiner. Debout, de gauche à droite : Camichel, Leutenegger, Mattle, Bruggmann, Collombin, Hauser, Giger, Aloïs Kaelin et Alfred Kaelin. Autant de médaillés qui doivent leur gloire à leurs propres mérites, mais aussi à la parfaite organisation de la délégation suisse. (A.S.L.)

En 76, les concurrents feront plus d'avion que de sport !

Denver prépare de drôles de Jeux

Le comité d'organisation des 12mes Jeux olympiques d'hiver, qui auront lieu à Denver en 1976, a confirmé que les athlètes, officiels et journalistes seront dispersés en trois endroits différents dans l'Etat de Colorado.

DES DÉTAILS

Huit membres de ce comité d'organisation ont donné les détails de cette dispersion.

1. Le village olympique sera situé à l'Université de Denver pour les athlètes et le village de presse sera aussi dans la ville. Tous les athlètes des disciplines non alpines ou nordiques — à l'exception de ceux du saut à ski — y seront logés.
2. Un village annexe sera établi à Beaver Creek pour les athlètes du ski alpin. Beaver Creek est situé à 144 km à vol d'oiseau à l'ouest de Denver. Il faut une demi-heure pour y aller en avion et deux heures par la route.
3. Un second village annexe sera organisé à Steamboat Springs pour les athlètes de ski nordique, sauf pour le saut. Cette station est à 200 km de Denver et il faut 45 minutes d'avion pour y parvenir.

étudiait, en effet, une proposition qui éliminerait certains sports notamment le bobsleigh et la luge qui sont pratiqués par un nombre d'athlètes trop restreint. Ils ont affirmé que « le comité d'organisation de Denver honorerait la promesse faite au C.I.O. de fournir toutes les installations nécessaires pour tous les sports qui figureront au programme des Jeux ».

Les tremplins pour les sauts de 70 et 90 mètres seront construits immédiatement à l'ouest de la ville, à une vingtaine de minutes en voiture du centre de Denver.

M. Carl de Temple, président du comité, a souligné patiquement que

l'opposition à la tenue des Jeux olympiques d'hiver — qui a reçu une grande publicité dans la presse — représentait « moins de 1% de la population du Colorado ». A Steamboat Springs et Beaver Creek, a-t-il ajouté, toute la population est en faveur des Jeux.

Les organisateurs ont l'intention, enfin, d'organiser en 1975 des compétitions qui permettraient aux athlètes de se familiariser avec les sites des épreuves. Toutefois, ont précisé les membres du comité, il n'y aura pas de semaine préolympique mais plutôt une série de compétitions organisées à des dates différentes suivant les possibilités des diverses fédérations sportives.

Le Mont-Eniwa rendu à la nature

Dans quelques semaines, dans quelques mois tout au plus, il ne restera rien des pistes du Mont-Eniwa sur lesquelles les Suisses ont réalisé des exploits et où les Français ont subi la plus cruelle des déceptions.

PLUS QU'UNE IMAGE

Le deux magnifiques « schuss » d'arrivée, des descentes masculine et féminine, taillées comme deux cicatrices dans le flanc de la montagne où des dizaines de milliers de personnes ont vibré aux exploits des skieurs, vont retourner à la nature et à la solitude. Il ne subsistera, pour les spectateurs, que l'image fugitive d'hommes et de femmes s'englantés dans des combinaisons multicolores, portant sur leurs casques des dessins enfantins ou psychédélics, fonçant à 100 km/h à la recherche de quelques centièmes de seconde grignotés

pour obtenir l'ultime récompense, celle qui leur a demandé quatre ans d'efforts et d'entraînement intensifs, une médaille d'or attachée à un ruban bleu.

En effet, le Mont-Eniwa, dont le pic abrupt et désolé culmine à 1320 mètres, à 35 km au sud-ouest de Sapporo, est situé dans le parc national de Shikotsu, aux abords immédiats du lac qui porte son nom. Au Japon, la protection de l'environnement est une règle absolue. Rien ne doit subsister de l'œuvre humaine dans ce merveilleux paysage de lacs et de montagnes où vivent encore des ours et des loups.

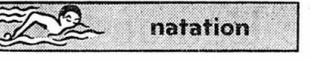
Alors que, dans certains pays européens, on aurait profité des magnifiques installations olympiques préparées à grands frais pour implanter une station de sports d'hiver, ici, la nature l'emporte sur le mercantilisme. 689.000.000 de yens auront été dépensés, 16.000 hommes,

850 bulldozers auront travaillé pendant 3 ans et demi uniquement pour que le nom du Mont-Eniwa, associé aux efforts des skieurs, paraisse pendant deux jours dans les journaux du monde entier.

DEUX HEURES APRÈS

Les compétiteurs garderont toujours le souvenir de cette piste taillée entre les sapins. Les boulevards blancs et les bambous qui semblaient plonger dans les eaux vert émeraude du lac Shikotsu. Le téléphérique va être démonté. Ici, on ne perd pas de temps. Les journalistes, qui terminaient leurs papiers deux heures après la fin de la dernière compétition, ont pu déjà voir des milliers d'ouvriers démontant les cabanes de chronométrage et les installations provisoires.

Au printemps, il ne restera plus rien que les vestiges des pistes tracées sur le flanc sud-ouest de la montagne déjà envahie par la végétation. L'outrage fait à la montagne n'a rien d'irréparable. Les animaux sauvages, dérangés l'espace d'une olympiade, retrouveront leurs lieux de prédilection et seuls quelques curieux viendront dans l'île d'Hokkaido pour goûter le charme du parc national de Shikotsu.



Sur le plan mondial

M. Thomet est la mieux classée des membres de l'élite suisse

A chaque début d'année, la natation mondiale fait ses bilans. Les journalistes spécialisés également. Notre censeur Pat Besford, secrétaire de la commission natation de l'Association internationale de la presse sportive, vient de nous faire parvenir la liste des cinquante meilleures performances mondiales 1971, par style et par distance.

Pour la première fois, deux Suissesses y apparaissent. Il s'agit de Margrit Thomet, 35me temps ex-aequo sur 100 mètres papillon (1'07"9, record national, acquis le 29 août 1971), lors de la finale du groupe B de la coupe d'Europe, à Arhus au Danemark) et de Suzanne Niesner, qui obtient le 38me rang sur 200 m dos (2'30"3, record national, acquis également à Arhus).

Aucun autre nageur suisse n'a pu entrer dans ce classement qui porte, rappelons-le, sur les meilleurs temps de l'an dernier. Depuis, quelques changements sont déjà intervenus, et c'est ainsi que les 1'01"9 sur 100 m libre de Françoise

Monod la placent en 41me position des performances 1971. On peut, toutefois, s'estimer satisfait de voir nos nageuses faire leur entrée dans le « club des cinquante ». Mais déplorons qu'aucun de nos éléments masculins n'y ait accédé, en relevant que bien souvent la 50me performance enregistrée par Pat Besford est meilleure que l'actuel record helvétique !

Sur l'ensemble des résultats mondiaux, ce sont naturellement les Etats-Unis qui se taillent la part du lion, avec 292 nageurs et 299 nageuses classés sur 600, soit près de la moitié des meilleurs temps mondiaux, leur « dauphin » étant l'Allemagne de l'Est, qui totalise 35, respectivement 69 sportifs classés.

Ces listes forment un document passionnant à examiner. On espère qu'il fera réfléchir utilement les sélectionneurs pour Munich, tant il donne la mesure exacte des valeurs nationales en matière de natation. J.-M. H.

divers

La remise des mérites sportifs

Lorsque l'ensemble des journalistes sportifs de Suisse procéda, en novembre dernier, au vote qui devait désigner les sportifs suisses les plus méritants en 1971, le comité d'organisation de l'Association vaudoise de la presse sportive ne pouvait savoir qui allait être élu. La cérémonie de la remise des mérites a lieu d'ordinaire à fin janvier. L'Association vaudoise demanda donc au comité central la « permission » de renvoyer cette cérémonie après les Jeux olympiques. Il eût suffi, en effet, que le vote désigné des athlètes partis en majorité pour le Japon et la cérémonie eût été vaine. Le comité central accepta.

C'est donc samedi 19, à Lausanne, que les journalistes sportifs vont honorer leurs lauréats : Meta Antenen, l'équipe

Demain à Lausanne

La remise des mérites sportifs

de bob à quatre championne du monde (R. Stadler), le peintre biennois Kohler et le dirigeant Silvio Nido. La cérémonie aura lieu à Radio-Lausanne (studio 5) et sera ouverte au public. Les organismes de radio et de télévision seront associés à la manifestation.

Il sera peut-être malaisé de faire comprendre au public, après Sapporo, que l'Association suisse honore les sportifs méritants de l'année précédente. Mais, en fait, la manifestation prendra d'autant plus d'allure qu'elle s'inscrira dans le sillage de la merveilleuse réussite suisse aux J. O.

Les festivités se poursuivront le soir par réception et banquet. Le comité d'organisation a mis sur pied une journée mémorable, agrémente de productions et de quelques surprises.

Les Jeux de Sapporo à la «FAN»

Tous les matins (dimanches exceptés), pendant les Xles Jeux olympiques d'hiver de Sapporo, notre journal a édité un numéro spécial de 12 pages, qui était en vente dans les kiosques à partir de dix heures déjà. Grâce au service spécial très abondant et rapide de l'agence « Sportinformation » et à celui de l'agence de photos « Associated Press », facilité par les satellites de transmission, nous avons été en mesure d'offrir au public une édition de qualité et très appréciée des lecteurs.

A VOIX BASSE

Le poste d'entraîneur de l'équipe suisse de football, comme de toute autre équipe nationale, est-il enviable ? Je ne le pense pas, les embûches étant courantes, le problème des langues, chez nous, créant un handicap supplémentaire.

Remplacer Maurer est donc difficile, surtout en pleine saison. On sait que la solution la plus simple, dans l'optique suisse, serait d'engager maintenant celui qui devra affronter les matches de qualification pour la coupe du monde, d'autant plus que Lausanne, en bénéficiant déjà des services de Maurer, pourrait préparer la saison prochaine.

Selon M. Thommen, les candidats se poussent au portillon, mais le 26 février il s'agira de décider si oui ou non, on libère Maurer pour Lausanne, Lausanne étant (bien entendu) d'accord de le laisser entraîner les Suisses si aucun candidat n'est engagé pour fin juin. On parle beaucoup de Linder, ancien joueur de Young Boys et responsable de la condition physique de Lausanne, alors sous la houlette de Rappan. Un dessin ? DEDEL

Ces derniers ont souvent été étonnés de trouver dans notre numéro spécial les commentaires et photos d'événements qu'ils avaient « vécus », peu de temps auparavant, devant leur écran de télévision, ou dont ils avaient entendu la narration à la radio. Ils devaient cette aubaine non seulement à la rapidité d'action des agences mais aussi à la célérité de tous les hommes et femmes (une trentaine) attachés à la confection et à la diffusion de notre numéro spécial. Nous pouvons dire que, de la rédaction à l'expédition, en passant par tous les divers degrés de l'impression, l'enthousiasme était général ; chacun a donné le meilleur de lui-même pendant cette dizaine de jours passionnants. Nous pourrions donc décerner beaucoup de médailles d'or !

PHOTO EN COULEUR

La «FAN» elle-même, qui avait le désavantage de paraître le lendemain des exploits, n'a pas été laissée de côté pour autant. Une fois, notamment elle fut parée d'une photo en couleurs. (Russi et Collombin). Parvenue quelques heures seulement après l'épreuve, la photo avait été transmise de la façon suivante : Sapporo-Tokio par ligne téléphonique ; Tokio-New-York par satellite ; New-York-Londres par câble. De Londres, l'image avait été acheminée vers toutes les rédactions européennes équipées, comme nous, du nouveau système de photo « Photofax » de l'agence « Associated Press ». Particulièrement bien soignée à notre atelier de photogravure, la photo produisit, en tête de notre première page, un bel effet.

LA RÉDACTION

* A la demande de nombreux lecteurs, les huit numéros de notre édition spéciale ont été groupés en une collection reliée. Cette dernière est en vente à notre administration, pour le prix de trois francs.

ZUP
Seven-Up
The International Drink



BASKETBALL AU PANESPO

Vendredi 18 février 1972

Ce soir, à 20 h 30

NEUCHÂTEL-SPORTS - UNI BÂLE

Championnat suisse de ligue nationale B

19 h, match d'ouverture, championnat cantonal junior

NEUCHÂTEL-SPORTS - Jun. B 1 - CLOS ROUSSEAU Cressier

Prix des places : Fr. 3.— - Entrée libre en dessous de 18 ans
CANTINE OUVERTE

Ce soir dans la salle du Panespo, Neuchâtel - Sports sera opposé à la formation bâloise des Universitaires. Cette rencontre très importante sera placée sous le signe de la revanche et constitue un test de vérité. Battue de justesse sur les bords du Rhin lors du match aller (93-91), notre formation est fermement décidée à remporter ce soir les deux points en jeu car pour elle, ce n'est pas seulement une question d'honneur. Elle doit en effet défendre sa première place au classement et surtout disposer des points en jeu qui compteront également pour le tour final.

C'est dire que la tâche des hommes de Zakar n'est pas aisée mais elle n'est pas insurmontable. Samedi passé au Tessin, ils ont montré la grande forme et c'est en connaissance de cause qu'on peut faire confiance aux Love, Pizera, Haddock et autres qui entoureront l'entraîneur Zakar pour offrir aux spectateurs une victoire attendue.

Les encouragements du public ne seront pas étrangers à la bonne prestation de l'équipe qui se trouve ce soir devant une échéance importante dont l'issue peut fixer l'avenir de Neuchâtel-Sports.

PROGRAMME DES NEUCHATELOIS :

26 février Renens - Neuchâtel - Sports
11 mars C.A.G. - Neuchâtel - Sports
17 mars Neuchâtel - Sports - Berne
25 mars Servette - Neuchâtel - Sports

VELOS MOTOS SPORTS
CHATELAIN 15 - 2000 NEUCHÂTEL
Tél. 25 44 52

**VOYAGES
WITTWER
TRANSPORTS**
Tél. 25 82 82

« Au Confort Ménager »
LE PLUS GRAND CHOIX
dans les APPAREILS MÉNAGERS

Machines à laver - Machines
à repasser - Cuisinières
Frigos - Congélateurs
Friteuses - Aspirateurs, etc.

Votre magasin préféré

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Sport SERVICE
ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
038 24 57 87
NEUCHÂTEL

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

JALLUT S.A.
NEUCHÂTEL
Fausses-Brayes
Couleurs et vernis
Pour l'industrie
Pour le bâtiment
Tél. 24 23 00

**menuiserie
serge piana**
Chemin de Champ-Coco
Neuchâtel
Tél. 25 20 17

Ces annonceurs
soutiennent votre équipe
favorisez-les

Prix choc

Sac de voyage
forme valise
en SKAI rouge - nature ou brun
poche extérieure

39.-

Sac à commissions
tissu uni plastifié
lavable, 2 poches

15.-

Timbres coop ou 5 % rabais

La Treille

vitasec
NETTOYAGE A SEC
bon marché
mais bien fait!
Flandres 1 / Baffieux 3

WIMPY
SNACK-BAR
NEUCHÂTEL
Av. 1er-Mars 22
Ø 24 65 82

vous propose :

ses wimpys variés
ses assiettes chaudes et froides
son assortiment de coupes, etc.

Restauration de 11 h à 23 h
Ouvert tous les jours

Cuisinières

Plus de 20 modèles
au choix.
Exemple :
3 plaques four vitré-
couvercle, etc.

Dès
358.-

Indésit - Le Réve -
Siemens - Sarina -
Therma - Rochat -
Sauter, etc.
Reprise au plus haut
prix.
Facilités de
paiement.
Nous livrons partout.

Des prix

AF

Discount du
Vignoble,
Fornachon & Cie
Tél. (038) 46 18 77
2022 Bevaix.

Qui désire des vacances paisibles ?

Dans pays breton retiré, merveilleusement sauvage,

La Maison Familiale Suisse

est prête à vous accueillir. - Plougrescant, Côte-du-
Nord. Tout au bord de l'Océan.

Deux séjours de 24 jours.
2 au 26 juillet - 24 juillet au 18 août.

Voyages organisés en car 220 fr. aller et retour.
Prix de pension pour adulte, 28 fr. par jour, tout
compris.

Prix de pension pour
ENFANTS EN COLONIES pension et
voyage compris

Renseignements : Mme Louis Secretan,
tél. (039) 23 28 86
les Allées 34, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Chevaux

Je prends chevaux
en pension, 8 fr.
par jour.
Location 8 fr. à
l'heure.
André Huguenin,
Cernier.
Tél. 53 39 27.

Location de cantines

Toutes dimensions.

Décosterd & Panchaud,
Carrouge (VD).

Tél. (021) 93 11 26.

Gratuitement

vous recevrez un sachet de légumes
pour tout achat d'un morceau de
bouilli 1^{er} choix. Profitez de notre
vente spéciale de vendredi et
samedi. 1/2 kg sans os à partir de Fr. 5.-

Le choix et la qualité font la renommée de BELL



athlétisme

Avant les championnats des Etats-Unis

REVUE HIVERNALE DES AMERICAINS CE WEEK-END AU « MADISON SQUARE GARDEN »

Une semaine avant les championnats des Etats-Unis sur piste couverte, qui auront lieu sur la même piste du « Madison Square Garden » de New-York, le célèbre stade couvert accueillera ce week-end une bonne partie de l'élite de l'athlétisme américain, ainsi que de nombreux éléments de valeur venus d'Europe.

Le Tchecoslovaque Josef Plachy et le Soviétique Evgeni Arzhanov face aux Américains Joe Savage et Brian Macelroy.

être arbitré par Norm Tate, Ron Coleman ou Charlie Mays.

Le cross de Belfaux

Le cross de Belfaux a obtenu un beau succès, tant du point de vue de la participation que dans le domaine des performances.

patinage de vitesse

Championnat du monde Schenk grand favori

Le Hollandais Ard Schenk, triple vainqueur aux Jeux de Sapporo, sera le grand favori des championnats du monde de patinage de vitesse qui auront lieu ce week-end à Oslo et qui regrouperont 34 concurrents de treize nations.

JIM RYUN PRÉPARE MUNICH AU KANSAS

Jim Ryun ne se plaît pas en Californie et il a décidé de retourner au Kansas. Quelques mois seulement après s'être installé au bord de l'océan Pacifique pour y préparer les Jeux olympiques de Munich, le détenteur du record du monde du mile et du 1500 m a décidé de retourner dans le Kansas, où il passa sa jeunesse et devint l'homme le plus rapide du monde sur 1500 m et sur le mile.

boxe

Samedi à Los-Angeles

RAMOS ET CARRASCO : RETROUVAILLES

L'Américain Mando Ramos et l'Espagnol Pedro Carrasco se retrouveront vendredi dans l'arène des sports de Los-Angeles pour le titre de champion du monde des poids légers (version conseil mondial de la boxe) en suspens depuis leur première confrontation qui, en novembre dernier à Madrid, se termina dans la confusion provoquée par la disqualification de l'Américain.

de la ville. Glencross a jusqu'ici remporté 24 des 25 combats qu'il a disputés.

ski

COUPE DU MONDE

HAKER EN TÊTE DU SLALOM GÉANT ET BRUGGMANN TROISIÈME À BANFF

Comme il l'avait fait à Sapporo, le blond Norvégien Erik Haker (20 ans) s'est montré le plus rapide dans la première manche de slalom géant masculin des épreuves internationales de coupe du monde de Banff, au Canada.

yachting

Passeports d'élite pour 13 « yachtsmen »

Au vu des résultats de la saison dernière, le comité national pour le sport d'élite a délivré un passeport pour athlète d'élite aux yachtsmen suivants:

automobilisme

Regazzoni et Ickx :

L'écure Ferrari poursuit ses essais sur l'anneau de l'autodrome de Vallelunga en vue du Grand prix d'Afrique du Sud de formule un (4 mars à Kyalami).

Mais arrêtez donc de tousser!

Essayez le Sirop des Vosges : Il calme rapidement votre toux ; vous dormez enfin d'un bon sommeil et respirez librement.

Sirop des Vosges

A DAYTONA BEACH

Un pilote éventré

Un pilote a été tué et un autre grièvement blessé dans un carambolage de treize voitures qui s'est produit à plus de 140 kilomètres à l'heure sur le circuit de Daytona Beach, où se déroulaient les essais qualificatifs en vue des 500 miles, épreuve pour voitures de grande série, qui doit avoir lieu dimanche.

Les onze autres pilotes dont les voitures se heurtèrent dans l'accident, s'en sont tirés avec des blessures superficielles.

Dans les autres subdivisions

Un autre champion de groupe est connu, à part Thoune. Il s'agit d'Arossa, qui a obtenu son billet pour les finales dans le groupe 1, avec 32 points devant Rapperswil (28) et Saint-Moritz (25).

ski

COUPE DU MONDE

HAKER EN TÊTE DU SLALOM GÉANT ET BRUGGMANN TROISIÈME À BANFF

le Suisse Edmund Brugmann, qui a confirmé à cette occasion qu'il avait définitivement repris sa place parmi l'élite des spécialistes du slalom géant.

GP d'Afrique du Sud

essais concluants

Les deux pilotes de la marque, le Belge Jacky Ickx et le Suisse Clay Regazzoni, alternent au volant de la voiture qui avait participé sans succès au Grand prix d'Argentine.

Jacky Ickx, au cours de son dernier tour, dut toutefois s'arrêter au virage des « Cimini », son moteur ne répondant plus à ses sollicitations.

SPORTS dernière

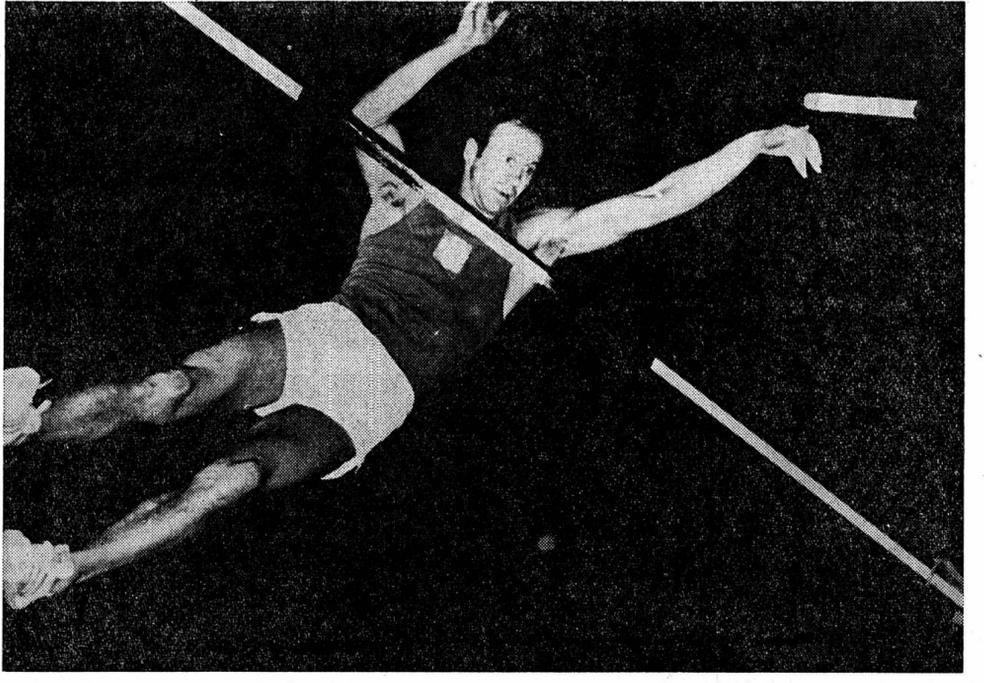
HOCKEY SUR GLACE

● HOCKEY SUR GLACE. — Match amical : Thône-Fribourg, 10-2 (4-0 4-1 2-1).

FOOTBALL

● Pour éviter une concurrence avec des rencontres des autres compétitions européennes, les dates des quatre confrontations des quarts de finale de la coupe de l'UEFA ont été modifiées ainsi: Juventus Turin-Volwerhampton 7 mars (aller) et 22 mars (retour); Ferencvaros Budapest-Zelencicar Sarajevo 9 et 22 mars. Ut Arad (Roum)-Tottenham Hotspur 7 et 21 mars. A.C. Milan-Lierse SK 23 février et 7 mars.

SPORTS



CHRIS PAPANICOLAOU. — Le Grec aura à affronter une forte coalition de jeunes Américains dans l'épreuve du saut à la perche.

Tout sera dit ce week-end en première ligue

Groupe 4: Saint-Imier compte sur Le Locle

et Saas Grund, à l'extérieur, puis d'un Yverdon sensiblement rajeuni, le club du Bas-Valais semble, cependant tenir solidement sa proie. Mais deux matches difficiles sont encore en vue pour les gars du président Mudry: Le Locle et Vallée de Joux. Martigny affrontera ces deux adversaires au cours du présent week-end (samedi au Locle, dimanche au Sentier). Le pensum s'annonce redoutable.

Les deux clubs du Haut-Valais étant particulièrement coriaces (c'est là un euphémisme) à domicile, Saint-Imier va lui aussi devant une tâche ardue.

remplacé par un autre club valaisain, Ayer ayant commencé sa campagne de promotion par deux défaites.

Table with 4 columns: Rank, Club, Points, Goals. Title: CLASSEMENT

Groupe 3: on lutte contre la relégation

L'avant-dernière journée du championnat du groupe 3 aura été marquée par les victoires des deux représentants romands Moutier et Tramelan. Si le premier nommé avait affaire au dernier classé, il n'en allait pas de même pour les Tramelots qui recevaient Berthoud. Sans le faux pas contre Etoile-Thoune Tramelan pouvait espérer être classé au cinquième rang, Lyss n'étant pas encore certain de battre les Jurassiens.

face à Moutier et mettra tout en œuvre pour obtenir le titre de vice-champion convoité dès le début du présent championnat. Tramelan terminera également à l'extérieur et sera opposé à Lyss. Les Jurassiens — ils s'étaient fixés comme but de se maintenir au milieu du classement — voudront très certainement parvenir au but.

Table with 4 columns: Rank, Club, Points, Goals. Title: CLASSEMENT

Ce week-end la relégation se jouera entre Signau (dernier) classé à un point d'Etoile-Thoune. Qui l'emportera ? Il est très difficile de faire un pronostic mais Etoile-Thoune est le mieux placé. Le reste sera dit samedi soir.

basketball CE SOIR AU PANESPO

Le match tant attendu entre N-S et Uni-Bâle

Ce soir, au Panespo, Neuchâtel-Sports aura la meilleure occasion de la saison de révéler au public neuchâtelois sa véritable valeur. Cette rencontre face aux Universitaires bâlois est très attendue de tous ceux qui ont suivi, de près ou de loin, nos représentants en championnat suisse de ligue B.

SPORTS dernière

En match d'entraînement joué à Nice, le Lausanne Sports a fait match nul 2-2 avec l'OGC Nice.

HALTÉROPHILIE

● Le poids léger bulgare Malden Butchev a établi un nouveau record du monde du développé de sa catégorie avec 153 kg 500 à Sofia. L'ancien record était la propriété du Soviétique Drexler, avec 153 kg.

TENNIS

● Deux des principaux étrangers engagés dans les championnats des Etats-Unis sur courts couverts, à Salisbury, l'Espagnol Andres Gimeno et le Yougoslave Zeljko Franulovic, ont été éliminés au second tour.

Andres Gimeno, vainqueur lundi du tournoi de Los-Angeles, première épreuve du Grand-prix de la Fédération internationale, s'est nettement incliné devant le Pakistanais Haroon Rahim (0-6, 4-6) tandis que Franulovic a été éliminé par le Chilien Jaime Fillol (2-6, 3-6).

ATHLÉTISME

● La Suissesse Margrit Hess, qui se trouve actuellement au Canada, a réussi l'excellent temps de 5'07" sur le mile au cours d'une réunion organisée à Vancouver. Cette réunion a été marquée par deux meilleures performances mondiales en salle: l'Américain Lee Evans a été crédité de 1'01"77 sur 500 m, distance sur laquelle la Canadienne Brenda Walsh a été créditée de 1'12" 1.

patinage artistique

Gala annuel dimanche à Monruz

La patinoire de Monruz va bientôt fermer ses portes. Mais, auparavant, le public est convié au gala traditionnel que le Club des Patineurs de Neuchâtel organise dimanche après-midi.

SPORTS dernière

Réveillez la bile de votre foie —

et vous vous sentirez plus dispos Les petites pilules Carters pour la foie stimulent l'activité de l'estomac et des intestins, sans pour autant provoquer la diarrhée, activant ainsi l'afflux de la bile.

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!
 La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!
 Automobilistes: **Fr.Aarau** 1000 **Paradis des enfants**
 Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.—

Heures de départ:

Le Locle, Place du Marché	8 h 15	Lunch gratuit
Chaux-de-Fonds, Gare	8 h 30	
Neuchâtel, Terreaux 7	9 h 00	

Flancés, amateurs de beaux meubles:
RESERVEZ A TEMPS VOS PLACES!

Pfister ameublements sa
 Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements:
 Tél. 038 - 25 79 14

Samedi 19 février

Arrivée des
 premiers
cabris frais
 entiers ou au détail
Lehnerr frères
 Place du Marché Tél. 25 30 92



un disque
 apprécié
 porte
 l'étiquette
 hug
 musique

Collection Couture Printemps 72
 Défilés:
 mardi, 22 févr. 20.30 h.
 mercredi, 23 févr. 20.30 h.
 jeudi, 24 févr. 15.00 et 20.30 h.
 vendredi, 25 févr. 15.00 et 20.30 h.
 Show-Room
 16, rue du Marché
 Bienne

Pierre Keller
 création

Couture Keller+Co. 16, rue du Marché 2500 Bienne Tél. 032/23772

Entrée: Fr. 10.—, qui vous seront bonifiés lors d'un achat

Hésitez-vous à utiliser vos ciseaux

... aucune importance! Nous tenons à votre disposition un

service de coupes

Tarifs très avantageux.
 Délais les plus courts.
 (Il est prudent de prendre rendez-vous).

BERNINA

Centre de couture
 L. CARRARD
 Epancheurs 9 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 20 25

SUPERBES BOUILLI ET RÔTI DE BŒUF
 extra-tendres
 Poulets FIN-BEC et poules fraîches à bouillir

Belles tripes bien cuites du pays

Rue Fleury 20 NEUCHÂTEL

max Halmann
 Tél. 25 10 50 BOUCHERIE CHARCUTERIE

Cady
 3 modèles - 4 couleurs

dès fr. 519.—

MOTOBECANE
 En vente chez tous les bons spécialistes «deux roues»

FELDER SENSATIONNEL! notre bonne à tout faire

au point de vue prix et capacité!
 Entrepreneurs, propriétaires, régisseurs, hôteliers, menuisiers, artisans, paysans, etc.
 C'est la machine universelle pour le travail du bois, 8 fois combinée. Poids 500 kg.

largeur de rabotage 310 et 410 mm. Reconnue conforme par la SUVAL et l'ASE.
 A partir de 3100 fr., facilités de paiement.

Vente, démonstration et service après-vente par:
 SPOERRI & Co S.A., Zurich, tél. (01) 28 94 70;
 pour la Suisse romande: J. Brönnimann, Yverdon, tél. (024) 2 90 52.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

à **Toyota Crown — le plus précieux joyau de Toyota**

Elle couronne les efforts incessants de tous les concepteurs, ingénieurs et ouvriers de Toyota! Elle représente la puissance et l'endurance de 130 chevaux. Son confort est inimaginable — de l'aménagement intérieur à la tenue de route.

Crown 2600 Sedan Deluxe
 5 places, 4 portes, 2563 cm³, 6 cylindres, vilebrequin à sept paliers, 130 CV (DIN) à 5200 t./min, vitesse de pointe 170 km/h.

Boîte à 4 vitesses entièrement synchronisées ou transmission automatique à 3 rapports; freins assistés à double circuit, à disque à l'avant, à tambour à l'arrière; régulateur de la puissance de freinage agissant sur le circuit arrière; colonne de direction télescopique de sécurité; habitacle résistant à la déformation; zones d'absorption des chocs à l'avant et à l'arrière; pneus ceinturés, etc.

Plus de 300 agences dans toute la Suisse.

Dès Fr. 14 995.—
TOYOTA Crown 2600

Crown 2600 Sedan	Fr. 14 995.—
Crown 2600 Sedan Automate	Fr. 15 995.—
Crown 2600 Sedan Deluxe	Fr. 16 450.—
Crown 2600 Sedan Deluxe Automate	Fr. 17 600.—
Crown 2600 Hardtop	Fr. 19 900.—
Crown 2600 Custom Station Wagon	Fr. 18 500.—
Automate	Fr. 19 550.—

TOYOTA — Le plus grand constructeur d'automobiles du Japon



Agence principale TOYOTA:

GARAGE DU VAL-DE-RUZ H. VUARRAZ ☎ (038) 36 15 15
 2043 BODEVILLIERS (NE)

Agents } **GARAGE SPORTING, H. Schultess, Grand-Rue 19 a, 2035 CORCELLES** ☎ (038) 31 60 60
 } **GARAGE GILBERT MASSON, Emer-de-Vattel 13, 2018 COUVET** ☎ (038) 63 18 28

Il n'y a pas d'élégance parfaite sans chapeau



Le breton classique, toujours valable, se fait en feutre antilope très fin, de couleur vert tilleul. C'est une création suisse. (Avipress - Modepress)



Voici le relevé d'allure jeune que vous porterez ce printemps. Il est en feutre jaune soleil, agrémenté de piqués prononcés autour de la tête et autour du bord très souple. Création suisse. (Avipress - Modepress)



Amusant canotier blanc ceinturé de marron, un modèle de Carven. (Avipress - Bourboulon-Carven)

La remise en valeur du style jeune dame et l'essor d'une silhouette bien proportionnée sont les points saillants de la mode de printemps.

En harmonie avec cette tendance générale, les chapeaux gagnent quelques points. Ce sont surtout des formes aux lignes et aux volumes bien précis qui marquent la nouvelle tendance; des bords minuscules contournent les cloches d'allure jeune tandis que des surfaces larges caractérisent les chapeaux d'une élégance plus sophistiquée.

Sous le signe des Jeux olympiques, des accents typiquement sportifs agrémentent des modèles jeunes auxquels ils ajoutent une note gaie.

Les formes

Pour les jeunes. - Des cloches, au bord très réduit, souvent enroulé à la charleston; des casquettes de différentes formes; des variations sur le thème du safari avec bord finement piqué; des chapeaux de style «collège» ou marinier, portés en arrière; les bérêts des peintres de la Belle époque dans différentes exécutions.

Modèles sport. - Des relevés souvent au bord lissé; des casquettes assez volumineuses avec visières prolongées sur les côtés; des bérêts aplatis, larges, pouvant être portés de différentes façons; des couvre-chefs en feutre ou en cuir de style olympique; des amazones ou jockeys d'allure dégaïe.

Pour dames. - Des cloches avec bord tombant assez bas; des canotiers dans des solutions nouvelles; des capelines à tête arrondie ou amincie sur le front; des chasseurs au bord hardiment relevé sur le côté; les bérêts, souples et très fémi-

nins, aux volumes très variés; quelques turbans savamment drapés.

Les modèles d'été. - Des cloches aux bords larges et ondulés; des «flappers» ultra-souples; les modèles en tressés de Wohlen, très légers et presque diaphanes; les bretons avec bords assez larges, relevés en jatte.

Les matières

Les feutres. - Dans des qualités très fines, des antilopes ou lapins.

Les tissus. - Shantung, organza, chiffon, le lin, aussi imprimé; pour modèles jeunes des tissus blue-jeans, white-jeans, vichy, madras, des tissus brodés de St-Gall dans des coloris mode.

La paille. - Exotique, de structure rustique, en naturel, parfois aux rayures de couleur vive peintes à la main.

Les tressés de Wohlen. - Légers dans des fantaisies nouvelles, crinol, paillason.

Le cuir. - Dans des qualités souples de daim ou de nappa.

Les décors

- Peu apparents sur les modèles d'allure jeune et sportive.

- assez importants, par exemple des rubans de gros-grain larges pour agrémenter les modèles dames.

- des rubans en cuir, posés en ton sur ton ou en contraste.

- des fleurs en organza, satin ou exécutées dans la même matière que le chapeau.

- des «pipites» aussi en cordonnet tranchant sur des fonds en couleur.

- des résilles très ouvertes, en coloris de contraste.

- les bords ou les formes entièrement et finement surpiqués.

- les broches, posées parcimonieusement.

Les coloris

Suivant les tendances générales de la mode internationale, les coloris des chapeaux sont tantôt lumineux pour les modèles jeunes et sportifs, tantôt finement nuancés ou très foncés pour souligner une élégance plus sophistiquée.

- LE BEIGE dans une gamme de tons clairs, naturels - sable, chameau - ou plus soutenus, par exemple virginia, havana, bois de santal.

- LE ROUGE, pur, flamboyant, cyclamen ou rose, rosé homard.

- LE BLANC, uni, mais souvent accompagné par le bleu marine.

- LE BLEU, intense, parfois assez lumineux, dans des tonalités de cobalt, navy, amiral.

- LE BRUN, très chic en cuir ou en paille exotique, foncé à tendance moka.

- LE JAUNE et l'ORANGE dans une gamme de mimosa, canari, mais, soleil, citron, jaffa, orange brûlé.

- LE NOIR ainsi que LE VERT dans quelques tons de tilleul.

La mode des chapeaux suit l'évolution générale qui demande à la fois une note très sportive et - pour changer - cette élégance plus recherchée qui marque le style de la jeune femme moderne. Les thèmes du printemps sont variés à l'infini pour permettre une adaptation très personnelle.

Puisque nous venons de vivre à l'heure de Sapporo

Accordons-nous un instant d'évasion et visitons

LES JARDINS JAPONAIS

Empreints d'une grande sérénité, les jardins japonais, qui ont une histoire millénaire, constituent un lieu de méditation pour des millions de gens. S'ils traduisent généralement l'influence du bouddhisme dans la vie du peuple japonais, il n'est pas nécessaire, pour les apprécier, d'être un expert en religions orientales.

Les visiteurs doivent se conformer aux usages et, tout en appréciant la beauté, observer la plus grande discrétion par égard envers ceux qui sont venus là pour méditer. La première visite à un jardin japonais peut être décevante, mais à mesure que l'on observe et que l'on étudie, la véritable signification du jardin se fait de plus en plus familière.

Il existe quelque 150 jardins très connus au Japon, la plupart d'entre eux se trouvant dans l'enceinte de temples ou d'anciens châteaux.

On cite souvent les beaux jardins de la ville de Kyoto, qui était le centre culturel japonais il y a plusieurs siècles, mais on en trouve aussi dans d'autres parties du pays. Par exemple, le Konrokko Koen de Kanazawa, au nord, et le Korakuen à Okayama, à l'ouest. Pour les visiteurs qui devraient se confiner à Tokyo, on peut recommander le Rikugien et le Jardin de Hama.

L'eau est utilisée en abondance dans les jardins japonais pour former des cascades et des ruisseaux ou des lacs en miniature. L'eau est l'un des trois éléments prédominants, les deux autres étant les arbres et les rochers. La pièce d'eau est généralement au centre, avec des cascades et des ruisselets. On croit que c'est la nostalgie de la mer qui est à l'origine de cette coutume. Dans les jardins «secs», où il n'y a pas d'eau, elle est symboliquement représentée par du sable et des cailloux.

Même si le jardin est très petit, il est toujours possible d'y exprimer un très haut degré de sérénité en utilisant librement la technique ancestrale établie pour composer un jardin. Celui du Temple Daisen-in au centre de To-

kio a été construit sur un terrain de 100 mètres carrés.

Les arbres jouent un rôle important dans les jardins; cependant, par ordre d'importance, les arbres viennent après l'eau et les rochers. On dit qu'un jardin grandit lorsque ses arbres grandissent, et, afin que des arbres trop grands ne viennent déparer la beauté d'un jardin, on a recours à des moyens artificiels pour maintenir des proportions convenables.

Tout d'abord, on plante des arbres dont la croissance est limitée; on les taille régulièrement et on attache les branches avec des tresses de paille pour les «domestiquer», c'est-à-dire pour leur donner une forme voulue.

On considère que les rochers forment le centre structural d'un jardin et ils y tiennent une place prépondérante car ils déterminent les centres d'intérêt en divers endroits du jardin, sous différentes formes.

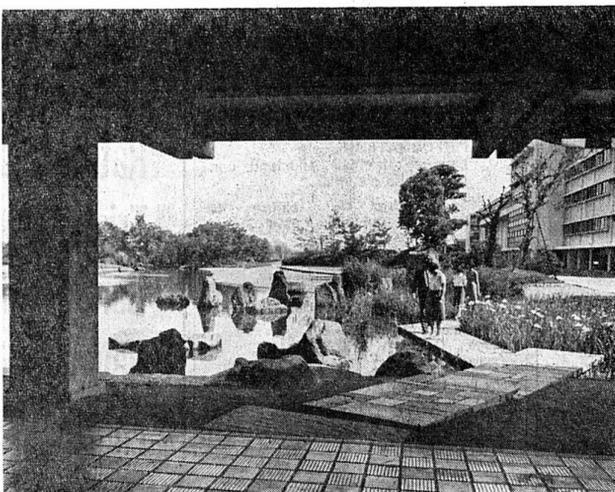
Les arrangements des rochers sont très variés. Ils peuvent représenter une île dans une mer, une cascade, un pont ou un gué. La présence d'une simple roche, d'une forme appropriée, isolée, donne un effet artistique.

Les jardins des salons de thé ont généralement de petits chemins dallés et des escaliers de pierres dont les qualités esthétiques sont grandes, mais elles ne permettent pas d'ignorer leur valeur pratique. Les pierres qui forment les chemins ont été disposées afin que ceux qui les empruntent ne mouillent pas leur «geta» (galoches) ou «zori» (chaussons). On place aussi des pierres pour former un gué dans le cours d'un ruisseau. Les principes dérivés de la cérémonie du thé ont eu une influence sur l'arrangement des rochers. Le style dans lequel on utilise seulement des pierres naturelles s'appelle «so», tandis que le «gyo» est celui qui consiste à utiliser des pierres taillées avec des pierres naturelles, et que le «shin» se limite aux pierres taillées.

On emploie souvent le sable comme une représentation symbolique de la mer, d'un cours d'eau ou d'un lac dans les jardins secs. On se sert d'un râteau spécial pour faire des dessins appropriés dans le sable, représentant les courants de la rivière ou les vagues de la mer. Dans certains cas, on prend du sable coloré pour mettre l'accent sur une signification particulière.

Dans les petits jardins, on peut voir du gravier ou de petits galets à la place du sable. On voit souvent un seul rocher au centre, avec des vagues marquées dans le sable. Ce tableau représente - c'est une interprétation - une pierre jetée dans un étang et qui provoque des ondes dans toutes les directions.

Il est très rare que la terre soit exposée à nu dans un jardin; elle est plutôt recouverte de mousse, de sable ou de gazon. La mousse est indispen-



Un jardin créé près d'un hôtel

sable, surtout dans les jardins des salons de thé, pour créer une atmosphère de détente. On peut dire que la mousse ponctuée de pierres contribue à donner la perception du «wabi» (le goût de la simplicité et du calme). Il est très difficile d'entretenir de la mousse car il lui faut beaucoup d'eau et il faut enlever fréquemment les mauvaises herbes. C'est peut-être pour cette raison que l'on remplace souvent la mousse par le gazon dans les grands jardins.

Les clôtures et les haies de bambou ou de bois d'épices sont trop importantes pour que l'on néglige leur rôle pratique ou esthétique. Elles servent à limiter le champ du regard et leurs formes rehaussent l'élégance du jardin. Des bassins et des lanternes de pierre, même s'ils sont de petite taille, sont indispensables pour compléter l'ensemble. Les lanternes, habituellement en pierre, permettent d'éclairer le jardin avec des chandelles, mais, comme pour les rochers, la présence d'une lanterne contribue beaucoup à la beauté du jardin. L'effet d'une lanterne se remarque particulièrement lorsque, la nuit, on regarde la neige dans le jardin d'une maison de thé.

Les bassins de pierre peuvent être distingués en deux groupes, selon qu'ils servent à se laver les mains ou qu'ils n'ont aucune fonction pratique. Ils créent une atmosphère raffinée.

Les documents montrent que la conception des jardins japonais a été fortement influencée par les principes du bouddhisme importés de Chine en 1212. La signification d'un jardin n'est pas

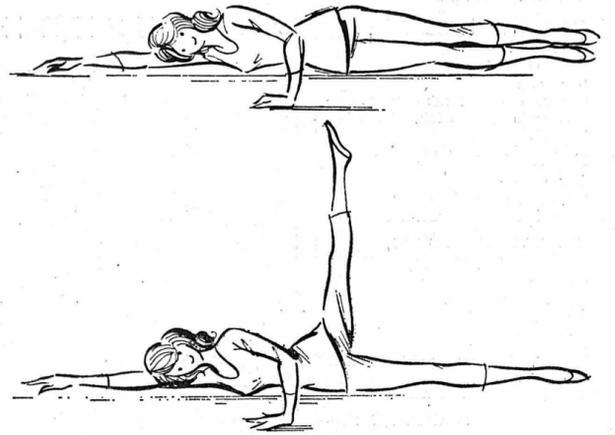
nécessairement l'interprétation des enseignements du bouddhisme, mais c'est un fait indéniable que les jardins japonais se sont épanouis avec le bouddhisme. En fait, les prêtres bouddhistes furent les principaux architectes des jardins pendant certaines périodes, se transmettant cet art de génération en génération.

La secte Zen cultive la tradition des très beaux jardins comme lieux d'une méditation qui semble arrêter le temps. Les jardins des temples Zen sont généralement du genre sec et simples de conception, sable et rochers constituant les éléments principaux. Ces jardins, de même que les chambres de méditation, sont indispensables à la vie quotidienne des pratiquants Zen.

Le document le plus ancien qui fasse mention des jardins japonais est le «Nihon Shoki» ou chronique du Japon qui fut écrit en 720. Avec l'introduction du bouddhisme au Japon, les jardins commencèrent à avoir un petit monticule, réplique imaginaire du Mont Shumisen, la montagne la plus sacrée du bouddhisme. L'histoire connue des jardins japonais commença pendant la période Heian (784-1192). Beaucoup de beaux jardins ont disparu, croit-on, à la suite de calamités naturelles ou de guerres civiles.

Cependant, on a pu conserver un nombre respectable de jardins japonais qui sont la source de confort spirituel pour le peuple japonais et pour les étrangers de plus en plus nombreux qui viennent au Japon à la recherche de l'essence du goût oriental.

Des exercices pour maintenir la sveltesse des jambes



Faites chaque jour, le matin de préférence, le mouvement suivant: Couchée sur le côté, les jambes droites, la tête reposant sur le bras allongé au sol, l'autre bras servant à garder l'équilibre, soulevez la jambe de dessus jusqu'à ce qu'elle soit perpendiculaire au sol, ou le plus près possible de cette position. Ramenez à la position initiale, répétez l'exercice quinze fois de chaque côté.

Etre mince grâce à **Clarins** Madame J. Parrot Trésor 9 Neuchâtel ☎ 25 61 73

Prêt à porter **Chedel Couture** ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

Des masques pour devenir belles

Une femme n'est vraiment belle que si elle se sent reposée. Hélas! la vie trépidante actuelle nous permet rarement de dormir plus de huit heures par nuit.

C'est pourquoi elle utilise de temps à autre un masque de beauté qui assure un teint un rayonnement comparable à celui d'une réelle détente nocturne. Voici quelques recettes, quelques formules, faciles à réaliser et peu coûteuses:

Pour une soirée ou une réception

Si vous disposez d'une demi-heure, avant de vous habiller, préparez-vous un masque avec un jaune d'œuf délayé de quelques gouttes de citron. Vous l'appliquerez bien sur tout le visage. Puis vous vous étendrez au sol afin de pratiquer pendant ce temps une séance de relaxation. Pour l'efficacité du masque, une demi-heure est indispensable et la relaxation qui l'accompagne en double l'efficacité. Enlevez le masque au jet d'eau de la douche, puis promenez sur le visage un cube de glace. Enfin, maquillez-vous.

Pour paraître reposée

Appliquez sur votre visage et sur la nuque des compresses de gants-épon-

Intemporelle crème anti-rides de **Jeanne Gatineau** un produit de confiance à la pharmacie parfumerie **bornand** Rue Saint-Maurice, tél. 25 34 44 NEUCHÂTEL

ges trempées dans du tilleul très chaud, cela vous détendra et reposera vos traits. Vous pouvez aussi ôter les queues et les plus grosses nervures de belles feuilles d'épinard, les plonger dans du lait bouillant et les appliquer, chaudes, sur le visage et le cou. Pour améliorer le contact avec la peau, poser sur les feuilles une serviette qu'on maintiendra en place avec les mains.

L'océan chez soi avec Timbo, bain d'algues

Complément des cures d'amaigrissement. Bain régénérateur de l'organisme. Recommandé spécialement pour le traitement de la cellulite. Très indiqué pour la rééducation physique et le traitement des états rhumatisants. A l'achat d'une cure (7 bains) le 8me est gratuit.

KINDLER

Le chapeau qui souligne VOTRE ÉLÉGANCE **Rose Bourquin** Tél. (038) 25 22 35 1er étage, fbg du Lac 8

A table... A table... A table...

Rôti de veau Marie-Louise

Recette établie pour 5 à 6 personnes: Un rôti de veau bardé d'un kilo, 2 verres à liqueur de kirsch, 1/2 verre à eau de bouillon de poule, 6 échalotes hachées, crème fraîche, une boîte de 500 g d'ananas en tranches, une boîte de 500 g de pêches coupées en deux, une petite boîte de cerises au sirop, sel, poivre, bouquet garni, un peu de cannelle, une tasse et demie de riz long grain américain.

Cuire le riz long grain américain selon le mode de cuisson. Dans une cocotte, dorer le rôti de veau sur toutes ses faces, à feu vif. Dès qu'il a pris couleur, verser dans la cocotte un verre à liqueur de kirsch et faire flamber. Puis, ajouter les échalotes hachées, le bouquet

RODIER PARIS Madeleine Rue de la Promenade-Noire 8 Tél. 25 15 85 - Neuchâtel

DAF Deux 5-places sportives carrossées par Michelotti, Turin 100 % automatiques Type 44 5 CV : Fr. 7800.- Nouveau modèle 4 cyl. Type 55 6 CV : Fr. 8450.- Type 33 4 CV : Fr. 6650.- Type Deluxe : Fr. 6850.- Prix valables pour les voitures stockées en Suisse M. et J.-J. Segessemann & Cie GARAGE DU LITTORAL Neuchâtel Tél. 25 99 91



vitasec NETTOYAGE A SEC Flandres 3 Battieux 3 mieux plus vite moins cher

Les dernières nouveautés arrivent journellement... **à la Belette** SOUS LES ARCADES NEUCHÂTEL fbg de l'Hôpital 9 Tél. 25 20 18 Même maison, rue de la Gare à Travers.

OFFRES D'EMPLOIS

Gentille
jeune fille
trouverait dès le printemps
place dans ménage
et salon

très agréable.
Occasion d'apprendre la langue allemande (sur désir, cours de langue).
F. Troesch, salon de beauté, Bützbergstrasse 89, 4900 Langenthal. Tél. (063) 2 35 09.

HOTEL TOURING AU LAC,
Neuchâtel. Tél. 25 55 01,
cherche

portier d'étage

Place à l'année.
Faire offres ou se présenter à la Direction.

L'hôpital de la Providence, à Neuchâtel, cherche

secrétaire médicale

pour assurer le service de sa polyclinique.
Travail indépendant et varié, à mi-temps ou à temps complet.
Faire offres, avec références, à la direction de l'hôpital.

On cherche

un couple

pouvant s'occuper de la conciergerie d'un immeuble locatif de 23 appartements, au centre de Neuchâtel.
Logement de 2 1/2 pièces à disposition.
Date d'entrée : 24 avril 1972.
Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :

LA NEUCHATELOISE,
Compagnie d'Assurances,
Service Immobilier,
16, rue du Bassin,
2000 Neuchâtel.
Tél. 21 11 71.

Restaurant Bagatelle, Neuchâtel, engagerait tout de suite

sommelier

Téléphoner ou se présenter dès 14 heures au 25 82 52.

Confiserie cherche, pour printemps 1972,

jeune fille

sortant de l'école pour garder deux petites filles (6 et 3 ans) et pour faire le ménage. Possibilité de suivre des cours.

Confiserie Metzler, Kirchbühl 7, 3400 Berthoud. Tél. (034) 2 21 91.

Maison européenne

dans le domaine de l'édition

cherche 10 personnes

— Suisses - Permis C
— Sans connaissances particulières
— Salaires niveau USA.
Pour sa publicité de prestige.

Se présenter lundi 21 février 1972, à 9 h 30 et 19 h, 19, rue de l'Hôpital, 2me étage.

Pour entrée immédiate, nous cherchons,

couturières

Mise au courant par nos soins.
Se présenter à la **Galne Viso**,
Tél. (038) 33 22 12.

On cherche pour Wembley, près de Londres,

jeune fille au pair

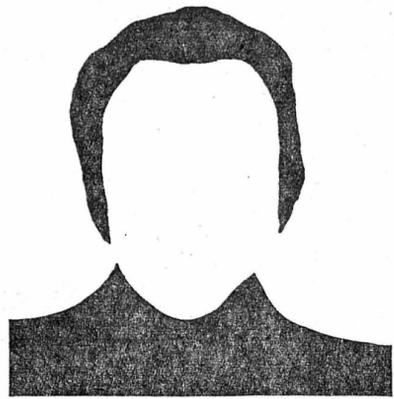
pour une année.
Entrée le 15 avril.
Faire offres à D. Buggia,
Berthoudes 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 33 26 27.

Répondez,
s. v. p.,
aux offres
sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographes et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis
de Neuchâtel

NOUS CHERCHONS:

DESSINATEUR
EN BÂTIMENT

Signalement

Profession: Vous avez une bonne formation. Vous connaissez la pratique à fond.
Champ d'activité: Tout ce que l'on peut construire. Hôpitaux, bâtiments industriels, bâtiments administratifs, immeubles commerciaux, immeubles locatifs.

Détails: L'établissement des plans nécessaires tels que plans de situation, de projet, des travaux et de détail ne vous cause pas de difficultés. Le travail exact, par exemple le contrôle minutieux des plans quant aux mesures, l'échelle, la construction, est pour vous une chose qui va de soi. Vous secondez et représentez le responsable intégralement.

Caractéristiques: Une bonne ambiance de travail et un esprit d'équipe ne sont pas pour vous que de vaines paroles. Vous ne vous contentez pas de ce que vous avez appris. Vous aimez vous perfectionner. Vous voulez gagner un salaire élevé. 13e mois, assurance collective.

Personnalité: Vous êtes plein d'initiative, indépendant, actif, ouvert aux nouveautés, conscient de vos responsabilités, travailleur. Vous avez un talent d'organisateur. Vous savez que les problèmes ne se résolvent pas d'eux-mêmes et que le travail ne se fait pas tout seul.

Etes-vous la personne que nous cherchons?
Téléphonez-nous. 031 25 51 51.
Demandez Mme Traber.

ITTEN+BRECHBÜHL
ARCHITECTES FAS/SIA
BERNE

Belpstrasse 14 3007 Berne



engage, pour entrée immédiate ou date à convenir :

décalqueuses

éventuellement travail à domicile pour personnes formées ;

visiteuses

mécanicien pointeur

pour machine Hauser, ainsi que des

ouvrières

pour ses départements de montage, facetage et décalque.

Travaux propres et intéressants. Engagements à temps partiel acceptés.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres ou de se présenter. Tél. (038) 25 84 44.

APPRENTISSAGES

Une place d'apprentissage de

boulangier-pâtissier

serait encore libre pour le printemps ou l'automne 1972.

— Laboratoire moderne
— Ambiance familiale
— Nourriture et logement chez le patron.

Faire offres à : F. Brenzikofer,
boulangerie-pâtisserie, 2074 Marin.
Tél. (038) 33 41 33.

Nous cherchons
pour l'automne 1972

apprenti mécanicien

sur autos (formation complète).
S'adresser : garage Duthé & Fils,
Fleurier. Tél. (038) 61 16 37.

Nous cherchons pour le mois
d'avril ou date à convenir

apprentie vendeuse

en
bijouterie-horlogerie

Prière de s'adresser à la
bijouterie PFAFF, place Pury 7,
Neuchâtel.

Notre direction régionale de Neuchâtel cherche, pour mi-août 1972, un

apprenti

de langue maternelle française, ayant terminé sa 4me année d'école moderne, classique ou scientifique.

Durée de l'apprentissage : 3 ans.

Nous offrons :

Une formation complète par stages dans nos différents services.
L'horaire individuel.
4 semaines de vacances.

Adressez-vous à

Winterthur
ACCIDENTS

Direction régionale de Neuchâtel
M. E. Galland, chef du personnel
Rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 78 21

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire

23 ans, ayant d'excellentes connaissances d'allemand, d'anglais et de français, cherche un emploi intéressant et indépendant. Titulaire du certificat de capacité.

Adresser offres écrites à DR 424 au bureau du journal.

Jeune fille (Suisse allemande) cherche place pour le printemps (date à convenir), en qualité de

secrétaire

Langue étrangère : français parlé et écrit.
Certificat : Institut protestant de jeunes filles, à Lucens (VD).
Diplôme : Ecole de commerce « Juventus », à Zurich.
Prière d'écrire sous chiffres FT 426 au bureau du journal.

INGÉNIEUR

30 ans, ayant formation et expérience en programmation et analyse de gestion, cherche place avec responsabilités dans l'INFORMATIQUE.
Langues : français, allemand, connaissances d'anglais.
Faire offres sous chiffres 44-300492 à Publicitas, 8021 Zurich.

On cherche
une place comme
stagiaire

dans une crèche, maison d'enfants, ou comme
gouvernante
dans une famille avec au moins 3 enfants.
Durée : 3 mois, du 1er mai au 31 juillet 1972.
Ecrire sous chiffres 472, case postale 194, 8401 Winterthur.

Jeune fille

cherche place dans tea-room-confiserie, pour mai 1972.
Mme Pfister-Kramer, Sonnhaldenstrasse 728, 3210 Châtres.

Jeune maman
avec enfant
handicapé
cherche

**travail
à domicile**
Tél. (038) 63 24 58.

Chef de
cuisine

qualité (30 ans de pratique) cherche place à l'année.
Ecrire sous chiffres F 305552-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

AVIS DIVERS

Marie-Claire

COIFFURE

Rue Hôpital 5
☎ 24 72 22
NEUCHÂTEL

BEAUTÉ

A vendre ou à louer

orgue

Tél. (031) 44 10 81.
Heutschl, Berne.

YVES PILLER
PENDULES
BIJOUTERIE
Chavannes 13
Tél. 25 20 19
Vente - Réparation
Ouvert l'après-midi

La Maison Gobet, meubles de style, rue du Vieux-Pont 1, à Bulle (FR) met en vente

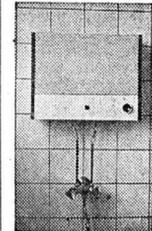
plusieurs mobiliers
d'exposition

à des prix très avantageux, quelques lits Louis XV, salles à manger Louis XIII, Louis XVI, tables et chaises Louis XV, salon anglais, grand confort et Louis XVI, plusieurs petits meubles, vitrines, sièges isolés, fauteuils neuchâtelois.
Pour tous renseignements, tél. (029) 2 90 25.

Apprenez maintenant à taper à

la machine
à écrire

en louant une machine à raison de 25 fr. par mois, chez Raymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.



Cuisines, laboratoires, bureaux, toilettes, partout de l'eau chaude avec

Maxichaud

Cuve entièrement cuivre, garantie 5 ans à partir de 5 litres.
Installation dans les 8 jours.

Hydrotechnie V. Graf, place de la Gare 12 c, 1020 Renens. Tél. (021) 91 64 03 et 34 26 32.

GRANDE EXPOSITION
DE MOTOS

du 18 au 20 février 1972,

hôtel du Lion-d'Or, Domdidier (FR)

Les derniers modèles du Japon et d'Angleterre

Ouvert : vendredi de 19 à 22 h, samedi de 13 à 22 h, dimanche de 10 à 22 h.

3 bonnes spécialités

PINTADE — CANETONS

CUISSES DE GRENOUILLES

LEHNHERR frères

le magasin spécialisé
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

DISCOUNT DE LA CÔTE

Choix de légumes
des Gourmets

Ratatouille Héro

Triangoli Héro

Haricots fins des Gourmets

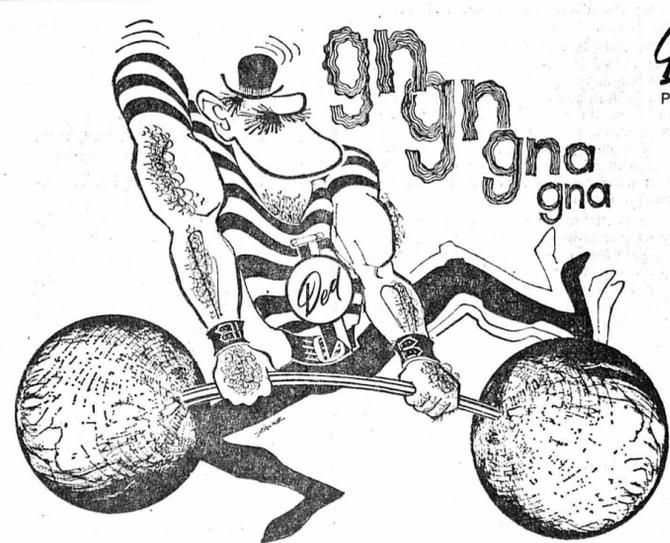
Raviolis Citterio

Endives

Haricots extra-fins d'Espagne

	Prix de vente habituel	Notre prix
boîte 1/4	4.-	3.20
»	3.75	3.-
»	3.55	2.85
»	3.30	2.65
»		3.60
»		3.10
»		3.-

P Ph. BERTHOUD & Cie - rue de la Gare 7 - Corcelles P



Ded
Paul Guinand

poursuit son effort !

DED a fouillé toute l'Europe à la recherche de nouveautés que vous ne trouverez pas ailleurs. Allez donc les voir ensemble ce soir, puisque DED ouvre jusqu'à 22 h jusqu'au dimanche 20 février inclus.

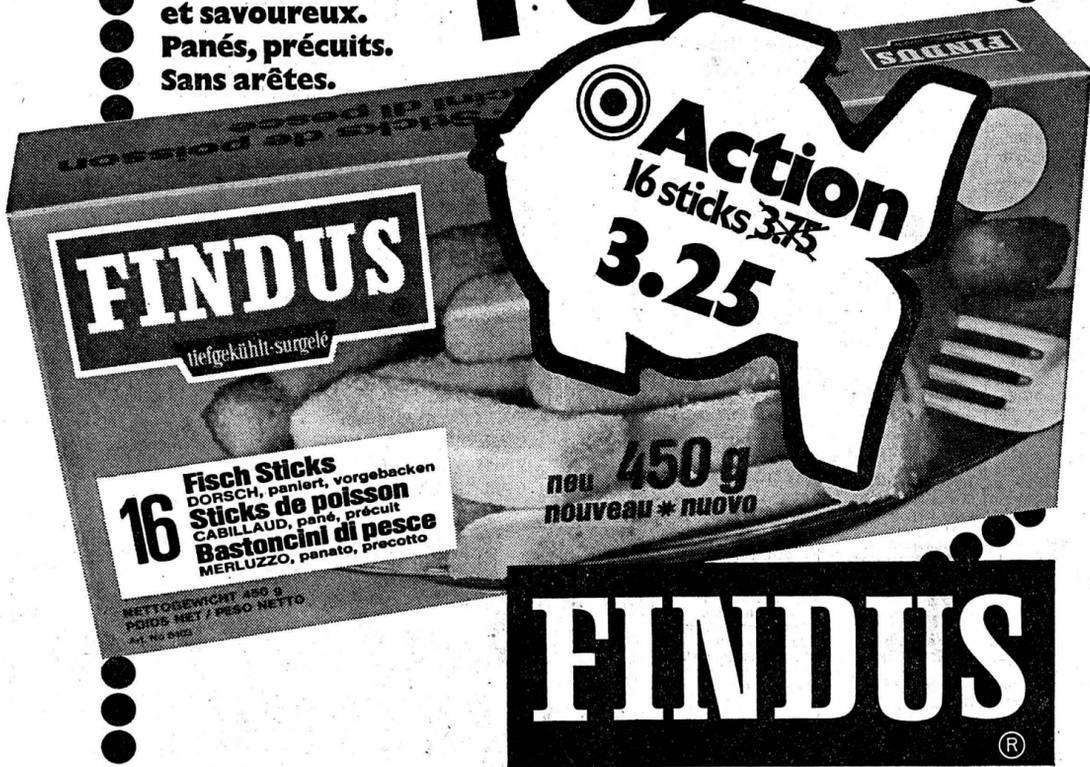
Une des plus grandes surfaces de Suisse avec place de parc. Boulevard des Eplatures A deux pas de l'aérodrome
LA CHAUX-DE-FONDS

EN EXCLUSIVITÉ SUISSE, UN PITTORESQUE MOBILIER COLONIAL ! Une paroi 4 éléments en bois massif teinté rouge ou noyer, portes à volets, style western, tiroirs nombreux avec poignées ouvragées, casiers pratiques, effet très original. Une grande table avec pieds tournés, 4 chaises coloniales, dossier arrondi, toutes en bois tourné. 2500 francs. Ça alors !

De Paris, DED vous rapporte EN EXCLUSIVITÉ un superbe SALON LOUIS XIII. Canapé-lit de 140 cm (2 personnes) drapé de velours dralon fumé, 2 fauteuils somptueux avec manchettes bois tourné. Un ensemble grand standing pour 4900 francs. Il faut s'y asseoir pour le croire. De jour en jour, DED vous annonce ici ses nouveaux arrivages. Précipitez-vous ce soir même, il y a des clients pressés et enthousiastes. A bientôt !

STICKS DE POISSON

Un repas léger et vite prêt.
Des filets de cabillaud frais et savoureux.
Panés, précuits.
Sans arêtes.



FINDUS

Votre poisson préféré dans le congélateur



Pétition au Conseil National et au Conseil des Etats

Conscients de l'augmentation constante de l'usage de drogue en Suisse —

Conscients des dangers que cette situation fait courir à l'ensemble de la population —

Conscients du fait que l'immobilisme peut attirer en Suisse des trafiquants étrangers sans scrupules, bien décidés à créer et exploiter un marché, principalement auprès des jeunes —

Les soussignés demandent aux Chambres Fédérales de procéder sans délai à une révision partielle du code pénal permettant à la justice d'infliger des peines beaucoup plus lourdes aux trafiquants de drogue. Ce d'autant plus que la Suisse est un des pays d'Europe les plus indulgents à l'égard de ces trafiquants.

Nous avons la conviction que cette mesure aura pour effet d'écartier de notre pays les malfaiteurs internationaux.

Les pharmaciens neuchâtelois préoccupés par toute menace contre la santé publique et particulièrement bien informés sur les conséquences irréversibles de l'abus de drogue, prient instamment la population neuchâteloise de signer cette pétition dans toutes les pharmacies du canton.



Service-conseil «Santé»
des Pharmaciens Neuchâtelois

Confiez au spécialiste

la réparation de votre appareil

NOVALTEC

est à votre service

Parcs 54

Tél. 25 88 62

PERFORATION DE CARTES IBM

Disposant encore d'une certaine capacité de nos machines à perforer et vérifier, nous entreprenons des travaux mensuels réguliers par personnel spécialisé.

BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 Peseux, tél. (038) 31 27 83, Interne 30.

PATRONS «MARIE-CLAIRE»

en provenance directe de Paris

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. Carrard

Epancheurs 9 Neuchâtel

nouveaux meubles nouvelles idées



VOTRE STYLE DE VIE

meubles perrenoud sa

NEUCHÂTEL

Rue de la Treille 1 (tout près de la place Pury)

La garniture complète 3190.-

Ce salon — une exclusivité Perrenoud — plaît non seulement par son style, son confort, sa finition, mais également par son prix: canapé 3 places Fr. 1580.-, fauteuil Fr. 850.-, canapé-lit Fr. 2090.- Livrable dans une vaste gamme de tissus.

Expositions-vente

à Lausanne, Genève, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Bienne

BON

Je m'intéresse à :

Veuillez m'envoyer votre documentation

Nom :

Adresse :

Expédiez à Meubles Perrenoud, 2053 Cernier/NE

Voyages de Pâques

Prenez une certaine avance sur le printemps. Accordez-vous un voyage en car Marti

Jours	Prix
6 Munich-Vienne-Tyrol	480.-
6 Mont-Saint-Michel-Bretagne	475
11 Yougoslavie : Portoroz	380.-
5 Vacances de ski à Laax dep.	199.-
5 Pâques à Rome	395.-
5 Toscane - Ile d'Elbe	395.-
5 Marseille - Camargue	395.-
9 Vacances de Pâques, Ile d'Ischia	595.-
4 Vacances de ski en Valais	184.-
4 Lac de Garde - Yougoslavie - Venise	298.-
4 Riviera	295.-
4 Châteaux de la Loire-Touraine	315.-
4 Paris-Versailles dep.	295.-
4 Amsterdam-Bruxelles	350.-
3 Lac de Garde - Val di Sole	220.-
3 L'Alsace joyeuse	235.-
3 Rudesheim-Rheingau	235.-
13 Abano (vacances de cure) dep.	650.-
8 La Sardaigne	715.-
2 Amden-Vaduz-Appenzell	115.-
2 Iles Borromées	138.-

Renseignements, programmes, inscriptions auprès de :

VOYAGES Neuchâtel
TRANSPORTS S.A.

Votre bureau Marti sur place
5, Fb. de l'Hôpital
Tél. 038 25 80 44

plexiglas

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesures.

M. Ch. JAUSLIN S.A., Martinet 17, 1016 Lausanne-Malley. Tél. 25 48 76.

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom

Rue

Localité

FAN

PETITES ANNONCES

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

PIECES DETACHEES : NSU Prinz 4 et Autobianchi Primula, 2 batteries, 12 volts. Téléphone 41 36 73.

FAUTEUILS-CLUBS ravissants. Tél. 24 26 57.

POTAGER A BOIS, plaque chauffante, 45 x 58 cm. Tél. 33 21 21.

POUSSE-POUSSE, parc pliable, chaise baby-relax en bon état, bas prix. Tél. (038) 33 23 82.

MAGNIFIQUE POUSETTE PEG, garnie à l'état de neuf; poussette de chambre, garnie; baby-relax; chaise à manger; siège auto; siège pot; habits et chaussures jusqu'à 2 1/2 ans, tout très soigné. Téléphone 24 26 57.

CHASSIS DE COUCHE, 150 x 100. Téléphone 33 18 68.

BUFFET ANGLAIS, 3 portes. Tél. 24 13 52.

CANAPE CRAPAUD, 2 places, velours jaune or, en parfait état. Tél. 24 05 12.

POUSSE-POUSSE avec capot et tablier, 60 francs. Tél. 24 33 09.

DIVAN-COUCHE avec coffre, 2 fauteuils, 1 garniture de studio 3 pièces. Bas prix. Tél. 42 15 45.

UN PIED pour accordéon neuf. Tél. (038) 65 12 14 (repas).

CUISINIÈRE A GAZ moderne, parfait état, 2 fourneaux à pétrole, une scie à bois, 1 lit avec sommier. Le tout à des prix raisonnables. Mme Anita Dellenbach, Château 4, 2013 Colombier. Tél. 41 23 86.

TELEVISION 4 normes, Philips, 250 fr. Téléphone 42 18 96.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE 50 fr. Téléphone 24 62 45, le soir.

POTAGER A BOIS avec plaques chauffantes. Tél. 36 11 78, heures des repas.

2 FAUTEUILS MODERNES impeccables, 700 francs. Tél. 25 27 56.

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT, chambre à coucher: 2 lits, commode, tables de nuit, en bon état; 2 tours de lit, 1 table de salon; réfrigérateur Bosch, 80 litres; bas prix. Tél. (038) 55 15 93.

ARMOIRE moderne 3 portes; frigidaire Amsa, 130 litres. Tél. 31 50 93.

UN LOT DE VETEMENTS, filles, très peu portés: Jupes, vestes, robes, etc. 11 à 14 ans. Bas prix. Tél. 33 44 29.

CHAMBRE A COUCHER moderne, noyer américain; 1 table de salon en mosaïque, 130 x 48. Tél. 55 22 94.

LIT D'ENFANT, complet, 140 x 70 cm, parfait état, 180 fr. Tél. (038) 53 21 57.

COMPLET DE COMMUNION état de neuf, grandeur 170. Tél. 31 14 31.

ROBE DE MARIEE longue, taille 38-40. Téléphone 31 22 52.

MIEL DU PAYS, bidon de 2 kg net, 22 fr. Bruno Rœthlisberger, Wavre. Tél. (032) 83 15 35.

POUSSETTE en bon état; poste de radio stéréo avec tourne-disques + colonne. Téléphone 24 69 55.

1 CHIEN TECKEL, longs poils, avec pedigree, mâle, 2 ans. Prix à discuter. Téléphone 24 00 28.

1 STUDIO COMPLET 250 fr.; 1 aquarium 25 litres pompe + filtre, 70 fr.; 1 chauffe-plat Jura, électrique, 25 fr. Tél. 24 00 28.

MEUBLES en très bon état, salon, chambre à coucher, prix intéressant. Tél. 47 15 21, interne 280, jusqu'à 17 heures.

POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI: 1 chambre à coucher complète, 1 salle à manger, 1 cuisinière électrique, 1 réchaud à gaz 2 feux, 1 table de cuisine avec tabourets, le tout en bon état. Tél. 57 12 53 ou 24 45 80.

CUISINIÈRE A GAZ naturel, à l'état de neuf, avec garantie. Tél. 31 67 91 ou 25 29 69.

PETITE TABLE, 50 fr.; lot de vêtements modernes, taille 38, en parfait état. Téléphone 24 76 22.

SALON COMPRENANT: 2 fauteuils, 1 canapé lit avec coffre, 1 table dessus verre. Prix à discuter. Tél. 25 68 58.

POUR MECANICIEN OU BRICOLEUR, machine à meuler sur pied métal, état de neuf. Marque Métabo, courant lumière. Téléphone 24 61 14.

A louer

LOCAL situé à la rue de la Côte, pour magasin, bureaux, etc. Parcs et garages avec 2 vitrines, pour fin avril-mai, à 2 minutes du bus. Tél. (038) 25 48 02.

CHAMBRES MEUBLEES, baigns, à démousser, près du centre. Tél. 24 34 40.

BEVAIX, JOLIE CHAMBRE indépendante, avec douche. Tél. 46 18 36.

DOMBRESSON, appartement 2 chambres, cuisine et cave. Tél. 53 29 96.

POUR LE 1ER MARS, chambre et cuisine meublées, douche, aux Charmettes. Téléphone 31 23 52.

PESEUX, chambre meublée, chauffage central; possibilité de cuisiner; bain; libre immédiatement. Tél. 31 30 25.

A BOUDRY, chemin des Adozz, pour le 1er avril 1972, appartement 4 pièces, tout confort. Loyer mensuel 470 fr., charges comprises. Adresser offres écrites à DO 406 au bureau du journal.

CHAMBRES à louer, confort. Tél. 31 38 38.

STUDIO MEUBLE dans villa à Cortalloid. Libre le 24 mars. Tél. 42 14 31.

Demandes à louer

STUDIO NON MEUBLE, tout confort, est demandé tout de suite ou pour date à convenir. Tél. 24 69 89.

JEUNE FILLE cherche studio meublé ou chambre indépendante, quartier Monruz, Gibraltar, la gare. Tél. 25 08 37.

COUPLE RETRAITE cherche villa, maison ou appartement non meublé, minimum 3 chambres, à Bevaix ou environs. Téléphone 46 18 39.

APPARTEMENT DE 4 OU 4 1/2 PIECES à Neuchâtel ou environs, pour couple avec enfants. Date à convenir. Tél. 24 38 62.

200 FR. DE RECOMPENSE à qui me procurera un appartement de 3-3 1/2 pièces. Régions: entre la Coudre - Pesieux - Corcelles. Adresser offres écrites à 182-244 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE SANS ENFANTS cherche appartement de 2-3 pièces, région Pesieux-Serrrières. Adresser offres écrites à 182-228 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE avec enfant cherche appartement de 3 pièces, loyer modéré, confort, environs de Neuchâtel. Tél. 24 02 63.

GARAGE est cherché, région Colombier. Tél. 41 27 08.

APPARTEMENT 3 pièces environ, cherché à Neuchâtel par jeune couple pour le 1er mai ou date à convenir. Tél. (022) 34 81 88 de préférence aux heures des repas.

DAME cherche studio non meublé, région Rosière-Vauseyon. Adresser offres sous chiffres HV 411 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 2 PIECES, région Vauseyon-Pesieux. Adresser offres écrites à 132 - 237 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 4 PIECES à loyer modéré, bas du canton. Tél. (039) 26 88 19.

RECOMPENSE de 300 fr. pour appartement de 1, 2 ou 2 1/2 pièces avec confort, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à BN 413 au bureau du journal.

COUPLE AVEC UN ENFANT cherche, pour tout de suite ou début mars, appartement de 2 1/2 à 3 1/2 pièces, avec ou sans confort, à Pesieux ou Corcelles. Adresser offres écrites à CO 414 au bureau du journal.

Divers

QUI DONNERAIT LEÇONS de piano-jazz? Tél. (038) 31 48 92.

DECLARATION D'IMPOT, pour vos déclarations: tél. (038) 31 42 94.

POUR VOYAGES (week-end, vacances), je cherche compagnon suisse ou étranger. Faire offres sous chiffres FV 428 au bureau du journal.

BATTEUR AMATEUR cherche musiciens afro-cubains free, pop, en vue de formation. Tél. 41 31 15, de 7 à 9 heures et de 14 à 15 heures.

Demandes d'emplois

MAÇON entreprendrait travaux de maçonnerie et carrelage. Tél. 31 42 47 ou 31 46 58.

PROFESSIONNEL TAILLERAIT arbres et arbustes à prix réduits. Tél. 42 16 24.

DAME cherche travail ou remplacements, à la demi-journée. Tél. 24 77 07.

JEUNE SUISSE ALLEMANDE cherche place dans famille avec enfants. Libre dès le 1er juin. S'adresser à M. Langel, Mathias-Hipp 5.

JE GARDERAI PENDANT LA JOURNEE, enfant de 3-4 ans, quartier Sablons. Téléphone 24 57 14.

DAME cherche travail comme aide de bureau ou autre, éventuellement à la demi-journée. Adresser offres écrites à 182-240 au bureau du journal, ou téléphoner au 24 68 75.

JE REMPLIS VOS DECLARATIONS D'IMPOT, dès 10 fr. Tél. 25 81 03.

GERANTE, nombreuses années d'expérience, cherche changement de situation pour magasin ou restaurant. Adresser offres écrites à 182-243 au bureau du journal.

CHIMISTE cherche travail, de préférence aux alentours de Neuchâtel, éventuellement dans bureau ou pour la vente, etc. Adresser offres écrites à LV 387 au bureau du journal.

JEUNE AMERICAIN d'école supérieure donnerait des cours d'anglais tous degrés à Neuchâtel ou environs, de 17 à 19 heures. Adresser offres écrites à BO 422 au bureau du journal.

DAME cherche travail dans commerce 2 jours par semaine, pour la réception et contrôle de marchandise, éventuellement dans bureau ou pour la vente, etc. Adresser offres sous chiffres ES 425 au bureau du journal.

Demandes à acheter

VELO, GARÇON (12 ans); aquarium. Téléphone 24 13 52.

TABLE RONDE ou ovale, vieux meubles, sofa, fauteuils, (ustensiles, cuivre et laiton). Tél. (037) 30 15 20.

1 RIDEAU faisant porte, hauteur 2 m 30. Tél. 46 13 10.

1 CANARI MALE ou COUPLE, frisé, parisien ou autre. Tél. (038) 55 20 95.

PETIT FRIGO (genre Sibir). Tél. 25 61 57.

MACHINE COMPTABLE à écrire pour comptabilité Ruf, Modèle ancien et manuel viendrait. Tél. 51 16 08.

BOILER électrique 30 litres, avec batterie, si possible. Tél. 31 50 01, dès 19 heures.

Offres d'emplois

URGENT, PERSONNE DE CONFIANCE demandée pour ménage de 2 personnes d'un certain âge, du lundi au vendredi, pour secourir la maîtresse de maison convalescente. (Pas de gros travaux): M. René Braichet, Pommier 12, téléphone 25 34 96.

A CORCELLES ou ENVIRONS y a-t-il une dame disponible (même une grand-maman) qui aurait du plaisir à garder un petit enfant? Adresser offres écrites à 182-242 au bureau du journal.

BOUDRY, cherchons femme de ménage, quelques heures par jour. Tél. 42 15 64, heures des repas.

L'annonce
reflet vivant du marché

VÉHICULES À MOTEUR
ET ACCESSOIRES

A vendre
Renault 16 TS

1971, 30.000 km, modèle 1971, de couleur rouge, 8000 km. Prix à discuter. Tél. (038) 41 18 48, dès 19 heures.

A vendre
Opel Kadett

modèle 1971, de couleur rouge, 8000 km. Prix à discuter. Tél. (032) 6 52 42.

A vendre
barque de pêche

acajou (moteur 5 CV), nombreux accessoires. Tél. 41 11 86, à 18 heures.

A vendre
HONDA 450

expertisée, parfait état. Tél. 51 23 35.

A vendre
Florett RS

modèle 1971, 5000 km, prix à discuter. Tél. (038) 24 60 38.

A vendre
Opel 1700

1966, véhicule expertisé et en parfait état. S'adresser au garage Bernard DUC, Nods. Tél. 51 25 17.

A vendre
Fiat 500

8000 km, 1970, véhicule expertisé et en parfait état. S'adresser au garage Bernard DUC, Nods. Tél. 51 25 17.

A vendre
Austin 1000

modèle 1968. Je cherche à acheter vélomoteur Florett

modèle 1969. Tél. (038) 57 17 49.

OCCASION UNIQUE
BMW 2002 TII (injection)
1972
avec divers accessoires
Prix intéressant

2444 24
GARAGE CENTRAL
Hubert Pattthey
NEUCHÂTEL - PIERRE A MAZEL

OCCASIONS

Alfa Romeo 1600 Super

radio, phares halogènes; expertisée.
Fr. 5800.—

VW 1500

Coccinelle, 23.000 km, état de neuf, prix neuf Fr. 8000.— cédée à
Fr. 5600.—

Peugeot 404

toit ouvrant, blanche 1967, expertisée,
Fr. 3900.—

Occasions Bayard, tél. 31 25 81.

A vendre
Renault 16 GL

modèle 1970, 35.000 km, expertisée, prix à discuter. Assurance et plaques payées jusqu'à fin juin. Demander l'adresse du No 427 au bureau du journal.

A vendre
Peugeot 404

modèle 1964, équipée pour tracteur caravane. Tél. 33 14 06.

A vendre d'occasion
Simca 1000 VW 1200

parfait état, expertisées. Garage des Draizes. Tél. 31 38 38.

A vendre
Alfa Romeo Giulia 1300 TI

1966, 88.000 km, moteur 38.000, 2200 fr. Tél. 25 75 59 ou 24 31 74, de 19 à 21 heures.

Chrysler 180

11.270 km, modèle 1971, couleur gris métallisé. Tél. 41 36 73.

A vendre
Cortina

1966, expertisée, 1000 fr. Tél. 25 02 51.

A vendre
NSU TT

modèle 1967, 1 moteur 1000 TT, 1 moteur 1200 TT en bloc ou séparément. Tél. 25 69 03 dès 16 h 30.

A vendre
Morris 850

Expertisée, Prix: Fr. 2900.—
Garage R. WASER rue du Seyon 34-38, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 16 28.

J'achèterais
bateau de pêche

5-6 m de long, sans moteur. Tél. 24 00 44, de 7 h 30 à 10 heures. Demander M. Monney.

A vendre
Simca 1300

expertisée, 1500 fr. Tél. 24 53 15, le matin.

A vendre
Morris 1100

1964, carrosserie en état mécanique à révoir.
Tél. (038) 33 12 65.

A vendre
vélomoteur

parfait état. Tél. 24 14 13.

Je cherche à acheter vélomoteur
Florett

modèle 1969. Tél. 65 12 14 (repas).

OCCASIONS OCCASIONS

expertisées - crédit - échanges expertisées - crédit - échanges

CITROEN D SPÉCIAL 1971, blanche, 42.000 km.
RENAULT R4, 1969, verte, 39.000 km.
CITROEN GS, 1971, jaune, 15.000 km.
VAUXHALL 2000, 1969, blanche, 29.000 km.
FORD 15 M COUPÉ, 1966, blanc, 45.000 km.
CITROEN DW 21, 1966, bleu foncé.
VW 1302, 1971, orange, 12.000 km.
FIAT 850, 1966, beige.
CITROEN DYANE 6, 1971, beige, 17.000 km.
MERCEDES 220 SEL, 1965, bleu foncé.
FORD ESCORT, 1968, blanche, 55.000 km.
CITROEN DYANE 6, 1968, rouge.
PEUGEOT 404, 1968, blanche, radio.
MG 1100, 1964, limousine 4 portes, blanche.
ALFA 1750, 1970, bleu foncé, 34.000 km.
KADETT RALLYE, 1970, gris métallisé, 36.000 km.
LANCIA FLAMINIA COUPÉ, 1967, gris métallisé.
CORTINA 1600 GT, 1968, blanche, 42.000 km.
CAPITAINE, 1965, blanche.
BMW 1800, 1967, grise.
VAUXHALL VX 4-90, 1967, grise.
CITROEN PALLAS, 1969, gris métallisé.
SUNBEAM ALPINE GT, 1970, blanche.
SIMCA 1501 SPÉCIAL BREAK, 1969, gris métallisé
FIAT 1100, 1965, grise.
OPEL DIPLOMAT COUPÉ, 1967, gris métallisé.
VW 1500 SCARABÉE, 1967, blanche.
OPEL 1900, 1967, 4 portes, blanche.

Garages Henri Favre S.A.

Apollo

Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

Directement de particulier
Ford Cortina 1600 E
1970, 22.000 km, parfait état.
Tél. (038) 25 63 58.

Privé vend très beau et confortable
bateau à moteur avec cabine

« Fjord Olympic 21 », modèle 1969. Moteur: MerrCruiser 120 CV. Power: Trim, remorque, divers accessoires. Sur désir, une place pour le bateau peut être mise à disposition à Bevaix.

Renseignements: Tél. (038) 46 13 96, 46 16 41 ou (061) 41 46 94.

OCCASION UNIQUE
CITROEN AMI 8
1970, rouge, 23.000 km, révisée, excellent état, expertisée. Prix intéressant. Possibilité d'échange. Facilités.
Garage M. BARDO, Neuchâtel. Tél. 24 18 42.

Pour cause de cessation d'activité, particulier vend sa
Volvo
144, 1968, 90.000 km, parfait état, une seule main, garantie sans accidents.
Tél. (038) 31 15 32.



Au 1er étage de notre garage

de voitures d'occasion

Comparez et choisissez...

17 M, blanche, 2 portes	1969
FULVIA GTE, blanche, 4 portes, 38.000 km	1969
MORRIS 1300, verte, 4 portes	1970 Fr. 5800.—
SIMCA 1501 S, vert, 4 portes	1969
CAPRI 1600 GT, blanche, 38.000 km	1969 Fr. 6500.—
CORTINA GT, blanche, 2 portes, 30.000 km	1969
17 M, beige, 2 portes	1970 Fr. 7500.—
ALFA ROMEO, BERLINE 1750, bordeaux, 4 portes	1969
17 M, bleu foncé, 2 portes	1968 Fr. 5700.—
CORTINA GT, vert foncé, 2 portes	1967
17 M, blanche, 4 portes, 28.000 km	1969 Fr.

Letres Arts Spectacles

NOTES DE LECTURE



Croquis de Toulouse-Lautrec (L'Art pour les enfants)

Henri de Toulouse-Lautrec. Par Ernest Rabboff. **L'ART POUR LES ENFANTS.** (Édité par Bradley Smith. Publié par Weber.) Toulouse-Lautrec, dont l'œuvre porte le poids d'une si lourde mélancolie, était un enfant gai, qui chantait du matin au soir. « Il est comme une cigale dans la maison, disait sa grand-mère; quand il est là, on dirait qu'il y a vingt personnes. » A quatre ans, au baptême de son frère, il voulait signer dans le livre des hôtes. « Tu ne sais pas écrire, lui dit sa mère. « Cela ne fait rien, je dessinerai un bœuf. » Plus tard encore, il répétait: « Que la vie est belle! Comme il fait bon vivre! » Cette jubilation en présence de la vie, on la trouve dans les premiers tableaux de Toulouse-Lautrec, où il se laisse enivrer par le spectacle de la nature. Dans *Souvenir d'Auteuil*, quel sous-bois extraordinaire, si frais, si odorant! Et les quatre chevaux du *Comte de Toulouse-Lautrec* conduisant son mail-coach à Nice, comme ils sont fringants et endiablés! En contemplant ces premiers chefs-d'œuvre, éclatants de vitalité et de joie, on en vient presque à regretter que ce puissant artiste se soit enfoncé dans la suite dans le cercle de Montmartre et du Moulin-Rouge. Bien sûr, dans

leur nostalgie terrible, ce sont là des chefs-d'œuvre, mais on rêve néanmoins d'un Toulouse-Lautrec qui avec la vigueur de son génie aurait survolé de haut ces bas-fonds.

Joffre Dumazedier. **VERS UNE CIVILISATION DU LOISIR?** Points. (Éditions du Seuil.) Phénomène central de notre civilisation, le loisir des masses est en relation manifeste ou cachée avec tous les éléments de la vie quotidienne: travail, vie familiale, sociale, politique, culturelle. Analysant l'ambiguïté actuelle du loisir vécu, l'auteur en précise les trois fonctions majeures: délassement, divertissement et libre développement. Mais il place aussi le loisir dans la perspective d'une démocratie culturelle qui exige une politique globale de l'éducation, et en définitive un nouvel humanisme.

Dr S. Fantl. **LE FOU EST NORMAL.** (Flammarion). Paru pour la première fois chez Delachaux et Niestlé en 1956, ce livre se compose de deux parties. Dans la première, le Dr Fantl interroge les pêcheurs amis de Bikini; il nous fait part de leur surprise, quand ils virent tomber sur

Gide aux oasis par Marcelle Schweitzer

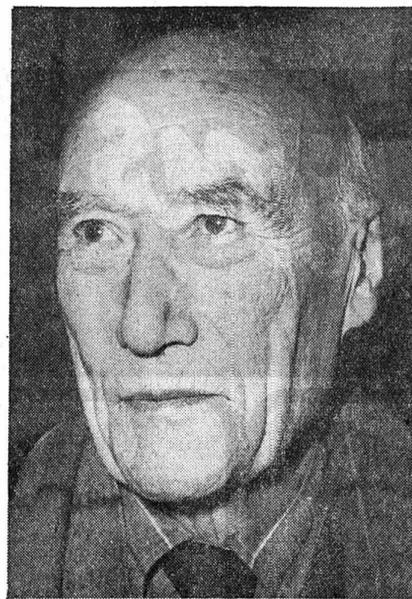
A la mort d'André Gide, Roger Martin du Gard et Pierre Herbart ont publié des souvenirs dont le ton acide et acrimonieux a surpris. Convenait-il de parler ainsi de leur grand ami défunt? Ce manque est aujourd'hui comblé par un portrait d'une qualité absolument exceptionnelle, *Gide aux oasis* 1), de Marcelle Schweitzer.

L'auteur, une femme très distinguée, très cultivée, musicienne de grand talent, a vécu longtemps en Algérie. Les circonstances de guerre ayant amené sous son toit de Constantine André Gide et Mme Théo Van Rysselberghe, ils vont faire en mars-avril 1945 un voyage enchanté qui permettra à l'auteur de *Si le grain ne meurt* de revivre ses belles années d'autrefois. C'est l'occasion pour Marcelle Schweitzer d'effectuer une plongée magique jusque dans les couches les plus profondes de l'âme gidiennne.

On sait le rôle joué par Mme Théo Van Rysselberghe dans la vie de Gide. Femme d'un peintre belge fort connu, elle s'éprit pour Gide d'une amitié passionnée, riche de compréhension et d'indulgence, mais très lucide aussi. Sa fille, Elisabeth, ayant désiré avoir un enfant de Gide, la mère donna son accord, et l'on vit ainsi venir au monde la « petite Catherine » dont il est souvent question dans le *Journal*. Madeleine, la femme de Gide, le sut-elle? Et si elle le sut, qu'en pensa-t-elle? On l'ignore.

Cette indulgence généreuse mais toujours lucide, c'est également la qualité dominante de Marcelle Schweitzer, et c'est elle qui fait la valeur de ce merveilleux petit volume. Nous y retrouvons un Gide extraordinairement nuancé, doté de tous les charmes et de toutes les petitesse. Ainsi, la nuit, quand il ne dort pas, il va frapper bruyamment à la porte de Marcelle Schweitzer et il lui crie: « Pouvez-vous dormir? Moi pas... c'est infernal. » A cet égard, Mme Théo, dite la petite Dame, a de la chance; sa surdité la préserve des réveils intempestifs de son ami.

Autre idiosyncrasie. Assis avec Mme Théo à une table de café, Gide ostensiblement déploie un grand journal qui fait écran entre lui et son amie, et il s'absorbe dans sa lecture. Mme Théo manifeste d'abord un peu de nervosité, puis, sans articuler un mot, elle se lève et part, comme si elle s'était dit: « Puisque Gide s'arroge ainsi le droit de lire, moi je m'arroge le droit de m'en aller ». Point de dispute. L'affaire est réglée.



André Gide

Un matin, au breakfast, on sert un immense jambon. Gide, ravi, se lève, revendique le droit de le couper, puis, saisissant un fin et long couteau qu'il manie comme un archet, il taille dans la chair rose des tranches si fines que ces dames mangeront de la dentelle.

« Il ne doit pas être d'une nature prodigieuse », conclut Marcelle Schweitzer.

Le départ donne lieu immédiatement à une aventure bien gidiennne. A un carrefour, deux routes s'offrent, et Gide aussitôt invite le conducteur à choisir la plus sauvage. Quelques kilomètres plus loin, c'est la panne. Gide alors joue le repentir: « N'est-ce pas moi qui suis le coupable? » Et contrit, il veut se dévouer et aller chercher de l'aide. On le retient, sur quoi, entendant un feulement de bête sauvage, il se glisse dans les bois. « Toujours ses incorrigibles curiosités », murmure Mme Théo. Puis, avec bonne humeur, elle annonce à son amie: « En ce moment, il n'y a peut-être plus de Gide, mais deux ou trois chacals qui ont fait un excellent repas. »

Après l'émerveillement des gorges d'El Kantara, c'est l'arrivée à Biskra, où autrefois Mme Gide mère a surpris la jeune Mérimé, l'une des Ouled Nail, alors qu'elle se glissait furtivement hors de la maison au petit jour après avoir prodigué ses charmes à son malheureux fils. Et l'on apprend qu'Atman est mort en s'enfonçant comme un désespéré dans la solitude du désert. Gide est-il ému? Oui, bien plus qu'il ne veut le laisser voir.

Pour lui tenir compagnie, Gide a pris avec lui son Enéide, qui est pour lui ce qu'est pour le croyant l'Evangile. Sans cesse, il la consulte et la relit. Au transport des bagages, on entend soudain un cri pathétique: « J'ai perdu mon Enéide! » Et quand il se repose, après le déjeuner, à côté de lui, l'Enéide, dévotement, fait la sieste. C'est ravissant!

En fin de compte, derrière ces particularités égocentriques, se dégage l'image d'un homme sensible, humain, foncièrement bon, qui, à la montée, descend de voiture et qui pousse, afin d'aider les chevaux épuisés. A Constantine, on le voit se jeter au secours d'un jeune épileptique. C'est la charité en acte pratiquée par un homme qui garde une étonnante ouverture spirituelle et qui se réclame de l'esprit de l'Evangile. « Avoir connu André Gide, c'est avoir appris la pitié intelligente et le rayonnement de la chaleur humaine », écrit Marcelle Schweitzer qui termine ces souvenirs sur une note de reconnaissance émue.

P.L.B.

1) Edition de la Francité, 21, boulevard des Archers, 1400 Nivelles, Belgique

NOTES DE LECTURE

eux la neige atomique, de leur terreur et de leurs souffrances. Puis il passe au problème de la guerre qu'il cherche à expliquer à l'aide de la psychanalyse. Pourquoi l'homme ne veut-il pas s'améliorer? Parce qu'il aime souffrir et qu'en devenant plus raisonnable il perdrait l'occasion de se torturer. Cependant, si l'humanité tient à survivre, ce qui doit triompher, c'est quand même l'amour, qui est victoire de l'instinct de conservation sur l'instinct de mort. C'est donc l'instinct de destruction qu'il s'agit de rendre inopérant.

Yves Navarre. **LADY BLACK.** Roman. (Flammarion). Dans le Paris mondain, dit aussi Paris des cannibales, surgit un petit

bonhomme moqueur, pervers, indiscret, qui généralement s'attribue tous les vices. La forme romanesque se fait souple, libre, rompusse, comme la subjectivité exacerbée et railleuse sur laquelle elle se modèle. Beaucoup de boue et quelques jolies trouvailles. Tout à fait dans la ligne de ce qui se porte aujourd'hui.

Peter Härtling. **LA FÊTE DE FAMILLE OU LA FIN DE L'HISTOIRE.** Roman traduit de l'allemand par Jean-Claude Schneider. (Éditions du Seuil). De la vie du héros, Georg Lauterbach, professeur de Tubingue dont les idées avancées ont mérité l'exil, que reste-t-il qui puisse constituer valablement l'histoire? Tout ce qu'il a vécu,

la rivalité enfantine presque criminelle avec son frère futur pasteur et thaumaturge, l'amour incestueux de sa sœur, les perfides faveurs de la comtesse Franziska, la conspiration républicaine, jusqu'au tardif amour qu'il porte à cet enfant condamné, rien n'échappe à la subtile corrosion des subjectivités, à l'érosion du temps, à la perversion des perspectives, si bien que l'on en arrive à dire: la réalité du monde s'éteint avec chaque mort. Troisième volet du triptyque dont les deux premiers sont Niembach et Janek.

Stendhal Club. 15 octobre 1971. Etudes diverses et d'intérêt inégal sur le télescope de Henry Brulard et l'esthétique proustienne.

la Chartreuse de Parme ou le chant de Dionysos, les oranges de la Chartreuse de Parme, à quoi viennent s'ajouter des observations sur l'histoire de la peinture en Italie et des documents sur l'affaire Lafargue. Enfin une charmante étude sur Madame de Laffayette et Stendhal, qui découvre dans son propre cœur « tropiques et banquises ».

Signalons enfin les plaquettes de vers de Paul Gisi, *Gegen die Zeit und Zwischen unendlichen Gewittern* (Aulos-Verlag Birsfelden), puis *Vorbei ist Nacht und Winterliches Ahnen* (Jeger-Moll, Breitenbach), où s'exprime une sensibilité poétique très fine.

P.-L. B.

UNE RÉSERVATION FAITE A TEMPS ASSURE LA RÉUSSITE DE VOS PROCHAINES VACANCES...

en train ou en voiture privée à Finale Ligure (Méditerranée)

Départs chaque samedi de mars à octobre 8 jours dès Fr. 260.—
15 jours dès Fr. 440.—
Réductions spéciales pour voyage en voiture privée, et enfants.

En avion à Ibiza ou Majorque

Départs réguliers dès Genève-Cointrin 8 jours dès Fr. 390.—
15 jours dès Fr. 515.—

Demandez sans engagement et gratuitement le catalogue détaillé, avec photographies des hôtels, à votre agence habituelle ou à

VOYAGES

1188 GIMEL

1004 LAUSANNE

021 / 74 30 36-35

15, rue Marterey

021 / 22 14 43

LE COULTRE

Nous vous recommandons nos

3 bonnes spécialités fraîches

**Petits coqs - Canetons
Pintades**

Lehnherr frères

le magasin spécialisé

Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92



Saint-Blaise

Tél. (038) 33 17 20



Rôti de porc les 100 g à partir de **1.10**

Côtelettes d'agneau du pays les 100 g **1.30**

Bouilli les 100 g à partir de **-.85**

Rôti haché préparé les 100 g **-.60**

Offre spéciale

Mortadelle au jambon les 100 g **-.75**
(au lieu de —.85)

Salami Tipo Milano les 100 g **1.40**
(au lieu de 1.50)

BOUCHERIES MIGROS

Prix Choc

2.60

pratique pour les vacances et en voyage

express

«soigné express» de pied en cap

GARANTIE STRÄHLI QUALITÄT

Offrez-vous du luxe à des prix avantageux en choisissant les ascenseurs

ECONOM



ASCENSEURS ET WAGONS SCHLIEREN

Av. Rasude 2, 1606 Lausanne — Tél. (021) 20 14 01

SERVICE APRÈS-VENTE

M. Linder, Pesieux — Tél. (038) 31 20 09

actions **COOP**

Le prix de toutes les offres réunies est de **63.40**

Le prix-action **45.80**

Vous économisez donc **17.60**

soit plus de **27 %**



Incarom
190 tasses de café avec du goût et au goût de chacun. verre de 550 g

7.70

au lieu de 10.70



OMO - produit complet
lave tout à fond. tambour de 5,5 kg

14.90

au lieu de 24.90



Midi Petits pois
mi-fins et carottes
Le printemps sur votre table toute l'année.
2 boîtes de 540 g net

2.50

au lieu de 3.10

ARNI Surprise

1 Paket 1.80

ARNI Surprise

1 Paket 1.80

2P. 2.90

Coop Hit

Biscuits Arni
mélange surprise pour tous les goûts.
2 paquets de 210 g

2.90

au lieu de 3.60



Chocolat Arni Kirsch
kirsch liquide enrobé de chocolat au lait.
2 tablettes de 100 g

2.-

au lieu de 2.40



Café Coop Bonida
Excellent mélange pour un vrai café.
paquet de 250 g

2.20

au lieu de 2.70

Coop Hit

Café Coop Sato
sans caféine
Un bon café qui ménage vos nerfs
paquet de 250 g

2.40

au lieu de 2.90



Gold Star filets Gastronomes
avec les plus fines herbes
paquet de 400 g

2.90

au lieu de 3.30

Rösti Midi prête à l'emploi
boîte de 620 g

1.40

au lieu de 1.70

Beldam savon de toilette
désodorisant
3 morceaux de 100 g

1.50

au lieu de 2.40

Chasselas Perlan 1971
bouteille 7/10

3.50

Café Coop Antilla
moulu, emballage «vacuum»
5 sachets de 30 g

1.90

au lieu de 2.20

ROSS 117 MOCHE COUP A MOSCOU

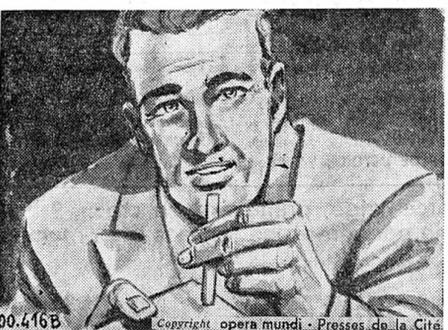
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Miriam Hancock croit que Youri Tcherkassoff lui est infidèle.

L'interrogatoire



L'homme au complet gris eut un léger sourire. « Mon nom ne vous dirait rien, Mr Allen, et je pense qu'il sera préférable que vous m'oubliez quand vous serez sorti d'ici. »



« C'est bien ça, dit Hubert. C'est vraiment ça? » « Mais oui, je peux vous dire que d'autres journaux que « Clairon » m'ont déjà acheté ce reportage. »



La brusquerie de la question l'avait pris au dépourvu. Il s'agissait de faire bonne contenance et de voir venir l'adversaire. Le pire eût été celui-ci attendit, mais les gens qui interrogent ont souvent trop tendance à parler, et l'homme au complet gris ne saurait peut-être pas échapper à ce travers.



Le Russe souffla un rond de fumée vers le plafond, et reprit en plantant son regard dans les yeux d'Hubert: « Nous savons parfaitement que Mr Charles Hancock n'est pas le père de son enfant, ou, plus exactement, de l'enfant que sa femme a mis récemment au monde en s'arrangeant pour le lui faire reconnaître. »

Demain: La chambre d'hôtel

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage à la farine
Epaule de veau à la bourgeoise
Haricots
Pommes purées
Fruits glacés

LE PLAT DU JOUR: Epaule de veau à la bourgeoise

Pour 6 personnes: 1.500 kg d'épaule de veau désossée, un bol de bouillon, un quart de litre de vin blanc sec, 6 grains de poivre, 2 gousses d'ail, 2 oignons, 2 carottes, 3 clous de girofle, quelques brins de persil, une tige de ciboule, une feuille de laurier, 30 grammes de beurre, une cuillerée à soupe de moutarde forte.

HOROSCOPE

Les activités originales et indépendantes seront favorisées aujourd'hui. Remettez en revanche les rendez-vous d'affaires à plus tard.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Prenez rendez-vous chez votre dentiste. Amour: Ne délaissiez pas votre famille. Affaires: Ne renoncez pas à innover.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Prenez vos repas à des heures régulières. Amour: Soyez ferme sur les principes. Affaires: Effectuez des placements sûrs.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Ne faites pas d'excès de vitesse. Amour: Reconnaissiez les sentiments sincères. Affaires: Evitez une situation embrouillée.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Faites de longues promenades. Amour: Vous manquez de spontanéité. Affaires: Votre intuition vous trompe rarement.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Couchez-vous plus tôt. Amour: Ne vous montrez pas mesquin. Affaires: Voyez les choses dans leur ensemble.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Une boisson chaude faciliterait votre digestion. Amour: Consacrez plus de temps à vos enfants. Affaires: Prenez vos responsabilités.

d'eau. Faites cuire trois heures à four moyen. Passez la sauce au chinois à travers un linge et faites-la réchauffer, après avoir rectifié l'assaisonnement.

Yeux

Pour rectifier un trait d'eye liner qui a débordé, inutile de tout effacer. Employez sur un petit bâton enroulé d'ouate un soupçon de fond de teint qui vous permettra d'amenuiser le trait et de le régulariser.

Huile

Pour nettoyer un récipient ayant contenu de l'huile, employez un mélange de tripoli et d'essence de térébenthine. Un peu d'essence pour les récipients à col étroit est suffisant. Lavez ensuite à l'eau très chaude.

A méditer

Le monde est un miroir dans lequel vous vous réfléchissez vous-même. Si vous souriez, il vous sourit. Si vous lui montrez un visage désagréable, il vous fait grise mine.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 18.00 Téléjournal
18.05 (C) Aventures pour la jeunesse
18.30 Avant-première sportive
18.50 (C) Babar
19.00 (C) Courrier romand
19.10 Affaires publiques
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.20 Le Miracle
21.55 Débat sur « Le Miracle »
23.05 Téléjournal (C) Portrait en 7 images

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Chevaliers du ciel
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Ma Sorcière bien-aimée No 6 « Sur deux notes »
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Entrez sans frapper
21.30 (C) Plein cadre
22.30 (C) Presto
23.15 (C) 24 heures dernière
23.25 (C) On en parle

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision sociale
9.50 Reprise
10.30 Vos amis - les animaux
11.10 Reprise
17.30 La terre est ronde
18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Julia
20.00 Téléjournal
20.20 L'Ange Bleu
21.50 Téléjournal
22.00 (C) Castro

SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 Per i ragazzi
19.05 Telegiornale
19.15 Automobilità
19.50 Il prisma
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 (C) La Befla
21.50 Medicina oggi
23.00 Telegiornale CINECITTA'
23.10 Giorni freddi

FRANCE I

- 12.30 Télé-midi 72
13.30 Cours de la Bourse
14.45 R.T.S. Promotion
15.45 Emissions pour les enfants
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 Télé-soir
20.15 François Gaillard ou la vie des autres
20.30 La vie des animaux
20.45 4500 kilos d'or pur
22.35 Les lecteurs savent lire
23.25 Télé-nuit

ALLEMAGNE I

- 16 h, téléjournal. 16.05, l'école en jouant. 16.35, télescope 1972. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, tout ou rien. 21 h, nouvelles de Bonn. 21.25, le septième sens. 21.30, Manix. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, Umsonst. 0.30, téléjournal.

ALLEMAGNE II

- 16.30, Jeannie l'enchantresse. 16.55, connaissance de la peinture. 17.30, informations, météo. 17.35, téléports. 18.05, plaque tournante. 18.40, un film de Laurel et Hardy. 19.10, nouvelles du monde. 19.45, informations, météo. 20.15, La Morte du parc. 21.15, le voyage à Pékin du président Richard Nixon. 22.15, journal évangélique. 22.30, informations, météo. 22.50, l'enfer dans la ville.

CHAQUE MERCREDI dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur et de l'auditeur de la radio, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

- 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal de matin. 7.50, le ski, aujourd'hui. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, lettres ouvertes. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal de midi, on cause, on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, la tartine. 13.05, le carnet de route. 14.05, nos patois. 14.15, radioscolaire. 14.45, moments musicaux. 15.05, concert chez soi. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. Tom Jones. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, une autre actualité. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.30, le journal du soir, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, dix mille carats. 20.30, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, les chemins de la vie. 22.40, club de nuit. 23.30, au pays du blues et du gospel. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

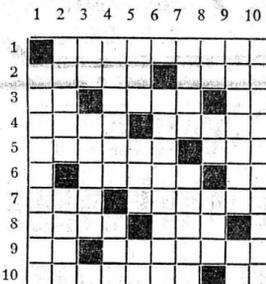
- laire. 10.45, American short stories en special English. 11 h, idées de demain. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, on cause, on cause. 20.06, l'actualité universitaire. 20.30, la foi et la vie. 21 h, jeunes auteurs. 21.50, carte blanche finale. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

- 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour champêtre. 6.20, musique populaire. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, succès d'autrefois à la mode nouvelle. 9.30, l'habit matinal de Dame Musique. 11.05, Schweiz-Suisse-Svizzera. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, émission littéraire. 14.30, musique récréative. 15.05, conseil du médecin. 15.15, disques pour les malades. 16.05, thé-concert. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communications. 19.15, informations, météo, actualités. 20 h, coutumes populaires du carnaval. 21.45, musique pour le temps du carnaval. 22.15, informations, revue de presse. 22.30, rapide de nuit.

MOTS CROISES

Problème No 637



HORIZONTALEMENT

- 1. Ensembles pour orchestres. 2. Se donne au chien et au chat. — Ulysse fut celui de Circé. 3. Symbole. — Démotène fréquenta son école. — Vieil accord. 4. Disposition en ligne. — Animal qui porte une trompe courte. 5. Le zèbre la redoute. — Mystérieuse dans un titre de Jules Verne. 6. Bon, il ne disparaît pas au lavage. — Conjonction. 7. Partie molle du talon. — Sur la mer Noire. 8. Ville de Hongrie. — Unité monétaire. 9. Qui ne porte rien. —

Eloigner. 10. Disposition des parties d'un ouvrage. — Est utile pour tirer des plans.

VERTICALEMENT

- 1. Exerce le pouvoir législatif. 2. Queue des oiseaux. — Puits naturel des Causses. 3. Précise. — Estimée. 4. Personne méchante. — Fait des réserves. 5. Possessif. — Ille grecque. — Dévoré peut-être. 6. Intervient entre le lavage et le repassage. 7. Epouse de Cronos. — Cruel roi de Thrace. 8. Elle devient bête. — Lettre grecque. — Unité monétaire. 9. Sirius en fait partie. — Lien grammatical. 10. Un meuble ou un oiseau.

Solution du No 636



CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

- Salle des conférences: 20 h 30, Los Calchakis, ensemble de flûtes indiennes. Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, concert de free jazz par le groupe Gentofo. EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Les Touareg. Musée d'archéologie: Exposition archéologie et routes nationales. Galerie des Amis des arts: Exposition Gerald Comesse et Maurice de Coulon. Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, conviveurs de Marseille. Club de jeunesse (13, rue de l'Évolet): Exposition de photographies d'amateurs. TOURISME: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. CINÉMAS. — Studio: 20 h 30, La Femme du prêtre, 16 ans. Bio: 18 h 40 et 23 h, La Symphonie pathétique, 18 ans. 20 h 45, Un dimanche comme les autres, 18 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, le gang Anderson, 16 ans. Palace: 20 h 30, Les Bidasses en folie, 7 ans. Arcades: 20 h 30, Little big man, 16 ans. Rex: 20 h 45, Je fais tout ce que tu veux!, 18 ans. DANSE ET ATTRACTIONS L'ABC jusqu'à 3 h. L'Escalé jusqu'à 3 h. La Rotonde jusqu'à 3 h. DANCINGS Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben jusqu'à 2 h. Pharmacie d'office: K. Kreis, Seyon-Trésor. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte. W. Gauchat, Peseux, Tél. 31 11 31. AUVERNIER Galerie Numaga: 1. Bronzes africains Bobo Haute-Volta. 2. Jacky de Maeyer, Ostende, sculptures. COLOMBIER Cinéma Lux: 20 h 15, Trop tard pour les héros.

LE LANDERON

Cinéma du Château: 20 h 30, Les Héros de Yucca.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Love Story. Galerie 2016: Dessin, langage premier - apprentissage - expression spécifique.

MARIN

Au Calfignon: Exposition de photographies de Jean-Rémy Berthoud et Jean-Pierre Carrel.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal: Le Gendarme en balade.

Bevaix Magasin LEIDI Centre de l'habitation Ouvert lundi, mercredi, jeudi, vendredi jusqu'à 18 h. 30, mardi jusqu'à 21 h, samedi sans interruption jusqu'à 17 h. Accès par le restaurant-dancing "Chez Gégène" 100 places

SUBITO comic strip featuring Superman and other characters. Panels show Superman talking to a man, a man talking to a woman, and Superman talking to a group of people.

Togal dans 46 pays Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de Rhumatisme - Goutte - Sciaticque Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra! Prix Fr. 1.90 et 4.80 Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

Samedi 19 février
à 20 h précises
Halle de gymnastique
CORCELLES

GRAND MATCH AU LOTO

de la SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

14 jambons, pendule neuchâteloise, corbeille garnie, four à raclette, 1 complet, estagnons d'huile, sacs de sucre 50 kg
Abonnement : 25 fr.
pour toute la soirée de 20 à 24 h
Série de 25 tours : 12 fr.

COJO
-010

Saint-Blaise - Fleurier - Couvet - Vauseyon - Boudry
Tél. 33 54 55 61 11 65 63 12 34 24 40 35 42 10 30

Offre spéciale

Tripes cuites 1/2 kg **275**
Lapin congelé 1/2 kg **360**
Tranche panée la pièce **1.-**

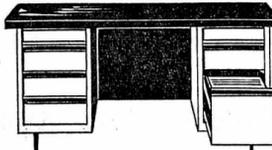
PROFITEZ ! AVEC TIMBRES

COJO
-010

Les réparations de votre voiture
à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse.
Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

Meubles de bureau bon marché



Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche : 3 tiroirs ; à droite : 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir

Fr. 690.—

Bureau pour étudiant, en bois, grandeur du plateau 120 x 56 cm, composé de 2 corps

Fr. 168.—

Actuellement : quelques meubles de bureau usagés ou légèrement endommagés par des transports

Reymond

Exposition à Cornaux
(A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

Service de réparation
et rénovation

- Tous travaux de menuiserie
- Charpente - traitement du bois
- Revêtements de fonds, bois - plastique - tapis, etc.
- Ponçage et vitrifiage de parquets
- Plafonds en bois - pavatex, etc.
- Revêtements de parois, bois - ribage plastique, imitation caillottes
- Exécution rapide et soignée.

Tél. (038) 57 16 96 de 7 h à 21 h.

HOBAC S.A.

Les Geneveys-sur-Coffrane



TOURING CLUB
SUISSE

section neuchâteloise

MATINÉE

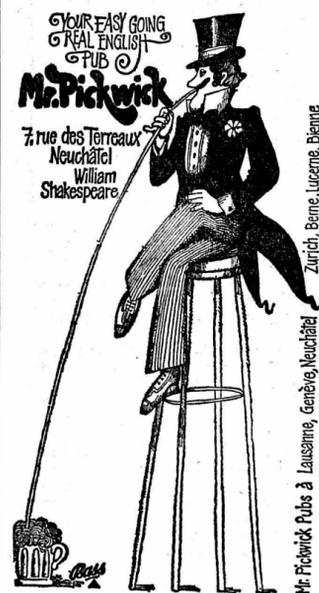
CINÉMATOGRAPHIQUE
POUR LES ENFANTS

Mercredi 23 février 1972, à 14 h 45, au cinéma Apollo.

Au programme :

Les Joyeux Robinsons

Invitations à retirer à l'Office de TCS, Promenade-Noire 1.



Toujours notre grand succès

Un délice !
Dindonneau
frais du pays
désossé

LEHNHERR frères

Place du Marché Tél. 25 30 92

La technique est notre

passion: 2



La recette
du succès des modèles AUDI NSU!

Les nouvelles
AUDI 100.



1 AUDI 100 GL: le modèle de pointe de la classe Sport-Comfort. Confort total, équipement complet. 129 CV-SAE, 179 km/h. De 0 à 100 en 10,8 sec.

2 AUDI 100 COUPÉS: une ligne de carrosserie parfaitement belle. Il faut l'avoir vu et essayé. 129 CV-SAE, 183 km/h. De 0 à 100 en 10,2 s. Ces deux modèles sont également livrables en version «Automatic».

A découper et envoyer à:
AUDI NSU
Distribution SA
5116 Schinznach-Bad

Coupon-Informations

Si vous désirez en savoir davantage sur le ou les modèles AUDI NSU, veuillez nous renvoyer le coupon présenté ci-après en désignant d'une croix le modèle qui vous intéresse et pour lequel nous vous enverrons, gratuitement et sans engagement, une documentation complète.

- AUDI 100 L (97 CV-SAE)
 AUDI 100 LS (129 CV-SAE)
 AUDI 100 LS Automatic (129 CV-SAE)
 AUDI 100 GL (129 CV-SAE)
 AUDI 100 COUPÉS (129 CV-SAE)

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

No postal/Lieu: _____

Neuchâtel: AUTO-SENN, Pierre-à-Mazel 43; GARAGE E. BUHLER, Bellevaux Valangin; GARAGE DE LA STATION, M. Lautenbacher — Couvet: GARAGE L. DUTHÉ, Crêt-de-l'Eau — Fleurier: GARAGE MODERNE, W. Gattoliat Diesse; GARAGE DE L'ÉTOILE, W. Bourquin — Saint-Aubin: GARAGE ALFTER

Perce-neige, primevère ou crocus ?
Une pâquerette ne fait pas le printemps...

... mais

LA 3^{me} QUINZAINE COMMERCIALE
DE NEUCHÂTEL

du 24 mai au 4 juin 1972

fera éclater la bonne humeur printanière
à Neuchâtel

CAFÉ DU COMMERCE * GRANDSON

Lieu de rendez-vous et de détente

PLAÇA DU CHÂTEAU

Les nouveaux tenanciers vous proposent :

Février : Mois des Poissons

Nos spécialités :

Poissons de mer,
Gratin de fruits de mer
Daurade au fenouil
Crevettes à la nage
Baudroie à l'armoricaine, etc.
et toujours nos moules à discrétion

M. et Mme SEGELBACHER

TÉLÉPHONE (024) 2 33 57
14 891

QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL

du 24 mai au 4 juin 1972

Plus de deux cents entreprises et commerçants appartenant aux diverses branches d'activité de la ville de Neuchâtel se sont unis au cours des trois dernières années pour constituer l'Association de la Quinzaine Commerciale de Neuchâtel. Leur but : donner à leur cité, à la fin du printemps l'allure d'une ville ouverte au bien-être et à la joie de vivre, en mettant en valeur ses ressources de toutes sortes, aussi bien dans le domaine du commerce que sur le terrain des loisirs et des divertissements. Au cours de plusieurs réunions, le comité de l'Association de la

Quinzaine commerciale de Neuchâtel a mis au point un programme d'action. Quelques commerçants neuchâtelois n'ont pas encore saisi l'occasion que nous leur offrons de s'associer à la prochaine « Quinzaine », du 24 mai au 4 juin 1972, manifestation qui, nous l'espérons, attirera la foule de vingt lieues à la ronde. Qu'ils se hâtent d'adhérer à l'Association de la Quinzaine Commerciale de Neuchâtel, en nous retournant le bulletin ci-dessous. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 mars prochain, dernier délai.

Association de la Quinzaine Commerciale de Neuchâtel

4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 65 01 Poste 243

Case postale 886
C.C.P. 20-4200
Neuchâtel

Bulletin d'adhésion

L'entreprise soussignée (raison sociale, adresse, No de téléphone)

demande son admission comme membre de l'Association de la Quinzaine commerciale de Neuchâtel.

Elle s'engage à verser la finance d'inscription, soit Fr. 20.— (vingt francs) et donne son adhésion aux statuts de l'Association.

Fait à Neuchâtel, le _____ Signature _____

(A retourner au Secrétariat de la Quinzaine Commerciale de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel, case postale 886).

une sélection Vacances ABC

Y

Yugoslavie
Vacances dans les
pinèdes de côtes
romantiques
8 jours de Zurich
dès Fr. 345.—
15 jours de Zurich
dès Fr. 398.—

G

Grèce
Paradis de vacances
au pays des dieux de
l'Olympe
8 jours
de Genève et Zurich
dès Fr. 495.—
15 jours
de Genève et Zurich
dès Fr. 595.—

R

Rhodes
L'île ensoleillée
qui comblera tous vos
désirs
8 jours
de Genève et Zurich
dès Fr. 627.—
15 jours
de Genève et Zurich
dès Fr. 719.—

Majorque dès Fr. 370.—
Ibiza dès Fr. 370.—
Costa Dorada
dès Fr. 396.—
Costa del Sol
dès Fr. 462.—
Maroc dès Fr. 649.—
Tunisie dès Fr. 498.—
Algérie dès Fr. 607.—
Madère dès Fr. 890.—
Iles Canaries
dès Fr. 495.—

et 20 autres buts de vacances.

Demandez à votre agence de voyages airtour suisse notre nouveau grand programme de vacances illustré.

airtour suisse

NEUCHÂTEL: Voyages et Transports S.A., faubourg de l'Hôpital 5, ☎ 25 80 44; Wagons-Lits/Cook, place Pury 1, ☎ 24 41 51; Natural S.A., rue Saint-Honoré 2, ☎ 24 28 28; TCS-Voyages, Promenade-Noire 1, ☎ 24 15 31; Popularis Tours, rue de la Treille 4, ☎ 24 02 02; AVY-Voyages, rue des Moulins 9, ☎ 24 46 86.

Hôtel du Vaisseau
Petit-Cortailod
vendredi et samedi
Souper bouchoyade maison
Tous les jours, filets de perches au beurre.
Tél. 42 10 92.

RÔTI
de **BŒUF**
extra-tendre
Boucherie **GUTMANN**
Premier-Mars

Mobilier neuf
à vendre
comprenant : 1 chambre à coucher en noyer d'Amérique, 1 couvrelit, 1 tour de lit; 1 salle à manger avec grand buffet en palissandre de Rio véritable; 1 tapis de fond; 1 salon avec canapé transformable en couche; table et chaise de cuisine.
Fr. 4950.— - Facilités de paiement. Entreposage gratuit 18 mois.
Téléphoner aux heures des repas au (038) 47 12 73.
Jean Theurillat, 2088 Cressier.

GALA DE PATINAGE - Patinoire de Neuchâtel
Dimanche 20 février 1972, à 14 h 30
avec

Stéphan PRINCE
champion suisse junior 1972

le couple de danse
BLANC FAVRE-BULLE
champion suisse B

Danièle RIEDER
championne romande 1972

Jacqueline DOBLER
C.P. Berne

Dana VAUCHER
C.P. Genève
et

Thérèse FAVRE
C.P. Chaux-de-Fonds

Location ouverte : caisse de la patinoire, tél. 25 30 61

Le couple de danse
LOUYS-VUILLEMIN
d'Yverdon

Christine Hasler
et

Sabine PILLER
du C.P. Neuchâtel

Mademoiselle
Mireille BOURQUIN
maître à patiner et ses élèves

Prix des places :
assises Fr. 4.—
debout Fr. 3.—
enfants Fr. 2.—

SANDOZ & Cie
ses vins fins de France
PESEUX Tél. 31 51 77

Transports et déménagements
dans toute la Suisse
S'adresser à J.-C. Fehlbaum
SAUGES-SAINT-AUBIN
Tél. 55 15 55 (automat)

DEMAG-Beteiligungen
Aktiengesellschaft, Zurich

6% **Emprunt 1972-87 de fr. 50 000 000**
dont le produit est destiné au financement de projets d'investissement du groupe DEMAG.

Modalités de l'emprunt
Durée: 15 ans au maximum
Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100000
Remboursement: par rachats, à partir de 1983, au moyen de 5 tranches annuelles d'amortissement de fr. 10 000 000 chacune au maximum, pour autant que les cours ne dépassent pas 100%
Cotation: aux bourses de Bâle, Genève et Zurich

99,40 Prix d'émission
% plus 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 100%
Délai de souscription du 18 au 24 février 1972, à midi
Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse
Crédit Suisse Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse Banque Leu SA
A. Sarasin & Cie J. Vontobel & Cie
Julius Bär & Cie

BIENTÔT
LA FOLIE DES GRANDEURS
LOUIS DE FUNÈS
ET
YVES MONTAND

BOUTIQUE LA CALÈCHE
Rue des Moulins 25
Rabais 20 et 30 %
sur tous les articles (à l'exception des vêtements).

Du plaisir pour Maman et Bébé!

Nouveau et avantageux:

MIGROS a tout pour votre Bébé!

MARCHÉS MIGROS

Ravissant petit pullover en Euroacryl, fermeture à boutons. Tricot à dessins, 2 modèles; blanc uni.
Gr. 74-86 (9-18 mois) 7.50

Robe en acryl fermeture éclair au dos. 2 couleurs.
Gr. 68-80 (6-15 mois) 12.50

Overall pratique en Courtelle, différentes teintes.
Gr. 74-86 (9-18 mois) 17.—

SOCIÉTÉ D'ORCHESTRE BIENNE
Palais des Congrès Bienne
Jeudi 24 février 1972, 20 h. 15

5^{me} CONCERT D'ABONNEMENT
ROLF LOOSER **JOST MEIER**
VIOLONCELLE DIRECTION

Programme :
R. Kelterborn : Vier Nachtstücke - W. Burkhard : Concertino pour violoncelle et orchestre - R. Looser : Rhapsodie pour violoncelle et orchestre - A. Honegger : 2^{me} Symphonie
Location au théâtre municipal de Bienne, téléphone (032) 2 31 30, mardi - samedi 10 à 12 h 30 et 17 à 19 heures.
Places à Fr. 6.—, 8.—, 12.—

Poissons frais
recommandés cette semaine excellent et avantageux.

Filets de carrelets
sans peau et sans arêtes.
Recette :
Filets de carrelets au vin blanc

Mettre dans un plat beurré allant au feu les filets de carrelets frais. Mouiller de vin blanc, saler et poivrer. Ajouter une petite échalote hachée très fin, laisser bouillir 3 à 4 minutes et continuer de cuire en ayant soin d'arroser avec la cuisson. Faire réduire la sauce, incorporer peu à peu du beurre. Finir avec un jus de citron et napper les filets de carrelets.

Lehnherr frères
le magasin spécialisé
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

Pour moins de deux sous...

airtour suisse vous emmène en jets ultrarapides vers des plages ensoleillées. Mais oui, 7,9 cts* exactement par km, aussi avantageux qu'en vélo-moteur!

	1 semaine des Fr.	2 semaines des Fr.
Tunis, plage blanche	498.—	652.—
Costa del Sol, vacances siesta	462.—	551.—
Ibiza, fleur des Baléares	370.—	470.—
Majorque, hôtels réputés	370.—	470.—
Holiday Beach Club pour sportifs	515.—	684.—
Grèce, Athènes / les îles	495.—	595.—
Israël, vacances en Terre Sainte	—	890.—
Jugoslavie, Dalmatie	345.—	398.—
Algarve, Portugal	738.—	842.—
Afrique Orientale, Kenya / Nairobi	—	1190.—
Iles Canaries, printemps éternel	495.—	595.—

* par ex. les Iles Canaries, chambre et petit déjeuner compris!

Prospectus, informations et réservations
popularis tours
2000 Neuchâtel
4, rue de la Treille
Tél. (038) 24 02 02

Envoyez-moi le programme airtour suisse

Nom _____ Prénom _____ Lieu _____ NP _____

NOTRE FEUILLETON

REVIENS, JULIANA
par **MICHELLE CAMBARDS**

Le souffle coupé, j'exhalai un gargouillement qui voulait dire : « Ah ! »
Il se rapprocha encore :
— Tu sembles surprise, dit-il, soudain doux.
— Forcément, bredouillai-je, comment aurais-je pu le deviner ?
D'un geste rageur, Belle enfonça ses mains dans ses poches.
— Très juste. Comment aurais-tu pu le deviner, gringa-t-il. Mais tu pars en voyage ? Il n'en était pas question tout à l'heure.
— Je me suis décidée brusquement. Je vais passer quelques jours chez mes parents.
Ses yeux me fusillèrent, sa bouche se tordit et en même temps je reçus une gifflée magistrale. Une gifflée comme jamais je n'en avais reçue : mon père avait la main leste, mais plus légère.
Je vis rouge et me saisissant du premier objet qui se trouvait à ma portée, en l'occurrence un cendrier, je le lançai en direction d'Olivier.

TALLANDIER

Heureusement pour lui, il avait de bons réflexes parce que, moi, je visais juste.
Belle se baissa fort à propos, le cendrier passa au ras de son crâne et alla se briser contre le mur.
Réalissant soudain que j'aurais pu le tuer, une peur rétrospective me glaça. Je sentis alors mes poignets serrés dans quelque chose d'aussi dur que des menottes. Mais au lieu des bracelets de la police qu'un coup de hasard m'avait évités, c'était les doigts d'Olivier qui me tenaient prisonnière.
— Veux-tu m'expliquer ce que tu trafiques dans mon dos ? Figure-toi que Norton a fait sortir Juliana de la clinique dimanche, à cinq heures de l'après-midi. Depuis, il n'y est jamais retourné. Le directeur, la secrétaire sont de bonne foi et leurs papiers parfaitement en règle. Ils me les ont montrés ainsi que le chèque de Richard en règlement du séjour de Juliana. Par chance, ils ne l'avaient pas encore déposé à la banque. Le numéro de la chambre qu'elle occupait était sur la note de frais. J'ai voulu la visiter. La dame qui l'habite depuis ce matin porte un nom très connu et ne peut être accusée de complicité. Alors, parle, je t'écoute.
Il ne me restait qu'une solution : lui avouer toute la vérité. Ce que je fis, dévorée de honte, de rage et aussi de chagrin.
— Et si tu ne me crois pas, dis-je en conclusion, allons voir Norton.
Olivier, qui m'avait laissé parler sans m'interrompre, soupira profondément et fit quelques pas comme un ours en cage.
— Quelle idiotie ! dit-il en venant se camper en face de moi. Est-ce que tu te rends compte de ce que tu as fait ? Ton histoire est si bête, que je la crois effectivement vraie. De toute façon, impossible de la vérifier : après la clinique, je suis allé à Jeanne d'Arc, Norton en est parti depuis hier soir.
Soudain accablé, il s'effondra dans un fauteuil en murmurant :
— Mais où peut être Juliana ?
Ne pensant qu'à me racheter et prête à tous les sacrifices, j'affirmai :
— Nous la retrouverons. Norton l'a, sans doute, fait emmener dans sa clinique de Dijon par Bellanger où il les a

rejoint plus tard. Tu m'as dit, hier pendant le dîner, que ton cousin n'avait pas reparu aux Marnières depuis dimanche matin.
— Oui. C'est probablement ce qui s'est passé et par ta faute, me lança-t-il d'un ton plein de mépris et de rancune. J'ai téléphoné tout à l'heure aux Marnières : Tita prétend ignorer où se trouve Jean-Claude. Cette fois, elle a daigné apprendre quelques mots de français et répète sans arrêt : « Senor Bellanger en voyage. No sé où... » Logiquement, en effet, ils sont tous trois à Dijon. J'y pars immédiatement. Plus le temps passe, plus Juliana est intoxiquée par les drogues que doit lui administrer Norton. A cela, tu n'as jamais réfléchi ?
— Non, avouai-je la tête basse et les larmes aux yeux. Je suis désolée. Je te demande pardon...
Et j'ajoutai de tout mon cœur :
— Je voudrais tellement t'aider, faire quelque chose...
Pour la première fois, depuis qu'il était revenu, il regarda sans colère. Certes, ses yeux n'étaient pas tendres, mais ils avaient perdu cette expression presque haineuse qui me déchirait.
— Tes parents t'attendent ? Les as-tu prévenu de ton arrivée ?
— Non, je parlais sur un coup de tête.
— Alors, peux-tu reculer ce voyage de deux jours ?
— Bien sûr, assurai-je avec empressement.
Voulait-il que je l'accompagne à Dijon ? Je n'osais y croire et j'eus raison.
— Ecoute-moi bien, me dit-il. Admettons que Jean-Claude ait conduit Juliana dimanche à Dijon et que Norton les ait rejoint hier par le train du soir. Je me suis renseigné, il y en a un qui arrive à minuit. En ce cas, il se peut que mon cousin rentre aujourd'hui ou demain aux Marnières. Je ne vois pas trop ce que Norton en ferait dans sa clinique. Tu me suis ?
— Oui, très bien.
— Alors, poursuivit Olivier, de retour aux Marnières, Jean-Claude apprend que je suis absent de Verneuil. Cela l'arrange, car il ne tient pas à me voir. Et afin qu'il se croit débarrassé de moi pour un certain temps, j'ai appelé le gérant de mon

garage et je lui ai annoncé que je parlais pour une quinzaine de jours pour l'Allemagne. Toute la région le saura dans quelques heures. Mes affaires m'y appellent souvent et rien ne paraîtra plus plausible.
Il s'interrompit pour allumer une cigarette et reprit :
— Cette hypothèse du retour de Jean-Claude aux Marnières peut se révéler exacte. C'est pourquoi il ne faut pas la négliger. Tu vas donc téléphoner là-bas ce soir et même demain, si cela est nécessaire. Si mon cousin est à la ferme, il te répondra certainement. Je n'ai pas oublié qu'il avait un faible pour toi. Dès que tu auras pris contact avec lui, arrange-toi pour lui donner rendez-vous ici, demain soir à sept heures. Il sera trop heureux de t'inviter à dîner.
— Mais si tu es à Dijon, quel intérêt ? objectai-je, peu enthousiaste à l'idée d'une soirée en tête à tête avec Bellanger.
— Je serai ici à huit heures au plus tard, affirma Olivier. Tu comprends bien que je ne pourrai forcer la porte de Norton. Je veux seulement m'assurer que Juliana est bien dans sa clinique. Ensuite, je reviens, je coince Jean-Claude ici, lui fais cracher la vérité et l'oblige à convoquer une commission médicale pour examiner sérieusement Juliana. Lui seul peut le faire, c'est son plus proche parent. Enfin, si, par hasard, j'étais retardé, dîne avec lui et ramène-le après prendre le dernier verre chez toi. Je serai là pour le recevoir.
Le plan d'Olivier me paraissait valable et, désireuse de lui prouver ma bonne volonté, je lui proposai :
— Veux-tu que je téléphone tout de suite aux Marnières ?
— Je préfère que tu attendes la fin de la journée. S'il rentre, ce ne sera que l'après-midi : n'oublions pas que Norton est arrivé seulement cette nuit à Dijon.
— Mais Jean-Claude peut très bien quand même rester là-bas ? On ne sait jamais...
— Je verrai sur place. Si mon cousin est à Dijon, je l'appréhenderai sans difficulté. Ce n'est pas un garçon capable de rester enfermé pendant des heures dans une clinique. Il traînera forcément dans une certaine catégorie de bars. Il y en a trois ou quatre dans la ville; je les connais et j'en aurai vite fait le tour.

(A suivre)

La nouvelle direction de la

MAISON DE REPOS

de Blonay (alt. 650 m)

a le plaisir d'annoncer la

RÉOUVERTURE

de son établissement, dès le 21 février 1972

pour des convalescents de tout âge et des personnes d'un certain âge en convalescence ou à demeure.

Ascenseur - Parc - Vue panoramique - Aides-infirmières. Pension à partir de Fr. 35.— par jour. Tél. (021) 62 10 85 ou 53 11 19.

Prêts express

de Fr 500.— à Fr 20.000.—

- Pas de caution : Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous unique-ment à la première banque pour prêts personnels

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av Rousseau 5
tél. 039/24 63 63
ouvert 08.00-12 15 et 13.45-18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit

**SÉANCE D'INFORMATION COURS DE PLONGÉE SUBAQUATIQUE**

Samedi 26 février 1972 à 16 heures.

Maison du Plongeur

(ouest du port du Nid-du-Crê).

Tél. 24 13 43

(en piscine chauffée, lac et rivière).

Pratique et théorie conduisant à l'examen du brevet élémentaire de la Confédération mondiale de plongée.

Cours donnés par les moniteurs du Centre International de plongée de Neuchâtel

PRIX DU COURS : Fr. 100.— matériel compris.

**CHAMPÉRY — VAL D'ILLIEZ PLANACHAUX — LES CROSETS**

Alt. 1050-2200 m

Avoriaz-Morzine (France)

FORAITS SKIEURS FRANCO-SUISSE

7 JOURS

à partir de Fr. 238.—

(hôtel-pension complète-taxes-remontées mécaniques 30 installations-courses illimitées)

Périodes : 4 au 19 décembre 1971 — 10 au 31 janvier 1972 — 6 au 26 mars 1972.

Nombreux chalets et appartements à louer

Hôtels	Tél. (025)	Prix	Hôtels	Tél. (025)	Prix
Champéry	8 42 45	336.—	Sport	8 42 88	238.—
Suisse	8 42 42	336.—	Dents Blanches	8 43 40	238.—
Alpes	8 42 22	336.—	Berra (garni)	8 41 68	175.—
Beau-Séjour	8 43 43	287.—	Terrasses (garni)	8 43 85	175.—
Paix	8 43 84	287.—	Val d'Illicz-Les Crosets		
Parc	8 42 35	259.—	Communal	8 35 51	287.—
Buffet	8 43 29	259.—	du Repos	8 31 63	259.—
Nord	8 41 26	259.—	Bon Accueil	8 31 53	259.—
Rose des Alpes	8 42 18	259.—	Portes du Soleil		
Valais	8 42 33	259.—	(Les Crosets)	8 41 84	259.—

Renseignements : Office du tourisme, 1874 Champéry, tél. (025) 8 41 41.

Office du tourisme, 1873 Val d'Illicz, tél. (025) 8 35 51.

SOCIÉTÉ CHORALE DE NEUCHÂTEL

TEMPLE DU BAS, Neuchâtel - Dimanche 27 février 1972, à 17 heures

CANTATE No 23

de J.-S. Bach

REQUIEM

de W.-A. Mozart

Solistes : **HEDY GRAF**, soprano, Bâle
CLAUDINE PERRET, alto, Lausanne
KURT HUBER, ténor, Winterthour
PHILIPPE HUTTENLOCHER, baryton, Neuchâtel

ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

Direction : FRANÇOIS PANTILLON

Location : Hug & Cie, vis-à-vis de la poste, à Neuchâtel, tél. 25 72 12

Prix des places : Fr. 8.—, 12.—, 16.—, 20.—

Samedi 26 février 1972, à 20 h 15, répétition générale

TV

couleur noir et blanc

Vente Location Echanges

Service impeccable, rapide et consciencieux par personnel spécialisé



Neuchâtel Radios - TV

Tél. 25 72 12.

3-5-7

Un nouveau jeu? Mais des prix... des prix...

Voyez s.v.p. nos magasins

mode**teinturier****la vie économique****Incertitude en Allemagne fédérale**

376.000 chômeurs, réduction sensible des bénéfices de grandes entreprises chimiques et de Siemens, diminution des entrées de commandes, ce sont autant de symptômes qui sont allumés sur le tableau de bord de l'économie de l'Allemagne fédérale.

A vrai dire, depuis les perturbations monétaires de 1971, on pouvait se poser la question : après avoir longtemps bénéficié du « miracle » que le ministre de l'économie, puis chancelier, Ludwig Erhard avait fait descendre parmi eux, les Allemands de l'Ouest n'alliaient-ils pas connaître à leur tour certains revers dans la mesure où la prospérité étant considérée comme un dû, ils allaient trop tirer sur la corde ?

L'épreuve de force dans l'industrie métallurgique du Bade-Wurtemberg en décembre dernier au cours de laquelle 600.000 salariés avaient fait grève pendant plusieurs semaines pour obtenir finalement des avantages appréciables, a certainement marqué une étape dans l'évolution économique et sociale de l'Allemagne fédérale où, depuis la fin de la guerre, avec une énergie, une ténacité et une discipline exemplaires, les Allemands ont mené à bien une tâche écrasante : faire de leur pays dévasté et ruiné la première puissance économique de l'Europe. Ils y sont arrivés avec un produit national brut de 185 milliards de dollars en 1970 contre 147 pour la France, 122 pour la Grande-Bretagne et 98 pour l'Italie.

De là à conclure que les Allemands, comme les héros, sont fatigués et vont se reposer, il y a un pas qu'il faut se garder de franchir. D'abord parce que le ralentissement actuel a des causes extérieures, monétaires et commerciales, qui affectent tout le monde libre, ensuite parce que le dynamisme allemand de l'avis de la plupart des observateurs ne paraît nullement être affecté par quelques accidents de parcours. Au contraire, on peut même penser que la perspective de l'entrée dans le Marché commun de la Grande-Bretagne — qui connaît une situation autrement grave — agira comme un stimulant sur les Allemands et les poussera à surmonter les difficultés relativement minimes qu'ils éprouvent en ce moment.

Une mise en garde

Il est néanmoins curieux de relire ce que déclarait en 1966 celui qui était alors chancelier fédéral, Ludwig Erhard précisément : « Si tous mes avertissements au peuple allemand, qu'il ait à s'en tenir aux limites de ses possibilités, si tout cela ne rencontre que raillerie et moquerie, si l'on prend plaisir à déclarer que, le chancelier fédéral ferait bien de cesser de prononcer des sermons sur l'austérité, alors nous sommes très près du précipice. »

M. Erhard précisait à ce propos que la consommation privée avait augmenté une fois de plus de 7 à 8 % tandis que le produit social brut n'avait augmenté que de 4 %, évolution qui s'est poursuivie et qui a déclenché le classique processus inflationniste qui a fait grimper l'indice des prix à la consommation de 5 % en moyenne par année.

Si du côté patronal on continue d'observer une attitude assez réservée quant à l'évolution à court terme de la situation, en mettant surtout l'accent sur les difficultés que rencontre l'industrie allemande sur les marchés extérieurs, conséquence de la réévaluation du mark, le gouvernement affiche un certain optimisme qu'il justifie par deux définitions explicites en parlant de « patience tenace » et de « politique de consolidation ». Celle-ci, selon les explications de M. Karl Schiller, ministre de l'économie, constitue pour l'essentiel et dès que les circonstances l'exigeront, à prendre d'une manière sélective mais rapide, une série de mesures propres à relancer l'économie, soit l'application des budgets complémentaires du Bund et des Länder, libérant 4 milliards de marks destinés à stimuler les investissements. Une seconde phase prévoit le remboursement de la taxe additionnelle de 10 % sur le revenu des personnes et des sociétés prélevée de 1970 à 1971 pour freiner la surchauffe, remboursement qui libérera, en deux tranches, 5,8 milliards de marks au total.

Tels sont les moyens que compte mettre en œuvre le gouvernement fédéral, dans la mesure seulement où la situation l'imposera car, ainsi que l'a fort justement déclaré M. Dietz, président du Comité de coordination des industries allemandes, « il convient de s'abstenir si possible de recourir à un remède de cheval pour rétablir la stabilité et à un doping exagéré pour soutenir l'expansion ».

Philippe VOISIER

2500 cigarettes par minute

* Dans l'industrie suisse des cigarettes, une installation de production entièrement automatique commandée par une SEULE personne peut produire aujourd'hui 2500 cigarettes filtre à la minute. CETTE PRODUCTION EST 2^{1/2} FOIS PLUS IMPORTANTE que celle qui était obtenue entre les deux guerres mondiales avec une installation servie par TROIS personnes. Dans les débuts de l'industrie des cigarettes, un ouvrier avait besoin pratiquement d'une journée de travail de dix heures pour atteindre une production semblable

à celle que son collègue obtient aujourd'hui en une minute. L'INVESTISSEMENT PAR POSTE DE TRAVAIL s'élève à l'heure actuelle à quelque 400.000 fr., contre 13.300 fr. entre les deux guerres et même 5000 fr. seulement lors de l'avènement des premières machines à fabriquer les cigarettes (1900-1918). En 1970, l'industrie suisse des cigarettes a produit 30 milliards de pièces. Grâce à la rationalisation et à l'automatisation, elle a plus que SEPTUPLÉ sa production annuelle PAR RAPPORT A 1948.

Désescalade des taux d'intérêt

Alors que nous avons assisté, en Suisse, à un renchérissement presque constant du loyer de l'argent entre 1961 et les premiers mois de 1971, un renversement de tendance s'est engagé depuis un an. Il ne s'agit pas d'un mouvement de retour accidentel ou technique, mais bien d'un mouvement de longue durée et de portée générale.

LA MESURE DES REPLIS

Les données les plus récentes nous permettent de constater que les nouveaux emprunts à long terme offerts au public suisse ont comprimé le taux de leur intérêt de ¼ à 1 % depuis juin 1971. En effet, les placements d'emprunts de quinze ans de durée moyenne sollicités par les corporations de droit public — Confédération, cantons ou communes — sont rentés à 5 % contre 6 % huit mois plus tôt. Les obligations émises pour une même durée par entreprises du secteur mixte ou du secteur privé subissent la même compression, en partant toutefois, en juin 1971, de taux oscillant entre 6 ¼ et 6 ½ %.

Cette tendance à la baisse de l'intérêt s'accroît puisque le rendement brut à l'échéance des emprunts suisses s'est comprimé de 5,21 % à fin 1971 jusqu'à 4,88 % à la fin du mois de janvier 1972.

Les obligations de la Confédération ont enregistré l'évolution suivante :

5,58 % à fin janvier 1971,
4,99 % à fin décembre 1971 et
4,76 % à fin janvier 1972.

Le repli est donc presque de 0,25 % durant le seul mois de janvier dernier.

Les taux de l'intérêt versé par les banques pour toutes les formes de placements subit, bien sûr, une compression parallèle.

On sait l'afflux massif de capitaux dont notre pays fut la cible au printemps dernier jusqu'à la réévaluation de 7 % de notre franc, le 9 mai 1971, mesure qu'il faut considérer comme un barrage indispensable et salvateur de la capacité d'achat de la monnaie suisse.

Quatre mois plus tard, déjà, la même tendance réapparaissait et il fallait les accords du 16 août 1971, signés entre notre institut helvétique d'émission et les grandes banques suisses pour éviter le pire. Ces accords visaient à geler les importations d'espèces étrangères afin de juguler l'inflation galopante.

D'autres dispositions sont mises en place ces jours par la Banque nationale suisse dans le but de réduire graduellement les réserves en dollars des banques suisses dont

le montant total excède dix milliards de francs.

Il convient ici de préciser que, jusqu'à ce jour, les masses de moyens de paiement entrés en Suisse depuis un an n'ont pour la plupart pas pris le chemin du retour dans leur pays d'origine ou de placement antérieur. Il en résulte une demande toujours abondante de liquidités en quête de placements sous toutes formes.

Tant que l'établissement d'un nouvel ordre monétaire international n'aura pas été collectivement admis et appliqué, il faut craindre que la Suisse souffre d'une pléthore de liquidités.

La hausse des salaires réels, les rendements toujours élevés des placements à revenus fixes et variables et le rapatriement d'une bonne part du produit des 180 milliards de francs placés à l'étranger ont autant d'éléments majeurs qui contribuent à enfler la demande.

A ces faits, il convient encore d'ajouter que durant les neuf premiers mois de 1971, l'épargne bancaire — constituée par les livrets d'épargne, les carnets de dépôt et les obligations de caisse de l'ensemble des 72 principaux instituts suisses de crédit — s'est enflée de sept milliards de francs, ou de

13,5 %, contre 3,5 % pendant la même période de 1970.

CARACTÈRE MONDIAL

La compression des taux de l'intérêt s'observe dans l'ensemble du monde capitaliste. Nombre de pays, comme l'Allemagne fédérale, l'Autriche, la Belgique, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, le Canada et le Japon, ont déjà réduit leurs taux officiels d'escompte.

Devant le ralentissement évident de la conjoncture économique dont souffrent présentement plusieurs pays industrialisés dont l'Allemagne fédérale et la France, les gouvernements tentent de stimuler les affaires en favorisant les investissements productifs par une politique de l'argent à bon marché. Une telle tendance s'est à peine esquissée chez nous.

La politique conjoncturelle visant à juguler l'inflation conduit aussi à des mesures d'encouragement des placements productifs.

Nous sommes placés dans des circonstances multiples et concomitantes entraînant une compression du produit des placements de capitaux dont la baisse d'un pour cent en huit mois nous apparaît comme l'amorce d'une correction plus sévère.

Eric DU BOIS

Le rétrécissement des marges monétaires en Europe

Le sujet ardu et rébarbatif du rapprochement des monnaies des pays de la CEE était à l'ordre du jour de la rencontre Pompidou-Brandt qui a eu lieu à la fin de la semaine dernière à Paris. Il prélude à la création de cette fameuse Union monétaire qui devrait être, aux yeux des gouvernements des Six, le prolongement de la Communauté économique mise en place il y a quatorze ans. L'ultime objectif de l'opération est d'arriver à une monnaie commune. Il est vrai, on n'en parle guère pour l'instant. Mais si l'opération du rapprochement des monnaies réussit pleinement au cours de cette décennie et si, en même temps, s'institue une coopération politique et diplomatique plus étroite, l'« Euroflorin » — ou comme on appellera la nouvelle unité monétaire de l'Europe — ne sera plus qu'une hypothèse d'école.

Pour le rapprochement des monnaies, la technique du rétrécissement des marges de fluctuation a été adoptée en principe il y a un an déjà. A Paris, MM. Pompidou et Brandt l'ont confirmée une nouvelle fois, car la décision de 1971, en raison de la crise, n'a pu être mise en vigueur. De quoi s'agit-il ?

Toutes les monnaies ont entre elles une certaine relation. Il faut payer tant

de couronnes suédoises pour acheter une livre sterling. A la conférence monétaire des Nations unies à Bretton Woods, dans le New Hampshire, il a été convenu en 1943 que cette relation serait fixée à l'avenir. Chaque pays déclarant officiellement le cours de sa monnaie par rapport à l'or, et celui-ci ayant un prix fixé à 35 dollars pour une once, on obtenait automatiquement la « parité ». Mais comme une monnaie peut être plus ou moins « bonne » ou plus ou moins demandée sur le marché, on admettait à Bretton Woods une marge de fluctuation de 1 % au-dessus et au-dessous de la parité, donc de 2 % au total.

Au mois de décembre dernier, les Etats-Unis permettaient de fixer le cours de l'or à 38 dollars l'once, par conséquent qu'à l'avenir la marge de fluctuation entre les monnaies serait élargie à 2,25 % de chaque côté de la parité, donc à 4,5 % au total. Cela veut dire que par le jeu des hausses et des baisses sur le marché monétaire, des variations jusqu'à 4,5 % peuvent intervenir sur une opération financière. C'est beaucoup.

C'est même trop quand on songe à l'étroitesse de certaines marges bénéficiaires ou à la situation particulière de l'organisation agricole de la CEE.

Celle-ci, en effet, fixe en unités de compte, donc en dollars, les prix à la production. Si cette relation est instable, les revenus paysans le sont aussi. D'où l'idée selon laquelle une Europe unie ne peut se passer à la longue d'une monnaie unique. Français et Allemands voudraient proposer à la Communauté de réduire dans un premier stade cette marge de fluctuation à 2,4 % au total, soit 1,2 % de chaque côté de la parité. Plus tard, il conviendrait, pensent-ils, d'aller plus loin jusqu'à la fixité absolue et sans marge.

OPTION POLITIQUE

C'est une opération qui est plus complexe en réalité qu'il n'y paraît. Car il ne suffit pas de décréter que les cours sont fixes pour qu'ils le soient effectivement, encore faut-il que les banques centrales y pourvoient. Et elles ne peuvent y parvenir autrement qu'en achetant les monnaies étrangères offertes ou en vendant si elles sont demandées. Les choses ne se passent pas autrement avec les actuelles marges de fluctuation. Mais aujourd'hui, les banques centrales ne sont obligées d'intervenir que pour éviter le dépassement des marges. La fixité rigide des parités les obligerait à

intervenir en permanence, c'est-à-dire à satisfaire toutes les demandes et à absorber toutes les offres de monnaies étrangères qui ne seraient pas immédiatement utilisées dans le système des paiements internationaux.

Cela revient à dire que le mécanisme mis sur pied par la Communauté économique européenne coûtera plus cher aux banques centrales. Obligatoirement, la question se pose de savoir s'il n'est pas préférable de lui substituer une monnaie unique, une sorte de fusion de toutes les monnaies nationales. Mais à ce niveau, la réponse est politique, la monnaie étant par définition un acte d'autorité souveraine. Les pays de la CEE franchiront-ils ce pas ? Ils ne le feront ni aujourd'hui, ni demain. Mais peut-être dans quelques années quand il s'agira de transformer en entité politique ce qui jusqu'à présent n'est encore qu'entité technocratique. Reste à savoir si les peuples suivront leurs dirigeants. Dans la vieille Communauté à Six, ils n'avaient pas voix au chapitre. Dans celle qui s'est faite à Dix, au moins trois pays — l'Irlande, le Danemark et la Norvège — prendront la décision par le suffrage universel. En ce qui les concerne, on sera fixé avant la fin de cette année.

Paul KELLER

VILLE DE NEUCHÂTEL

À L'AUDITOIRE DE L'INSTITUT DE CHIMIE

Un réquisitoire sans faille contre tout ce qui dégrade notre milieu naturel

Il y a un acide, apparemment inoffensif mais en réalité violemment corrosif, dont les livres de l'Institut de chimie du Mail ne...

Hier, soir pourtant, toutes les personnes réunies dans le grand auditorio de ce même institut ont pu en observer les effets sur eux-mêmes — et c'était un privilège qu'elles...

L'acide, c'était l'humour, et les effets un sentiment de culpabilité dont on peut penser qu'il sera aussi peu dégradable que le DDT.

M. W.-A. Plattner est professeur de zoologie à Saint-Gall, affable, alerte, souriant. Il est aussi président de la Ligue suisse pour la protection de la nature.

D'aucuns s'attendaient peut-être à écouter un aimable défenseur des petites fleurs menacées par les marchands de béton. Ceux-là ont été très surpris, parce que M. W.-A. Plattner sait si bien tourner le robinet de la douche écossaise que l'on ne s'étouffe qu'après coup d'être trempé jusqu'aux os — et d'avoir été aussi dangereusement naïf si longtemps.

« Notre environnement est-il vraiment menacé ? »

Allons, soyons sérieux, si tous les biologistes, biochimistes et autres écologistes ne sont pas Marseillais, il doivent bien l'être un peu tout de même pendant ces heures creuses où ils prêchent la catastrophe sur tous les tons... L'environnement, c'est une mode et la mode se démode... Passons aux choses sérieuses. D'ailleurs M. Louis Pawlowski, avec sa « Lettre ouverte aux gens heureux » est là pour rassurer ceux que plecterait quelque eczéma écologique...

Les membres de la Société neuchâteloise de médecine, de la Société neuchâteloise des médecins-dentistes et de l'Ordre neuchâtelois

Tôles froissées à Neuchâtel

Hier, vers 20 heures, rue Bachelin, une voiture conduite par M. B. O., de Fenin, a heurté un véhicule piloté par Mme E. C., de Neuchâtel. Quelques minutes plus tard, il de Neuchâtel, une auto conduite par M. G. R., de Neuchâtel, a heurté un tram, lors d'un dépassement. Dans les deux cas, dégâts.

BIENNE

Automates pillés : l'auteur identifié

Depuis quelque temps, un inconnu pillait des automates, notamment les distributeurs automatiques d'essence. L'auteur a été identifié. Il s'agit d'un jeune homme qui se procurait à bon compte des marchandises et de l'essence au moyen de pièces en métal. Les possesseurs d'automates qui ont trouvé de ces pièces dans leurs appareils et qui se considèrent lésés sont invités à s'annoncer à la police cantonale.

ECONOMIE ET FINANCES

Semaine de 40 heures?

Une revendication inopportune

Les « Organisations progressistes de Suisse », groupuscule d'extrême-gauche plus ou moins acéphale, ont décidé l'autonomie de leur mouvement, ont décidé l'autonomie de leur mouvement, ont décidé l'autonomie de leur mouvement...

On doit toutefois souligner que, dans les faits, on travaille nettement moins longtemps, étant donné qu'il faut encore, de cette durée hebdomadaire du travail établie statistiquement, déduire les absences. Et naturellement, celles-ci viennent aussi en déduction d'une durée du travail légalement fixée à 40 heures par semaine. Il ne resterait alors, en réalité, que 33 à 34 heures de travail effectif par semaine, ce que notre économie ne peut tout simplement pas se permettre.

P.A.M.

* L'indice des prix à l'importation a baissé de 0,5 % en 1971 en Allemagne fédérale indique l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Les prix à l'exportation ont, par contre, progressé de 4,3 % durant la même période. Les consommateurs n'auront pas profité de cette réduction, les prix des produits importés ayant accusé une hausse moyenne de 3,4 %.

INDICE BOURSIER DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns: Groupes et sous-groupes, Ind., Rend %, 14 fév., 11 fév., Fin 1971, max., min., min., max. Rows include Industrie, Métaux, Chimie, Consommation, Electricité, Divers, Finance et assurances, Banques, Sociétés financières, Cies d'assurances, and Indice général.

Société de Banque Suisse, Etudes économiques, Bâle

Informations suisses

Tirage de la Loterie intercantonale

FLIMS-WALDHAUS (ATS). — Le tirage de la Loterie intercantonale a eu lieu jeudi 17 février à Flims-Waldhaus. Les résultats sont les suivants :

40.000 billets se terminant par les chiffres 8 9 gagnent 5 francs.

4000 billets se terminant par les chiffres suivants gagnent 10 fr. :

Table with columns: 020, 021, 022, 023, 024, 025, 026, 027, 028, 029, 030, 031, 032, 033, 034, 035, 036, 037, 038, 039, 040, 041, 042, 043, 044, 045, 046, 047, 048, 049, 050. Rows show numbers and corresponding prizes.

1000 billets se terminant par les chiffres suivants gagnent 25 francs :

Table with columns: 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100. Rows show numbers and corresponding prizes.

200 billets se terminant par les chiffres suivants gagnent 50 francs :

Table with columns: 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484, 1485, 1486, 1487, 1488, 1489, 1490. Rows show numbers and corresponding prizes.

Les billets suivants gagnent 1000 francs :

Table with columns: 144401, 144402, 144403, 144404, 144405, 144406, 144407, 144408, 144409, 144410, 144411, 144412, 144413, 144414, 144415, 144416, 144417, 144418, 144419, 144420, 144421, 144422, 144423, 144424, 144425, 144426, 144427, 144428, 144429, 144430. Rows show numbers and corresponding prizes.

Le billet portant le numéro 271784 gagne 10.000 francs.

Le billet portant le numéro 119729 gagne 25.000 francs.

Le billet portant le numéro 191430 gagne 125.000 francs.

(seule la liste officielle fait foi.)

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, S.A.

rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

compréhensibles, de comparaisons raisonnables : il n'en fallait pas plus — mais il y avait l'humour — pour faire de son exposé un réquisitoire sans faille contre tout ce qui concourt à dégrader le milieu où nous vivons. La preuve : il n'y eut que deux questions. On ne discute pas les évidences quand elles touchent en même temps la tête et le cœur.

Quelques auditeurs automobilistes ont dû se promettre de redescendre leur vélo du grenier...

G. St.

Projet de concordat sur la naturalisation

BERNE (ATS). — La fondation pour la collaboration confédérée a présenté jeudi à Berne, au cours d'une conférence de presse, un projet de concordat sur la naturalisation déjà soumis à tous les gouvernements cantonaux pour consultation.

Le concordat présenté désire alléger le processus de naturalisation et procéder à une harmonisation dans ce domaine, surtout sur le plan cantonal.

« La naturalisation ne doit pas être l'objet d'un marchandage », a déclaré M. Gilbert Duboule, président du comité directeur de la fondation. C'est pourquoi le concordat demande aux cantons de ne pas percevoir d'autre taxe que les droits de chancellerie.

DERNIÈRE HEURE

Conseil suisse de la recherche: vive polémique autour d'une nomination

BERNE (ATS). — Le bureau de l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) a pris connaissance avec étonnement de la nomination du professeur Walter Ruegg comme responsable pour la sociologie au conseil de la recherche du Fonds national suisse. Dans un communiqué publié jeudi, l'UNES souligne que le professeur Ruegg n'est pas sociologue de formation et que ce n'est que relativement tard qu'il s'est manifesté dans ce domaine.

Autour du monde

Londres et l'adhésion à la C.E.E. : huit voix de majorité pour M. Heath !

LONDRES, (AP). — A l'issue d'un débat de trois jours, la Chambre des communes a approuvé jeudi soir, en deuxième lecture et à la faible majorité de huit voix (309 contre 301), le projet de loi sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Le gouvernement conservateur dispose normalement d'une majorité de 26 voix. Le vote de jeudi est donc un avertissement au premier ministre M. Heath, qui devra désormais manœuvrer avec habileté et prudence.

Nouveau gouvernement en Italie

ROME (AFP-AP). — M. Giulio a constitué un nouveau gouvernement démocratique-chrétien homogène dont il a communiqué la composition à M. Giovanni Leone, président de la République italienne, au nonce-Lon jeudi soir au palais du Quirinal.

M. Andreotti succède à M. Emilio Colombo, qui a donné la démission de son gouvernement de coalition de centre-gauche le 15 janvier.

M. Andreotti a accepté de former un gouvernement minoritaire après que M. Colombo et lui-même eurent échoué dans la tentative de constitution d'un cabinet de centre-gauche avec les socialistes, les démocrates-sociaux et les républicains.

Ce nouveau gouvernement est le 33me depuis la fin de la guerre. Il n'a à peu près aucune chance de bénéficier du soutien parlementaire.

Un vote de confiance interviendra au Sénat avant dix jours. Seuls les libéraux et les conservateurs ont annoncé leur soutien au gouvernement.

Irving : enquête suisse aux Baléares

MADRID (AP). — M. Peter Veleff, procureur suisse chargé du cas Irving-Fughes, s'est entretenu mercredi à Madrid avec les autorités espagnoles après avoir visité la maison de l'écrivain à Ibiza, a-t-on appris jeudi de source suisse.

L'Agence de presse espagnole avait signalé la présence du procureur aux Baléares pendant le week-end.

M. Chaban-Delmas donne des détails sur son avoir fiscal

PARIS (AP). — « Comme tout le monde et bien naturellement je viens de payer mon tiers provisionnel pour la somme de 560 fr. », a confié le premier ministre à Pierre Sainderchia au cours d'une interview exclusive, publiée dans « Sud-Ouest » du 18 février, dans laquelle M. Chaban-Delmas apporte les précisions chiffrées, tant sur sa fortune que sur sa situation fiscale, qu'il n'avait pas révélées lors de son entretien avec Pierre Desgraupes mardi sur la première chaîne de télévision.

« C'est cette vente, qui explique que mes avoirs en titres ont été ramenés à 119.917 francs français au 31 décembre 1971 et que mon avoir fiscal qui était de 19.103 francs français en 1969 est tombé à 1200 francs français en 1970. »

Interrogé sur sa situation de contribuable en tant que premier ministre, M. Chaban-Delmas a répondu : « Comme tous les membres du gouvernement, mise à part une indemnité de représentation de 4800 francs français, je suis imposé normalement sur la totalité de mon traitement net qui est de 11.500 fr. f. par mois. »

« Il serait vain de ma part de nier que cette baisse de ma cote personnelle m'ait été indifférente » a admis le premier ministre à propos des récents sondages sur sa popularité. Mais, a-t-il notamment ajouté : « Je peux vous dire que ni mon moral, ni ma détermination n'ont été entamés un seul instant. Je suis toujours prêt à me battre. »

Abordant le problème des valeurs mobilières qui lui ont permis de bénéficier de l'avoir fiscal, M. Chaban-Delmas a déclaré : « Il est exact comme l'a écrit « Le Monde » que j'ai possédé des actions d'« Inter-techniques »,... entreprises de pointe de l'industrie française ». C'est à la demande de

« C'est cette vente, qui explique que mes avoirs en titres ont été ramenés à 119.917 francs français au 31 décembre 1971 et que mon avoir fiscal qui était de 19.103 francs français en 1969 est tombé à 1200 francs français en 1970. »

« Il serait vain de ma part de nier que cette baisse de ma cote personnelle m'ait été indifférente » a admis le premier ministre à propos des récents sondages sur sa popularité. Mais, a-t-il notamment ajouté : « Je peux vous dire que ni mon moral, ni ma détermination n'ont été entamés un seul instant. Je suis toujours prêt à me battre. »

Abordant le problème des valeurs mobilières qui lui ont permis de bénéficier de l'avoir fiscal, M. Chaban-Delmas a déclaré : « Il est exact comme l'a écrit « Le Monde » que j'ai possédé des actions d'« Inter-techniques »,... entreprises de pointe de l'industrie française ». C'est à la demande de

BULLETIN BOURSIER

Table with columns: NEUCHÂTEL, 16 fév., 17 fév., LAUSANNE, 16 fév., 17 fév., GENÈVE, 16 fév., 17 fév., LONDRES, 16 fév., 17 fév., FRANCFORT, 16 fév., 17 fév., NEW-YORK, 16 fév., 17 fév. Rows list various stocks and their prices.

La tendance

NEW-YORK (AP). — Une hausse a été enregistrée eudi à la clôture de la bourse de New-York mais elle a été moins importante que celle constatée en début de séance.

L'activité a été forte et le volume des échanges substantiel.

Cours des billets de banque étrangers du jeudi 17 février 1972

Table with columns: Angleterre (1 £), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 ptas), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 li.), Norvège (100 cr. n.), Suède (100 cr. s.). Rows show exchange rates.

Marché libre de l'or

Table with columns: Pièces : suisses (20 fr.), françaises (20 fr.), angl. (1 souv. anc.), angl. (1 souv. nouv.), américaines (20 \$), Lingots (1 kg). Rows show gold prices.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Replis techniques aux actions suisses

EN SUISSE, les bonnes prestations boursières des journées précédentes ont cédé le pas devant une réaction technique qui ne s'est manifestée de façon sensible qu'à la fin de la séance d'hier.

Dans l'ensemble, les replis s'échelonnent entre cinq et quarante francs par titre pour les valeurs usuelles. Parmi les contractions de cours les plus substantielles, signalons LONSA-25, Banque populaire suisse-25, LONSA-35, Sulzer-35 et Ciba-Geigy port-40.

Ces dégagements sont aussi le reflet d'une certaine impatience dans l'attente des résultats annuels de nos trois principales banques commerciales au sujet desquels nous en saurons davantage dès le début de la semaine prochaine.

PARIS est plutôt déprimé et seules les actions alimentaires demeurent soutenues en compagnie de Saint-Gobain qui vient de s'associer plus étroitement à Kaiser.

MILAN fait preuve d'une remarquable sérénité malgré les nombreux nuages qui menacent l'Italie. Les deux dernières journées boursières mettent en évidence une sélectivité accrue des actions, avec une préférence pour Fiat, Montedison, Pirelli et Olivetti, au détriment de Monte Amiata et d'Italcementi entre autres.

FRANCFORT se comporte favorablement, sous la conduite des banques, de

la chimie et de l'électricité. Cette bonne tenue est encouragée par des ordres émanant de l'étranger qui contribuent en outre à renforcer le DM au détriment du dollar sur le marché des billets.

AMSTERDAM est aussi en progrès sous la conduite des groupes de la banque et du papier.

LONDRES est calme et soutenu ; comme à Milan, l'on ne pouvait pas imaginer une telle performance en pleine période de lutte entre le gouvernement et les mineurs grévistes qui durcissent leur attitude. Les titres en vogue figurent dans le groupe des pétroles et de l'industrie chimique.

NEW-YORK vient de connaître plusieurs séances positives qui ont hissé l'indice Dow Jones des industrielles à un nouveau sommet de 1972, dans des marchés pourtant assez peu animés.

Une nouvelle baisse du « prime rate » a encouragé les achats et les résultats favorables de certaines sociétés américaines comme Polaroid contribuent aussi à la fermeté de Wall Street. Un troisième élément de soutien des actions est la faiblesse du dollar qui est à nouveau inquiétante pour l'équilibre des monnaies. Enfin, le voyage de Pékin est économiquement prometteur.

E.D.B.

Le débat sur le Marché commun s'est ouvert aux Communes dans une atmosphère difficile

LONDRES (AFP - AP). — Le dernier débat en deuxième lecture sur la loi d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun s'est ouvert jeudi après-midi aux Communes dans une atmosphère entièrement dominée par la crise des charbonnages.

M. Heath, qui a d'abord répondu aux questions réservées le jeudi au premier ministre, s'est vu assaillir, de toutes parts, par des partisans de la cause des mineurs.

Ce fut ensuite le tour de M. Davies, ministre de l'Industrie, de faire sa déclaration sur la conséquence de la grève des « gueules noires ».

Mais l'Europe, dans tout cela, n'était pas oubliée pour autant.

M. Heath est resté impassible lorsque le « leader » de l'opposition, M. Wilson, s'est efforcé de démolir les 20 mois d'exercice du pouvoir des conservateurs.

Les Communes devaient se prononcer sur deux choses : approuver l'entrée du pays dans la CEE d'ici à 1973, et habiliter le gouvernement à adapter la législation britannique à celle du Marché commun, sans avoir à en réviser à chaque fois au parlement.

AVANT LA REINE

Il s'agissait d'une deuxième lecture de la loi d'adhésion, phase cruciale. Après passage devant la Chambre des lords, le texte

revient aux Communes pour la troisième lecture, avant de retourner aux lords, puis d'être soumis à la reine.

En octobre, alors que l'autorité et le prestige de M. Heath étaient hauts, les Communes s'étaient prononcées une première fois à une majorité de plus de 100 voix, 69 travaillistes ayant voté pour l'adhésion et 39 conservateurs contre.

Mais, depuis, la popularité du premier ministre a baissé du fait de la dégradation de la situation économique et sociale, surtout depuis la grève des mineurs et ses conséquences pour l'industrie et la population.

CONCILIABLES

Devant les aléas du vote de jeudi, M.

Heath avait au préalable fait savoir qu'il démissionnerait en cas de rejet par les Communes, ceci afin d'amener les conservateurs hostiles à l'adhésion au Marché commun à prendre leurs responsabilités. Par ailleurs, dans une émission d'informations, la chaîne de télévision indépendante ITV, faisant allusion au débat, avait précisé que M. Heath avant le débat, avait eu un certain nombre d'entretiens, notamment avec le vice-premier ministre, M. Maudling, le « leader » de la majorité aux Communes, M. Whitelaw, ainsi que ses principaux ministres. Il avait, assurait la TV, obtenu l'assurance qu'aucun d'eux ne chercherait à former un autre cabinet conservateur en cas d'une éventuelle défaite parlementaire.

Au cours du débat, M. Wilson a déclaré au premier ministre :

« Votre thème, dans ce débat et dans vos entretiens du week-end avec le président français Pompidou, a dégénéré en un rêve de puissance qui se veut éclairé dans une Grande-Bretagne s'éclairant à la bougie. »



C'est la fin du Carnaval

A Rio, on ferme les volets, et cette jeune femme en bikini regagne son domicile après quatre jours et quatre nuits de folie, pendant qu'un ouvrier de la voirie fait le ménage de l'avenue Vargas en attendant les prochaines fêtes. (Téléphoto AP)

L'industrie anglaise menacée de paralysie

LONDRES (AP). — Des piquets de grève ont empêché jeudi les fournisseurs de pétrole de deux des principales raffineries de Grande-Bretagne, dans le dessein d'accroître les effets de la pénurie de courant électrique, qui paralyse déjà l'industrie et assombrir les foyers.

La commission d'enquête dirigée par lord Wilberforce accélère de son côté ses travaux, et l'on pense qu'elle présentera aujourd'hui ses recommandations, en vue de mettre fin au conflit des mineurs qui dure depuis six semaines.

Douze centrales électriques ont été contraintes de fermer leurs portes, par manque de charbon, et les 176 autres auront épuisé leurs stocks dans moins de deux semaines. Quelque deux millions de travailleurs, dans les usines britanniques, seraient alors privés d'emploi.

La presque totalité des produits pétroliers n'a pu quitter les raffineries de la Tamise et de la TEE.

UNE MONTAGNE DE CHARBON

Le gouvernement comptait cependant sur les centrales fonctionnant au pétrole pour maintenir au moins 25 pour cent de la production d'électricité, après épuisement des stocks de charbon.

Le cabinet établirait des plans d'urgence pour faire face à la situation, pour le cas où les mineurs rejetteraient les recommandations de la commission.

Dans les milieux politiques, on déclare que les mesures envisagées pourraient comporter notamment une action plus vigoureuse de la police à l'égard des mineurs qui empêchent le charbon de parvenir aux centrales.

Le gouvernement pourrait aussi utiliser la troupe pour évacuer les stocks de charbon, estimés à quatre millions de tonnes, accumulés dans les mines.

LA FACTURE

La direction des charbonnages, elle, s'inquiète des répercussions financières d'un éventuel règlement de la crise donnant satisfaction aux mineurs. Le président de l'office des charbonnages a souligné que le prix du charbon devra être augmenté d'au moins 15 % si les « gueules noires » obtiennent l'augmentation qu'ils réclament. Un tel relèvement des prix annulerait totalement la compétitivité du charbon avec les autres combustibles industriels, fuel, gaz, uranium, et l'industrie minière serait rapidement contrainte de fermer le tiers des puits en activité.

C'est la belle-sœur de Tchang Kai-chek qui recevrait le président Nixon à Pékin

TOKIO (AP). — C'étaient les trois sœurs Soong. On disait que Mei-ling aimait le pouvoir, Ai-ling l'argent et Ching-ling la Chine.

Filles d'un Chinois qui avait fait ses études aux Etats-Unis, Charles Jones Soong, elles faillirent créer, par voie de mariage, une dynastie moderne.

Mei-ling est la femme du maréchal Tchang Kai-chek, président du régime nationaliste réfugié à Formose. Ai-ling est la veuve de H.-H. Kung, descendant de Con-

fucius, banquier et ancien ministre des finances et président du conseil de Chine nationaliste. Ching-ling est la veuve de Sun Yat-sen, le père de la République chinoise. Agée de 81 ans, elle occupe actuellement une des deux vice-présidences de la République populaire chinoise.

Si sa santé le lui permet, Mme Sun doit participer aux cérémonies officielles qui, la semaine prochaine, marqueront l'arrivée du président Nixon à Pékin. S'exprimant couramment en anglais, elle pourrait même jouer un plus grand rôle à l'occasion de ce

voyage et servir d'accompagnatrice officielle à Mme Nixon.

MALADE, MAIS...

La République populaire chinoise n'ayant plus de président pour le moment — M. Liou Chao-chi est en disgrâce depuis 1968 — il est possible que Mme Sun et l'autre vice-président, SM Tung - Pipu, participent, dans une large mesure, à la partie officielle du voyage du président américain.

Mais, selon une Américaine qui s'est rendue sur son invitation à Pékin, l'année dernière, Mme Sun était trop malade pour la recevoir. L'âge de M. Tung — 85 ans — l'a également tenu pendant de longues périodes, écarté de la scène publique.

Toujours du sang en Irlande

LONDONDERRY (Reuter). — Un catholique de Londonderry âgé de 47 ans, M. Callaghan, appartenant au régiment de défense de l'Ulster, qui regroupe des volontaires, pour la plupart des protestants, a été enlevé à un arrêt d'autobus de Londonderry et exécuté peu après par ses ravisseurs.

Selon la police, ce meurtre est l'œuvre de l'IRA.

Son corps a été retrouvé, la tête recouverte d'une capuche, à trois kilomètres du centre de la ville.

Par ailleurs, sept personnes ont été blessées par l'explosion d'une bombe dans les bureaux de la compagnie aérienne « British caledonian airways » à Belfast.

La bombe a « pratiquement détruit » tout

l'immeuble où se trouvaient ces bureaux, a indiqué un porte-parole de la police.

Enfin, toujours à Belfast, un ouvrier boulangier a été blessé par balles dans le quartier catholique du marché, en pleine rue, alors qu'il se rendait à son travail. Dans le quartier de New-Lodge, un parachutiste britannique a été blessé par un tireur isolé.



Bernadette Devlin fête, avec ses amis, le renvoi du procès de Newry. (Téléphoto AP)

« Arlequin » retrouvé : des arrestations

PARIS (DPA-AFP). — La brigade centrale de répression des vols d'objet d'art de Paris est parvenue en 24 heures, à mettre la main sur 13 tableaux de maîtres volés, parmi lesquels « la tête d'Arlequin », l'un des chefs-d'œuvre de Picasso du début du siècle (période bleue) d'une valeur de quelque 1 million 500 mille francs français qui avait disparu le 24 novembre dernier de la galerie Knoedler, rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris, non loin du palais de l'Élysée, à laquelle il avait été prêté par un collectionneur américain, M. Berggruen, à l'occasion d'une exposition honorant le 90ème anniversaire du maître.

Quatre hommes âgés de 27 à 43 ans — un Américain, un Italien, un Tunisien et un Yougoslave — ont été arrêtés sous l'inculpation de vols d'œuvres d'art et mis en prévention. Deux d'entre eux, le Noir américain Victor Courbey de Chicago, 43 ans, et son complice l'Italien Walter Vannelli, 28 ans, ont été reconnus coupables du vol de la toile de Picasso. Courbey a été arrêté alors qu'il tentait de revendre la précieuse toile.



« L'Arlequin ». (Photo Agip)



Et avant le grand voyage, papa et maman Nixon ont embrassé leurs filles Tricia et Julie. (Téléphoto AP)

PREMIERS INCIDENTS ENTRE PARTISANS DE MAKARIOS ET DE GRIVAS À CHYPRE

NICOSIE (AP). — Des incidents ont opposé jeudi à Limassol, dans le sud de Chypre, des étudiants — les uns partisans de Mgr Makarios, les autres soutenant le général Grivas.

Ce sont les premiers incidents du genre depuis le début de la crise, la semaine dernière. Toutefois, selon la police, ils n'ont pas présenté de caractère de gravité.

Les incidents ont éclaté après que des

étudiants pro-Makarios eurent quitté leurs classes pour manifester leur soutien à l'archevêque dans son affrontement avec la jeune Athènes et le général Grivas. Presque simultanément, des manifestants pro-Grivas sont descendus dans la rue.

Mgr Makarios a accusé le général Grivas de conspirer contre lui et d'avoir, depuis son retour secret dans l'île, en septembre, formé des groupes armés illégaux.

Un porte-parole chypriote a démenti comme dénuées de tout fondement, « les informations diffusées par Radio-Athènes, d'après lesquelles M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, avait demandé au gouvernement de Chypre de remettre les armes tchécoslovaques récemment importées à la force de paix de l'ONU dans l'île. »

SUITE Baisse du dollar

Le bulletin du Crédit suisse relève, qu'à la fois influencée par les euro-marchés et les influençant, l'évolution des taux d'intérêt est à la baisse depuis le début de l'année dans la plupart des pays. Cette tendance est résultée tant des habituels facteurs saisonniers que de la faible demande de crédits dans de nombreux Etats européens. De plus, les autorités américaines, surtout ont cherché à stimuler la conjoncture par des mesures monétaires et de crédit.

C'est ainsi qu'aux Etats-Unis on a sciement accru la liquidité du marché monétaire, permettant aux banques d'abaisser de 1/2 % à 4 3/4 % le « prime rate », donc le taux applicable aux débiteurs de premier ordre, cela conformément à l'évolution du rendement des bons du Trésor.

On parle aussi de la possibilité d'une nouvelle réduction du taux d'escompte officiel qui s'établirait actuellement à 4 3/4 %. En Europe, depuis le début de l'année, la Belgique, la Hollande, le Danemark et la

France ont abaissé de 1/2 % leur taux d'escompte, en regard du degré de liquidité élevé des marchés monétaires. En outre, les réserves minimales de l'appareil bancaire d'Allemagne fédérale ont été réduites au début de janvier.

MARCHÉ MONÉTAIRE SUISSE

En Suisse non plus, le reflux de fonds vers l'étranger ne s'est pas encore amorcé, de sorte que le marché monétaire demeure très liquide. Comme de plus les besoins de placement habituels à cette époque de l'année se font sentir et que le fâchisme conjoncturel limite la demande de fonds, les facteurs allant dans le sens d'une baisse des taux d'intérêt ont été particulièrement agissants.

Leur effet a cependant été moins sensible sur le marché à court terme, où les taux avaient auparavant déjà subi une nette correction vers le bas, que sur le marché des capitaux. (C.P.S.)

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

PROCHE-ORIENT

L'Arabie séoudite et la menace russe

BEYROUTH (AFP). — L'Arabie séoudite s'efforce actuellement de former une alliance avec les émirats du Bahreïn et du Qatar et avec le sultanat d'Oman pour lutter contre l'infiltration soviétique dans le golfe Persique.

Selon deux journaux de Beyrouth, cette initiative aurait été prise à la suite de la décision de l'Union soviétique et de la Fédération des émirats du golfe Persique d'établir des relations diplomatiques.

Lipsky arrêté en Israël

TEL-AVIV (Reuter). — Un tribunal de Tel-Aviv a ordonné l'arrestation de Claude Lipsky, homme d'affaires français inculpé en France pour escroquerie et dont le gouvernement français a demandé l'extradition à Israël.

Claude Lipsky est en liberté provisoire en Israël contre une caution de 75.000 livres israéliennes depuis novembre dernier à la suite de la demande d'extradition présentée par le gouvernement français.

Le juge Evenor qui a ordonné l'arrestation de l'ancien directeur du « Patrimoine foncier » lui a cependant accordé un sursis de 24 heures pour lui permettre de faire appel auprès de la Cour suprême.

AMÉRIQUE

La caution de l'espion soviétique

NEW-YORK (AFP). — Valery Markelev, le ressortissant soviétique employé comme traducteur à l'ONU arrêté lundi près de New-York en flagrant délit d'espionnage, pourra être remis en liberté provisoire en versant une caution de 100.000 dollars au lieu de 500.000 dollars, comme l'avait tout d'abord demandé le ministère public.

Le procureur a, en effet, déclaré qu'il consentait à réduire la caution pour permettre à l'accusé de circuler librement et de consulter comme il l'entendait les autorités soviétiques de l'ambassade à Washington.

Pompidou : week-end aux Chequers

PARIS (AP). — Le problème de l'insertion de la Grande-Bretagne dans les institutions européennes et du rôle qu'elle entend y jouer sera au centre des discussions que le président Pompidou et le premier ministre britannique Edward Heath auront samedi et dimanche aux Chequers, déclarait dans les milieux autorisés de l'Elysée.

Le président Pompidou, en matière d'Europe politique, essaiera sans doute d'aller plus loin dans ce que pourrait être le contenu du sommet des Dix qui pourrait se tenir dans un « créneau » allant du 15 septembre au 15 novembre.

Ce sera un voyage privé, sans aucun protocole, et seul le chef de l'Etat français et son aide de camp séjourneront dans la résidence du premier britannique.

Procès d'un acteur français

ROME (AP). — Le procès de l'acteur français Pierre Clémenti, arrêté il y a sept mois avec une amie italienne, Anna-Maria Laricella, sur accusations de détention de stupéfiants, s'est ouvert jeudi.

Les metteurs en scènes Vittorio de Sica et Federico Fellini ont été cités comme témoins par la défense.

Clémenti a été arrêté le 24 juillet dans l'appartement de Mlle Lauricella, où, selon la police, furent découverts 20 grammes de cocaïne, quatre ou cinq comprimés de LSD et des pipes portant des traces de marijuana.

Nous vous proposons cette semaine:

Saumon en robe d'argent

de belles tranches de saumon du Groenland aromatisées aux herbes et mijotées au four.

Pour vous régaler!

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

Les « révélations » de Sadate

LE CAIRE (AP). — Le président Sadate a annoncé au cours d'une séance à huis clos du congrès national égyptien qu'un Français, Hughes-Marc Seine, et deux Belges, Jacques-Pierre Joseph et Pierre Hissou Héran (identités traduites phonétiquement et sans garantie), ont été arrêtés et ont avoué avoir travaillé pour Israël, notamment en stimulant l'agitation parmi les étudiants du Caire le mois dernier.

M. Seine, qui a été appréhendé le 14 février, aurait avoué avoir été recruté en France par les services secrets israéliens et avoir accepté d'eux un billet d'avion pour le Caire, une valise contenant des tracts hostiles au gouvernement égyptien et une somme de 500 dollars.

EUROPE

Pour l'union économique et monétaire

BRUXELLES (AP). — M. Barré, vice-président de la commission exécutive du Marché commun chargé des affaires monétaires, a invité les gouvernements de la Communauté à accélérer leurs efforts en vue de l'Union économique et monétaire.

M. Barré, qui présentait un rapport aux représentants des six ministres des affaires étrangères, a insisté sur la priorité à accorder à la réduction de marges de flottement de leurs monnaies respectives.

Les représentants des six pays ont proposé une réunion des ministres des finances le 7 mars et une autre des ministres des affaires étrangères le 15 mars.

« Monsieur X » relaxé

PARIS (AP). — M. Patrice des Moutis, surnommé « Monsieur X », a été relaxé jeudi par la 13ème Chambre correctionnelle.

Il avait été poursuivi pour escroquerie et accusé avec 85 co-accusés d'avoir tourné le règlement sur les courses de chevaux à l'occasion d'une épreuve courue le 9 décembre 1962 à l'hippodrome de Vincennes, le Grand prix de Bordeaux.

Cet ingénieur âgé de 50 ans avait fait jouer en province par ses amis 280.000 francs français qui leur auraient rapporté 4.256.000 ff. Mais ces sommes ont été aussitôt bloquées par le P.M.U. qui, depuis ce temps, avait fixé une mise maximum par personne que des Moutis et ses complices avaient largement dépassée.

Tous les autres co-accusés ont également été relaxés.

l'épargne logement 4 1/2 %

une avance sur votre terrain, votre logement ou votre future maison.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

L. GRANGER